

LIVRE BLANC DES TERRITOIRES GIRONDINS

DOCUMENT
CONCERTÉ
—
2015



Sommaire



P.

4

Édito

P. 4

Introduction

P. 5

Les étapes de travail

P. 5

Remerciements

P. 6

P.

13

Partie 1

La Gironde, territoire de solidarités et d'actions

1.1

LA GIRONDE, UNE ÉCHELLE PERTINENTE POUR AGIR EN FAVEUR DU VIVRE ENSEMBLE ET D'UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES

P.14

- Une croissance démographique source de richesses et de fragilités p.14
- Un département aux ressources naturelles et paysagères sous tension p.16
- Une déconnexion de plus en plus forte entre les lieux de résidence, d'emploi et de services p.18
- Une vie associative, culturelle, sportive, à fort potentiel qui reste morcelée et inégalement accessible p.20
- Une pluralité d'acteurs institutionnels pour un projet de territoire girondin p.22
- Et demain ? Un département en mouvement face à de grandes mutations p.24

1.2

PARTAGE DE POINTS DE VUE GIRONDINS

P.26

- Le Département : rassembler autour des solidarités humaines et territoriales p.26
- L'InterSCoT : pour l'avenir concerté de la Gironde p.27



Partie 2

Les enjeux par territoire de solidarité

2.1	AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE	P.32	2.4	SUD GIRONDE	P.86
	Aire métropolitaine bordelaise			• Données clés	p.87
	• Éléments de diagnostic communs à l'ensemble de l'aire métropolitaine	p.33		• Éléments de diagnostic	p.88
	• Carte des dynamiques de l'Aire métropolitaine	p.35		• Carte des dynamiques	p.90
	• Enjeux communs à l'ensemble de l'aire métropolitaine	p.36		• Les enjeux	p.91
	• Contribuer à l'équilibre girondin et faire jouer la solidarité des territoires	p.37		• Les leviers d'action	p.92
2.1.1	Bordeaux		2.5	BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE	P. 94
	• Données clés	p.39		• Données clés	p.95
	• Éléments de diagnostic	p.40		• Éléments de diagnostic	p.96
	• Les enjeux	p.42		• Carte des dynamiques	p.98
	• Les leviers d'action	p.43		• Les enjeux	p.99
2.1.2	Hauts-de-Garonne		2.6	MÉDOC	P.102
	• Données clés	p.47		• Données clés	p.103
	• Éléments de diagnostic	p.48		• Éléments de diagnostic	p.104
	• Les enjeux	p.50		• Carte des dynamiques	p.106
	• Les leviers d'action	p.51		• Les enjeux	p.107
2.1.3	Graves		2.7	SYNTHÈSE DES ENJEUX PAR TERRITOIRE	P.110
	• Données clés	p.55			
	• Éléments de diagnostic	p.56			
	• Les enjeux	p.58			
	• Les leviers d'action	p.59			
2.1.4	Porte du Médoc				
	• Données clés	p.63			
	• Éléments de diagnostic	p.64			
	• Les enjeux	p.66			
	• Les leviers d'action	p.67			
2.2	HAUTE-GIRONDE	P. 70			
	• Données clés	p.71			
	• Éléments de diagnostic	p.72			
	• Carte des dynamiques	p.74			
	• Les enjeux	p.75			
	• Les leviers d'action	p.76			
2.3	LIBOURNAIS	P. 78			
	• Données clés	p.79			
	• Éléments de diagnostic	p.80			
	• Carte des dynamiques	p.82			
	• Les enjeux	p.83			
	• Les leviers d'action	p.84			

Édito

Les richesses de la Gironde sont plurielles : culturelles, naturelles, humaines, économiques, historiques. Autant d'atouts qui font du plus grand département de France une terre attractive et dynamique, qui accueille 15 000 habitants de plus par an.

Acteur premier des solidarités humaines et territoriales, le Département veille à un développement équilibré de tous les territoires, et accompagne les Girondins à tous les âges de la vie. Deux maîtres-mots pour l'action départementale : solidarité et proximité. Dans un contexte inédit pour nos collectivités, de réforme territoriale et de résorption des déficits publics, le Département, pour poursuivre une action forte, a fait le choix d'une démarche novatrice.

En adoptant à l'unanimité la stratégie « Gironde 2033 » en décembre 2014, l'Assemblée départementale avait anticipé les évolutions territoriales, et affirmé son ambition pour un développement équilibré de toute la Gironde. Après cette première étape, notre collectivité s'est ensuite engagée dans un projet ambitieux de concertation.

Dans un document inédit, fruit de la mobilisation des agents départementaux, le Département a d'abord construit une première étape du *Livre blanc des territoires girondins*, un portrait des territoires qui composent la Gironde. Ce document très complet élaboré « en interne » a permis de proposer aux acteurs du terrain des portraits de territoires basés sur des données géographiques, de politiques publiques, économiques, sociologiques, etc.

Puis, étape suivante : le temps de l'échange, au cours duquel le document a été discuté, amendé, et enrichi grâce au concours des acteurs locaux. Au cours des conseils de territoire, conduits entre septembre et décembre 2015, le Département a alors collecté les remarques, les besoins, et idées de projets, émis par les citoyens « du terrain ». Associations, services de l'État, élus locaux, entreprises : la participation de chacun a permis d'arriver à un diagnostic conjoint et à la définition des priorités pour le développement de la Gironde, qui permet la construction d'un projet partagé pour chaque territoire.

Le *Livre blanc des territoires girondins* est donc le résultat d'un travail collaboratif fondé sur un dialogue renouvelé entre le Département, les élus locaux, et les partenaires actifs de la société civile. Demain, sur cette base, des pactes territoriaux seront engagés pour que l'action du Département soit la plus efficace, la plus utile, la plus juste et la plus pertinente pour les Girondines et les Girondins.

Vos avis, votre engagement, les échanges que nous avons pu avoir d'ores et déjà, ont permis de dessiner une ambition concertée pour notre Gironde, dont le *Livre blanc des territoires girondins* est le reflet : c'est le socle de notre future politique départementale. Votre participation à cette nouvelle politique territoriale est essentielle.

Demain, la Gironde poursuivra ce dialogue, et se construira grâce aux échanges que nous avons menés, et que nous mènerons ensemble : merci d'y avoir contribué à nos côtés, et merci pour votre participation à venir !

Jean-Luc GLEYZE
Président du Conseil départemental
Conseiller départemental du canton Sud Gironde



Introduction

A travers « Gironde 2033 » et les 18 rencontres des conseils de territoire que le Département a animées, entre septembre et novembre 2015, nous avons fait le pari du débat, de l'échange de points de vue qui, mis côte à côte, croisés, partagés, dessinent une vision de nos territoires. Bâti autour des neuf grands secteurs qui composent la Gironde (Médoc, Haute-Gironde, Libournais, Sud Gironde, Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, Porte du Médoc, Graves, Bordeaux, Hauts-de-Garonne), ce diagnostic, élaboré dans un premier temps par les services de notre collectivité, balaie les enjeux de solidarités humaines et territoriales et évoque des premiers leviers d'action.

Ce pari, les forces vives de nos territoires l'ont relevé largement. Elles ont participé activement à ces ateliers de travail que sont les conseils de territoire et chacun a pu y exprimer son point de vue, enrichir le document *Vers un Livre blanc des territoires girondins* et apporter sa contribution, ses précisions, ses amendements au diagnostic ainsi mis en débat. Partout un même esprit constructif s'est exprimé. Partout chacun a pu être force de propositions, propositions qui ont été entendues et intégrées dans ce nouveau document que nous vous proposons aujourd'hui, avec, au centre de toute notre attention, le territoire et ses habitants.

La richesse des conseils de territoire est venue tant du croisement des cinq thématiques de travail (parcours de vie, vivre ensemble, qualité de vie, capacité de développement des territoires, économie) que du pluralisme des participants, représentant tantôt des collectivités, des associations, des services de l'Etat et des acteurs du monde économique, qui incarnent la vitalité, l'envie d'agir et le dynamisme de nos territoires.

Au nom du Département, je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui par leur participation ont contribué à l'amélioration de ce document concerté, qui devient aujourd'hui le *Livre blanc des territoires girondins*.

Avec l'adoption par le Conseil départemental du *Livre blanc des territoires girondins*, une nouvelle étape s'ouvre, celle des pactes territoriaux. Ils constitueront nos véritables feuilles de route, porteuses d'engagements réciproques, fédératrices des énergies locales, génératrices également de synergies. Mais surtout, et vous avez été nombreux à le dire, nous avons besoin, collectivement, d'espaces de dialogue et de débat pour échanger, apprendre des autres, partager et mettre en commun. C'est tout le sens de l'animation de proximité que le Département, chef de file des solidarités humaines et territoriales, déploiera demain à travers la pérennisation des conseils de territoire.

Christine BOST
Première Vice-présidente en charge des synergies,
stratégies et développement des territoires
Conseillère départementale du canton Portes du Médoc



Les étapes de travail



Remerciements

Le Département tient à remercier l'ensemble des participants aux 18 conseils de territoire.
C'est grâce à vos apports constructifs que le *Livre blanc des territoires girondins* a été enrichi par le dialogue
et que les initiatives locales porteuses de lien social pourront être stimulées et partagées.



A l'asso des jeux

AADP Langon

AAPAM

ABC Blanquefort

Accueil familial de St-Pey-de-Castets

ACV2F

ADAPEI de la Gironde

ADAR de Langon

ADAR de Monségur

ADAR des deux rives

ADAR l'URABLT

ADAR Médoc

ADAV 33

Adichats

ADIL 33

ADMR Gironde Fédération

ADNL Abzac

Adoma

AGEC

AGEP

Aide@avenir

ALEC 33

ALP MODIL

Alter Ego

Ambarès-et-Lagrave

AMSAD Haute -Gironde

Andernos les Bains

ANPAA 33

APA Santé Nutrition

APADEV

APAFED

APEEF

APEFEM

APREVA

AQUI FM

Aquitaine Active

Aquitaine Culture

Aquitanis

Arcachon

Arcins en Médoc

Ardilla

Arès

ARI Insertion

ARPEJe

ARS - délégation Gironde

Arveyres

ASAD

ASPAT

Association Culturelle de Lacanau

Association des Cinémas de Proximité de la Gironde

Association des familles du Bouscat

Association des jeunes du Taillan

Association Frédéric Sévène

Association intermédiaire des Hauts-de-Garonne

Association Jeunesse Hauts-de-Garonne

Association laïque Le Prado

Association MANA

Association pour l'Education et l'Insertion Sociale

Association sociale pour l'emploi Eysines

Association sportive ambaresienne

Association sportive du Pian-Médoc omnisports

Atelier Déco Solidaire

Aubiac

Audenge

A'Urba

Auriolles

Auros

Barsac

Bassens

Bassin d'Arcachon Ecologie

Bassin Solidarité Emploi

Bayas

Bazas

Beautiran

Bègles

Beguey

Berhez

Bernos-Beaulac

Berson

Beychac-et-Caillau

Bieujac

Biganos

Blaignac

Blanquefort

Blasimon

Blaye

Bonnetan

Bonzac

Bourideys

Branne

Braud-et-Saint-Louis

Brouqueyran

Bruges

Cadaujac

Cadillac

CAF de la Gironde

Caisse Sociale de Développement Local

Camblanes-et-Meynac

Camps-sur-l'Isle

Canéjan

Cap Sciences

Cap Solidaire

Capian

Captieux

Carignan-de-Bordeaux

Castelnau-de-Médoc

Castets-en-Dorthe

Caudrot

CAUE 33

Cauvignac

Cazalis

CCAS de Blanquefort

CCAS de Bruges

CCAS de Camblanes-et-Meynac

CCAS de Carbon-Blanc

CCAS de Cenon

CCAS de Floirac

CCAS de Gujan-Mestras

CCAS de Libourne

CCAS de Mérignac

CCAS de Pessac

CCAS de Saint-Médard-en-Jalles

CCAS d'Eysines

CCAS du Taillan-Médoc

CDAFAL 33

CdC Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

CdC Cœur de Médoc

CdC de Bourg-en-Gironde

CdC de l'Estuaire

CdC de Podensac

CdC des Côteaux de Garonne

CdC des Côteaux Macariens

Cdc des Portes de l'Entre-deux-Mers

CdC du Bazadais

CdC du Brannais



Cdc du Créonnais

CdC du Fronsadais

CdC du Pays Foyen

CdC du Réolais en Sud Gironde

CdC du Sauveterrois

Cdc du Secteur de Saint-Loubès

Cdc du Vallon de l'Artolie

CdC La Médulienne

CdC Latitude Nord Gironde

CdC Médoc Estuaire

CdC Montesquieu

CdC Sud Gironde

CDJA33

CEID - chantiers du fleuve

Cemex Granulats Sud-Ouest

Cénac

Canon

Centre d'Aide Familiale Bordeaux

Centre d'animation de Bacalan

Centre François Mauriac - domaine de Malagar

Centre hospitalier d'Arcachon

Centre social «la cabane à projets»

Centre social «L'encrier le roseau»

Centre social Bordeaux Nord

Centre social de Beaudésert

Centre social de Bègles

Centre social de Villenave d'Ornon

Centre social et cultuel GP intencité

Centre social et culturel Le Puzzle

Centre social et culturel Les Jardins d'Akazoul

Centre social Les Tourelles

Centre social l'Eycho

Centre social Saint-Exupéry

Centre socio-culturel Eyre d'envol

Centre socio-culturel La Source

Centre socio-culturel Portraits de famille

Cérons

Cessac

Cestas

CFPPA Blanquefort

Chamanima

Chambre d'Agriculture de la Gironde

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux - antenne Haute Gironde

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux - antenne Sud Gironde - Entre-deux-Mers

Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne

Chambre de métiers et de l'artisanat région Aquitaine - section Gironde (CMARA33)

CIAS de Bourg-en Gironde

CIAS de la CdC de Blaye

CIAS de la CdC de l'Estuaire

CIAS de la CdC du Créonnais

CIAS Latitude Nord Gironde

CIDFF Gironde

CIJA

Cine sans frontieres

cinéma Langon

Cinéma Max Linder (Créon)

Cinéma REX

Cinevillage/Artec

CIO

Cissac-Médoc

Clairsienne

CLAP Saint-André-de-Cubzac

CLAP Sud-Ouest

CLIC de la Rive Droite

CLIC Entre Deux Mers

CLIC HEDY

CLLAJ de Bordeaux

Club athlétique carignanais

Club d'entreprises d'Artigues-près-Bordeaux

Club d'entreprises DEBA

Club des entreprises de Mérignac

Club des Entreprises des Deux Rives

Club municipal omnisports de Bassens

CM-CIC Immobilier

CMPP Bassin d'Arcachon

CMPP de Canon



Co-actions

CODERPA 33

Collège Alienor d'Aquitaine, Salles

Collège Berthelot, Bègles

Collège Canterane, Castelnau de Médoc

Collège Capeyron, Mérignac

Collège Dupaty, Blanquefort

Collège Eléonore de Provence, Monségur

Collège Eugène Atget, Libourne

Collège François Mauriac, Sainte-Eulalie

Collège François Mauriac, St-Symphorien

Collège Henri de Navarre, Coutras

Collège Léo Drouyn, Vérac

Collège Les Dagueys, Libourne

Collège Les Lesques, Lesparre

Collège Marie Bartette, Arcachon

Collège Pablo Neruda, Bègles

Collège Pierre de Belleyrne, Pauillac

Collège Pierre Martin, Rauzan

Collège Robert Barrière, Sauveterre-de-Guyenne

Collège Sainte-Claire, Floirac

Comité de liaison de l'entre-deux-mers

Comité départemental du hockey sur gazon

Comité régional des GEIQ Aquitaine

Comité Secours Populaire de Saint-André-de-Cubzac

Communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud (COBAS)

Communauté d'agglomération du Libournais (CALI)

Conservatoire de Bordeaux

Coop&Bât

Coop'Alpha

Coutras

CPLJ Bordeaux Les Aubiers

CPLJ Canon

CPVA

CREAQ

Creder

Créon

CRESS Aquitaine

CRGE33

Croignon

CRPF Aquitaine

CSAPA LA FERME MERLET

Cubzac-les-Ponts

Cursan

Cygne de vie

DAASEN Gironde

D'asques et d'ailleurs

DDTM

Déclic

DEFI

DIRECCTE Aquitaine

Domofrance

Donzac

Doulezon

Drop de Béton

EARL du grand verger

Ecosite du Bourgailh

EHPAD La Mémoire des ailes

Epicerie solidaire (Bx)

EPISOL Pessac

EPMSD de Coutras

ERDF

ESAT les Massiots

ESAT Saint-Denis-de-Pile

ESSplicity

Eysines

Familles en Gironde

Fargues-de-Langon

Fargues-Saint-Hilaire

FEDERA33

Fédération départementale des CUMA

Fédération Française du Batiment Gironde

Floirac

FNAAF

Fondation du Patrimoine

Fondation MSPB Bagatelle

Fontet

Foyer de la Gironde

Foyer d'hébergement de la Haute Lande

Francs

Frontenac

FSL 33

Gajac

Galgon

Gardegan-et-Tourtirac

GARIE	Habitat Jeunes Bassin d'Arcachon	Lacanau
GASR33	Habitat Jeunes des Hauts-de-Garonne	Lados
Gauriac	Habitat Jeunes en Pays Libournais	Lalande-de-Pomerol
GE des Hauts-de-Garonne	Habitat Jeunes Le Levain	Langon
GECA	Hauts-de-Garonne Développement	Lansac
Générac	Haux	Lanton
Genissac	Hôpital de Libourne Sainte-Foy	Lanton Informatique
Gensac	ICARE	Larural
GIHP Aquitaine	IDDAC	La-Teste-de-Buch
GIP CLIC CUB Nord-Ouest	IFAID	Le Barp
GIP Littoral	IME Pavillons Blancs	Le Bocal Local
Gironde Habitat	In'Cité	Le Carré - Les Colonnes
Gironde Numérique	Institut de formation en soins infirmiers	Le Haillan
Giscos	Institut d'Etudes Occitanes Gironde	Le Lien
Goulade	Institut médico-éducatif APEI	Le Taillan-Médoc
Gours	INSUP	Le Teich
GPF Médoc	Invest in Bordeaux	Le Tourne
GPV Rive droite	Isle et Dronne	Le Verdon-sur-Mer
Gradignan	Jalles Solidarité	L'Echo des Collines
Grayan-et-L'Hôpital	Jazz 360	L'encrier
GRETA Nord Aquitaine	Kaléidoscope	Les 3â
Grézillac	La Passerelle	Les Amis du Château de Gères
Grignols	La Réole	Les Ateliers du Mascaret
GSM Granulats	La Rivière	Les Billaux
Guillac	La Sauve-Majeure	Les Chantiers Théâtre de Blaye et de l'Estuaire
Guillos	Labescau	Les Chantiers Tramasset
Guîtres		



Les Côteaux - Hauts de Garonne	Margaux
Les Francas de la Gironde	Marsas
Les Mots de jossy	Martignas-sur-Jalle
Les Peintures	Martillac
Les Petits Débrouillards Aquitaine	MAS Biganos
Lesparre Médoc	MECS Godard Saint Ferdinand
L'Eypicerie	Médailles Jeunesse et sport
Libourne	Média cité
Lien Interim Insertion	Médoc Sport Nature
Lignan-de-Bazas	Mérignac
Lignan-de-Bordeaux	Mets la Prise / L'Accordeur
Ligue de l'enseignement 33	MIE-Anabase
Listrac-Médoc	Mios
Logévie	Mission Locale des Deux Rives
Lormont	Mission Locale des Graves
L'Ostau Occitan	Mission Locale des Hauts-de-Garonne
Loupiac	Mission Locale du Libournais
Ludon-Médoc	Mission Locale du Sud Gironde
Lugon et l'Ile-du-Carney	Mission Locale Haute Gironde
Lussac	MKP Musik à Pile
Lycée professionnel Philippe Cousteau	Mongauzy
Macau	Monségur
Madirac	Montagne
Maison d'animation des Jalles	Mouillac
Maison de la nature du Bassin d'Arcachon	Mouliets-et-Villemartin
Maison des adolescents de la Gironde	MSA Gironde
Maransin	Nature et déplacements au cœur du Médoc
Marcheprime	Noaillan
Marcillac	Nous Autres

Office de tourisme de l'Entre-deux-Mers

Office de tourisme du Brannais

Office de tourisme du Créonnais

Office de tourisme du Cubzaguais

Office Monségurais de la Culture et des Loisirs

Origine

Ostau Occitan

Oxygène

Parallèle 45

Parc naturel régional des Landes de Gascogne

Passagers du vent

Pays Bassin d’Arcachon Val de l'Eyre

Pays Haute Gironde

Pays Médoc

Pays Sud Gironde

Perissac

Permanences parlementaires

Permis de jouer

PESMD Bordeaux Aquitaine

Pessac

Pessac-sur-Dordogne

PETR Coeur Entre-deux-Mers

PETR Grand Libournais

Place aux Jardins

Plassac

Plateforme sanitaire et sociale du Médoc

Pleine-Selve

PLIE des Graves

PLIE du Libournais

PLIE Espace Technowest

PLIE Portes du Sud

PoCLI Pour créer des liens

Pôle de Santé Pluridisciplinaire territoire Saint-Savin

Pôle de Solidarité Haute-Gironde

Pôle Emploi Langon

Pôle Emploi Libourne

Polyclinique Bordeaux Rive Droite

Pomerol

Pondaurat

Porchères

Promofemmes

Pugnac

Pujols-sur-Ciron

Puynormand

Queyrac

Quinsac

Radios Associatives R.I.G - AquiFm

REAGIR

Réalisation Environnement Valorisation

Reggae Sun Ska

RELAIS

RER ANDERNOS

RESAIDA

Réseau de Réemploi des 2 rives (R3)

Résidence Anna Hamilton

Revivre

RIZIBIZI

RQL

RSI Aquitaine

RSSJL

S2A

Sablons

Sadirac

Saint-Aignan

Saint-André-de-Cubzac

Saint-Antoine-sur-l'Isle

Saint-Aubin-de-Médoc

Saint-Avit-Saint-Nazaire

Saint-Caprais-de-Blaye

Saint-Christophe-de Double

Saint-Ciers-d'Abzac

Saint-Ciers-de-Canesse

Saint-Ciers-sur-Gironde

Saint-Denis-de-Pile

Sainte-Eulalie

Sainte-Foy-la-Grande

Sainte-Hélène

Saint-Emilion

Saint-Estèphe

Saint-Genès-de-Fronsac



Saint-Germain-La-Rivière

Saint-Gervais

Saint-Laurent-Médoc

Saint-Loubert

Saint-Loubès

Saint-Magne

Saint-Martin-du-Bois

Saint-Médard-de-Guizières

Saint-Médard-en-Jalles

Saint-Michel-de-Fronsac

Saint-Michel-de-Lapujade

Saint-Pey-de-Castets

Saint-Pierre d'Aurillac

Saint-Pierre-de-Mons

Saint-Quentin-de-Baron

Saint-Quentin-de-Caplong

Saint-Romain-la-Virvée

Saint-Sauveur-de-Puynormand

Saint-Sauveur-Médoc

Saint-Seurin-de-Cadourne

Saint-Seurin-sur-l'Isle

Saint-Sève

Saint-Symphorien

Saint-Vivien-de-Médoc

Saint-Vivien-de-Monségur

Saint-Yzan-de-Soudiac

Saint-Yzans-de-Médoc

Salles

SAMSAH Intervalle

Saumos

Sauveterre-de-Guyenne

Savignac

Savignac-de-l'Isle

Semaine de l'art

SEML Route des lasers

Service AEID - AGEP

SICA Maraîchère Bordelaise

Sigalens

SIVOM de la Rive Droite

SM du SCoT Pays Haute-Gironde

SM du SCoT Sud Gironde

SMAC d'agglomération bordelaise

SMICVAL

Socrate Conseils et Formations

Solidarité Femmes Bassin

Solidarité Sud Gironde

Solid'Avenir

SOS Emploi Médoc

Sous-préfecture de Langon

Sous-préfecture de Lesparre

Survivre sur la 1215

SYBARVAL

Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest

Syndicat mixte de la grande dune du Pilat

Syndicat mixte des eaux et rivières de l'Entre deux Mers

Syndicat mixte Géolandes

Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs (SNAL)

Syndicats des vignerons indépendants

SYSDAU

Tabanac

Talais

Talence

Tayac

Terres de Liens Aquitaine

Transfer D2C

TRANSLIB

Tresses

UCPA

UD CCAS

UNICEM Aquitaine

Union tennis Cœur du Blayais

URHAJ Aquitaine

USLD Les Arbousiers

USSAD Pessac

USSGETOM

Vendays-Montalivet

Vérac

Vertheuil

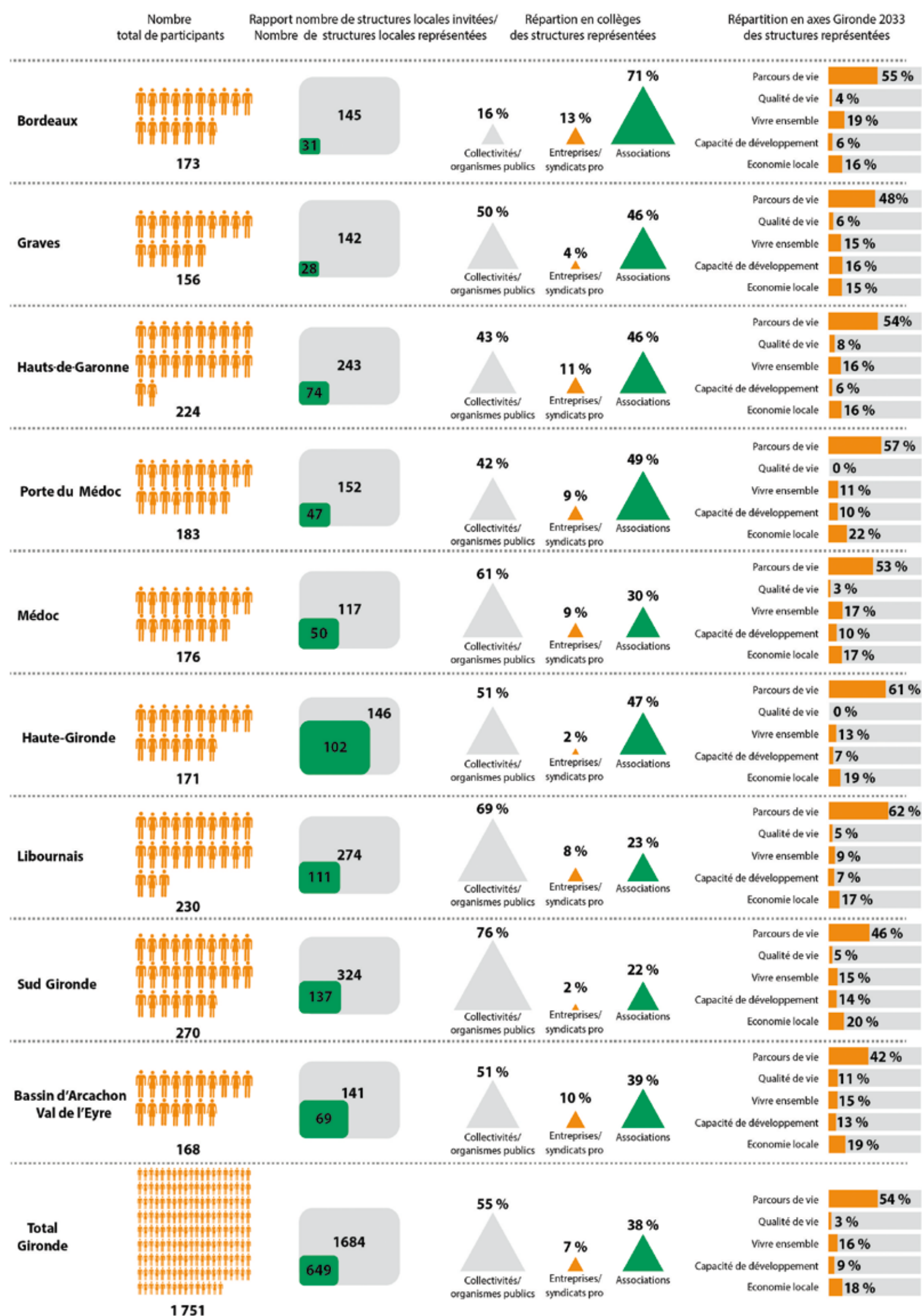
Villegouge

Virelade

18 conseils de territoire
3 mois d'échanges



Répartition des participants aux conseils de territoire





Partie 1

La Gironde, territoire
de solidarités et d'actions

1.1

**LA GIRONDE,
UNE ÉCHELLE PERTINENTE
POUR AGIR EN FAVEUR
DU VIVRE ENSEMBLE ET
D'UN DÉVELOPPEMENT
ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES**
P. 14

1.2

**PARTAGE DE POINTS
DE VUE GIRONDINS**
P. 26

Partie 1

LA GIRONDE, TERRITOIRE DE SOLIDARITÉS ET D’ACTIONS

La Gironde possède de nombreux atouts. Elle tire son épingle du jeu dans nombre de classements. Le dynamisme de sa métropole, le charme de son « hinterland » renforcent cette image positive. La réalité est, cependant, plus contrastée. Ainsi, un Girondin sur huit vit en dessous du seuil de pauvreté ; certains territoires risquent le décrochage et la marginalisation. Les richesses dont jouit la Gironde ne sont pas intarissables et il nous appartient de les préserver et de les transmettre aux générations futures.

Le diagnostic établi dans ce document s’attache à identifier les enjeux qui nécessitent une mobilisation de tous les acteurs. Il n’est pas exhaustif et ne saurait rendre compte de toutes les tendances qui traversent notre territoire.

Il s’appuie sur les axes déclinés dans le document de stratégie départementale « Gironde 2033 » : service public de proximité, vivre ensemble, parcours de vie, qualité de vie, capacité de développement, économie locale.

1.1

La Gironde, une échelle pertinente pour agir en faveur du vivre ensemble et d’un développement équilibré des territoires

Une croissance démographique source de richesses et de fragilités

Entre 15 000 et 20 000 nouveaux Girondins chaque année, 2 millions d’habitants à l’horizon 2030 ! Moteur de la croissance de l’Aquitaine, la Gironde ne cesse de voir, dans une proportion supérieure à la moyenne régionale, sa population augmenter depuis 30 ans. Elle se singularise par la répartition territoriale de cette croissance démographique : elle concerne, à part quasi égale, l’aire métropolitaine bordelaise et le reste du territoire. Enfin, si la Gironde attire les jeunes, elle n’échappe pas au phénomène de vieillissement qui marque différemment les territoires.

Cette croissance démographique touche un grand nombre de territoires girondins mais exerce une pression accrue sur certains d’entre eux comme en témoignent le desserrement de la métropole ou la croissance urbaine du Bassin d’Arcachon. Les prix du foncier et de l’immobilier constituent un vecteur de sélectivité et donc d’accroissement et d’accumulation des fractures territoriales et sociales.

La question de la création d’une communauté de destin et de la conciliation des modes de vie entre les habitants déjà installés et les nouveaux arrivants se pose donc avec acuité. C’est particulièrement vrai pour les territoires périurbains et ruraux.

Cette dynamique démographique ne saurait donc masquer la fragilité et la vulnérabilité persistantes de certains territoires.

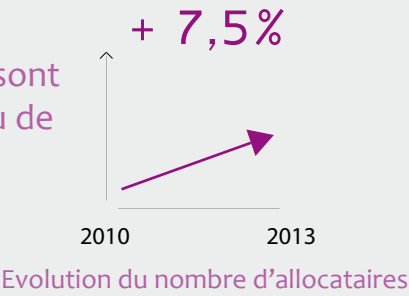
CE QUI EST EN JEU POUR LA GIRONDE

Offrir à tous les Girondins un environnement favorable qui leur permet d’accéder à des parcours de vie garantissant dignité, accès aux droits, et plein exercice de la citoyenneté pour le bien-être de chacun.

Les parcours de vie

37% des Girondins ont moins de 30 ans

8,7% des Girondins sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active



180 000
Girondins vivent sous le seuil de pauvreté

12.2% des + de 60 ans touchent l'Allocation Personnalisée d'Autonomie

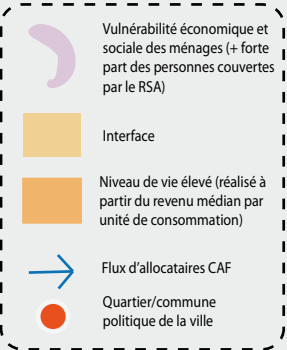
10.1% de taux de chômage

80% des communes girondines voient leur population augmenter

6,4% DES GIRONDINS SONT COUVERTS PAR LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE COMPLÉMENTAIRE

25 210 GIRONDINS BÉNÉFICIENT DE L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS

13,2% DE LOGEMENTS SOCIAUX PUBLICS EN GIRONDE



La Gironde, une échelle pertinente pour agir en faveur du vivre ensemble et d'un développement équilibré des territoires

Un département aux ressources naturelles et paysagères sous tension

Nos ressources naturelles (eau, faune, flore, air...) et nos paysages, (Landes, vallées de la Dordogne et de la Garonne, bastides...) contribuent à l'attractivité de notre département. Ils offrent un cadre de vie remarquable, concourent, par leur diversité, à notre qualité de vie et peuvent représenter un atout économique indéniable. Mais cette richesse est fragile. Elle est confrontée à de nombreux risques : épuisement de la biodiversité, qualité de l'air, cycle de l'eau et artificialisation des sols, le risque incendie... Le mitage des terres agricoles, la fragilisation des filières pêche et ostréicole, la banalisation des paysages sont également autant de menaces.

Ainsi, l'espace girondin et son écosystème ne constituent pas une richesse inépuisable. Notre capacité à traiter raisonnablement nos ressources (eau, matériaux) et nos déchets est également une priorité pour préserver cet espace, mais aussi une opportunité économique forte.

L'échelle girondine apparaît pertinente pour répondre à ce défi. Elle est le bon niveau d'interactions et de solidarités entre les territoires autour d'une vision commune.

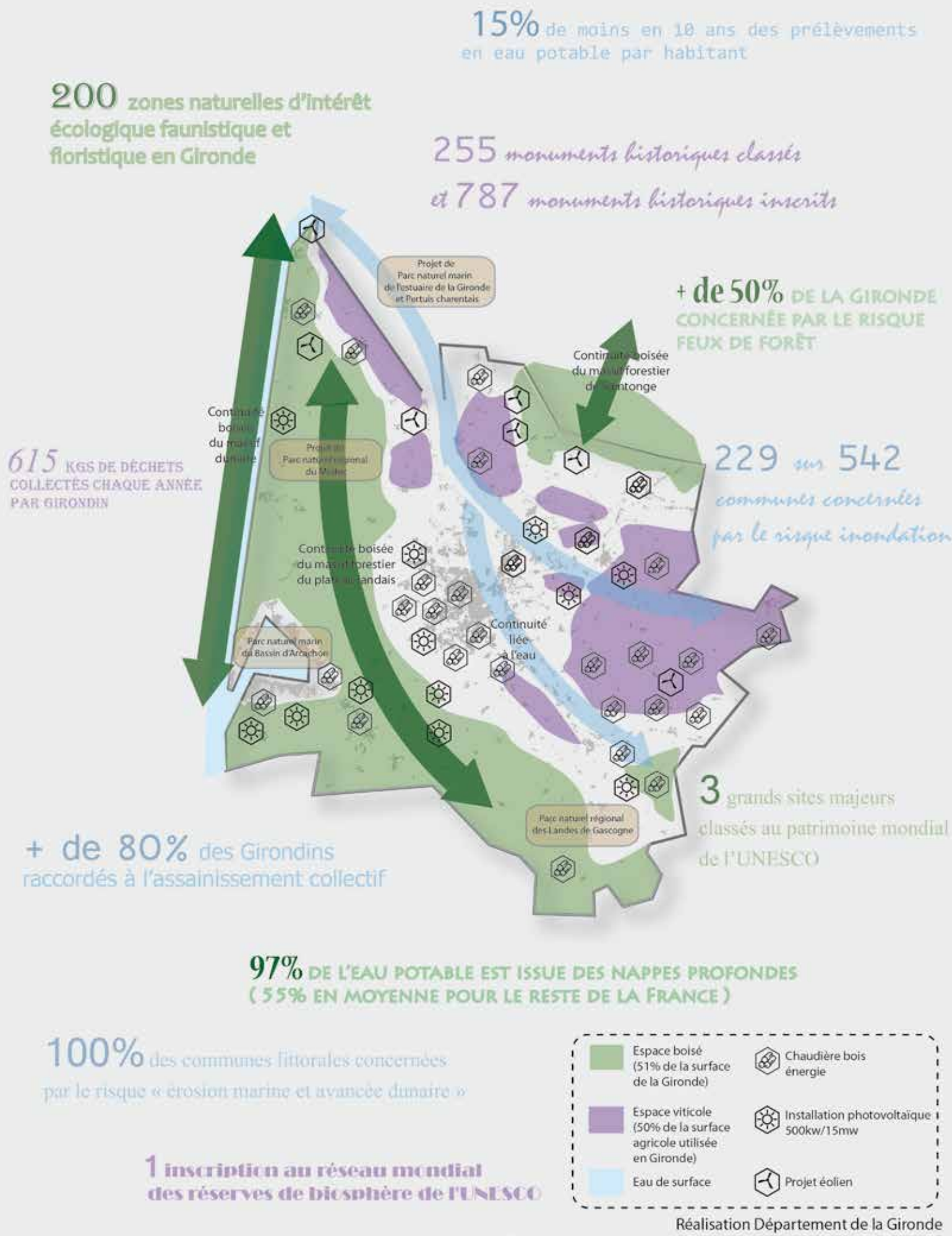
CE QUI EST EN JEU POUR LA GIRONDE

Facteurs d'attractivité pour la Gironde, nos paysages et notre patrimoine naturel sont des richesses qu'il faut protéger et préserver. Alors que le réchauffement climatique fragilise les territoires, notre forêt constitue un véritable puits de carbone, qui contribue à la qualité de l'air en Gironde.

Un développement non maîtrisé peut avoir des impacts négatifs sur nos milieux, nos paysages. Il nous faut, collectivement, intégrer davantage le facteur environnemental dans les politiques d'aménagement pour garantir durablement l'accès aux ressources, le maintien de la biodiversité et l'équilibre d'un écosystème fragile.



La qualité de vie



La Gironde, une échelle pertinente pour agir en faveur du vivre ensemble et d'un développement équilibré des territoires

Une déconnexion de plus en plus forte entre lieux de résidence, d'emploi et de services

La croissance démographique de la Gironde s'appuie sur la présence d'une métropole attractive et de relais urbains sur le territoire : villes, villages et centres bourgs. Elle s'accompagne depuis les années 90, d'un phénomène de littoralisation et de périurbanisation qui se généralise.

Dans la plupart des territoires, l'armature urbaine et le réseau de villes s'affaiblissent, engendrant une déconnexion entre les lieux de résidence et les pôles d'emplois, d'équipements et de services. Le risque de déshérence de certaines populations est réel, de même que celui de voir des zones de logements, souvent pavillonnaires et consommatrices d'espace, se développer sans offrir la gamme de services ni les perspectives d'emplois correspondantes. Les distances s'allongent, la vulnérabilité énergétique s'accroît. Se pose la question essentielle du rapport étroit entre choix d'aménagement, cohésion sociale et vivre ensemble. Afin de rapprocher habitat, services et emploi, une offre de logement se développe sur toute la Gironde, en lien avec les bailleurs sociaux dont Gironde Habitat.

Concilier attractivité démographique et économique avec le renforcement d'un développement urbain qui garantisse la préservation des ressources relève d'une vision partagée de l'aménagement autour des nouveaux flux et des nouvelles solidarités territoriales.

CE QUI EST EN JEU POUR LA GIRONDE

En complémentarité avec la métropole et à partir des neuf pôles urbains structurants de la Gironde, développer dans la proximité les emplois, les services, l'accès à la culture et aux sports, pour irriguer tout leur territoire.



La capacité de développement

1 483 712 habitants en Gironde
dont la moitié vit hors de Bordeaux Métropole

14 000 logements construits
en 2013

Des prix de l'immobilier toujours
en croissance sur la période 2006-2013

+44% pour les terrains nus

+15% pour les appartements

+10% pour les maisons

99%
du territoire couvert
par le haut débit

2H05
Paris → BX
en 2017 avec la LGV

75% de la croissance de la population
se fait hors Bordeaux Métropole

1000 hectares par an
de terres agricoles et
forestières disparaissent
dans le département

70% des déplacements
en Gironde sont réalisés
en voiture

9 pôles structurants en Gironde :
Lesparre, Pauillac, Blaye, Saint-André-de-Cubzac,
Libourne, Langon, La Teste-de-Buch, Biganos, Andernos



Réalisation Département de la Gironde

La Gironde, une échelle pertinente pour agir en faveur du vivre ensemble et d'un développement équilibré des territoires

Une vie associative, culturelle, sportive, à fort potentiel qui reste morcelée et inégalement accessible

Le tissu associatif est assez hétérogène, souvent fragile, morcelé. Il est la condition d'une vie locale plus dense, plus riche : il fait lien avec les habitants. Il convient de l'appréhender à proportion de sa diversité. Et de le renforcer, le conforter. Il doit être reconnu comme un acteur à part entière des territoires. Au-delà des acteurs associatifs, il faut noter que le niveau d'équipements sportifs et culturels est disparate. En sorte que les activités culturelles et sportives sont très inégalement réparties selon les territoires.

Essoufflement du tissu associatif, évolution des demandes des populations et des pratiques, développement du numérique, la Gironde est amenée à s'interroger sur sa capacité à faire lien social. Elle doit analyser, intégrer les freins physiques, culturels, sociaux, qui limitent l'accès de tous à une offre locale de qualité et respectueuse des droits culturels. A cet égard, les traditions locales, la mémoire des territoires constituent une véritable richesse à préserver et à faire vivre. La médiation et les apprentissages doivent, plus que jamais, irriguer les territoires.

CE QUI EST EN JEU POUR LA GIRONDE

Accompagner l'animation de la vie locale avec le tissu associatif et proposer une médiation pour faciliter l'accès aux équipements pour le plus grand nombre. Saisir l'opportunité que représente l'économie sociale et solidaire comme vecteur de consolidation des initiatives et des emplois associatifs.



Vivre ensemble

200 communes partenaires

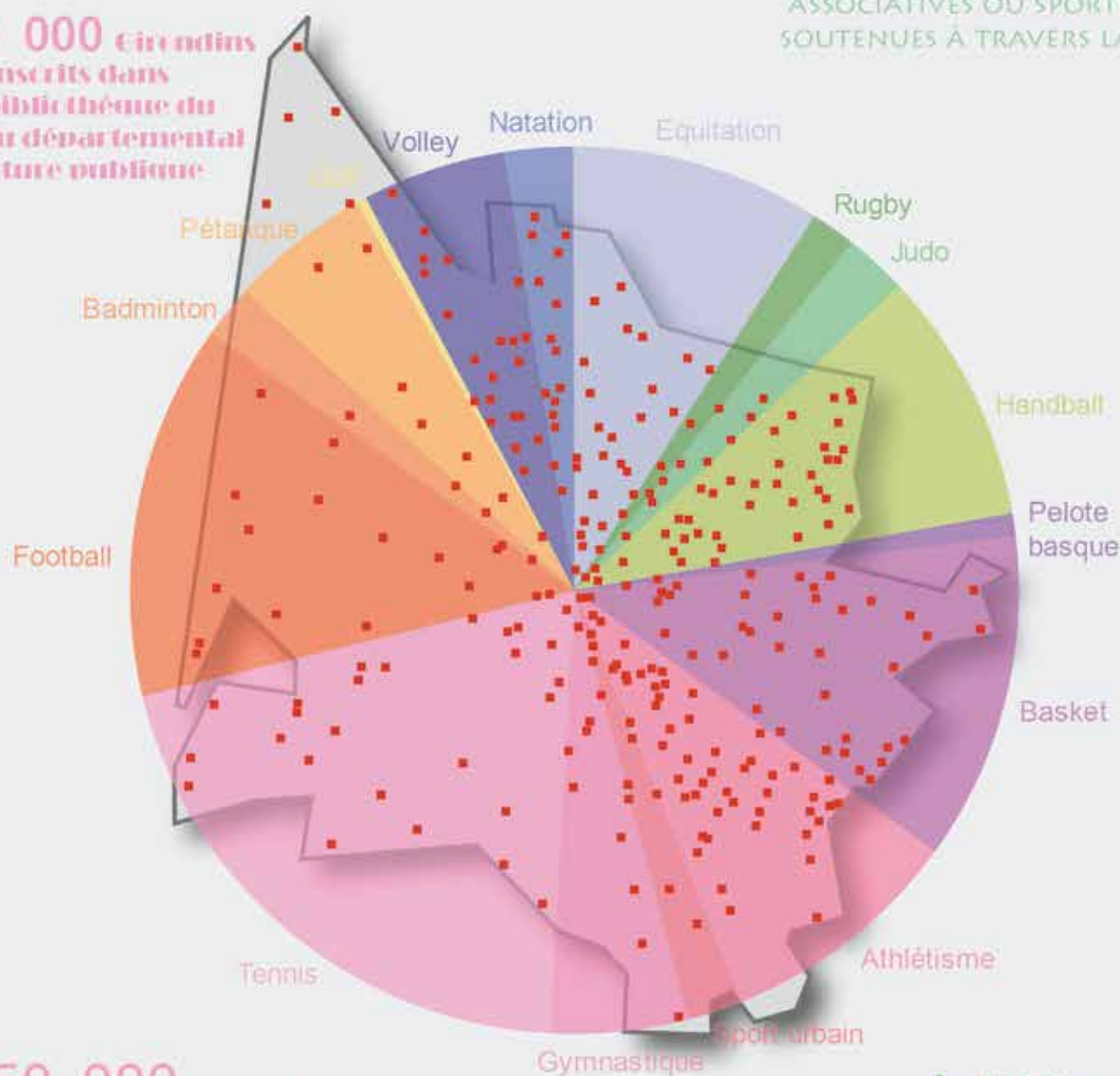
des Scènes d'Été en Gironde

avec plus de 360 000 spectateurs

34 projets culturels accompagnés
dans les Établissements d'Hébergement
pour Personnes Âgées Dépendantes en 2014

+ de 200 MANIFESTATIONS
ASSOCIATIVES OU SPORTIVES
SOUTENUES À TRAVERS LA GIRONDE

185 000 Girondins
sont inscrits dans
une bibliothèque du
réseau départemental
de lecture publique



250 000 Girondins bénéficiaires
des dispositifs d'animations sportives

+ de 7500 ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS EN GIRONDE

682 projets pédagogiques en 2014
soutenus dans 100 % des collèges

89% des Girondins ont accès
à une bibliothèque dans leur commune
ou leur intercommunalité

■ Bibliothèque du réseau de la Bibliothèque
Départementale de Prêt

● Répartition des équipements sportifs
en Gironde

Réalisation Département de la Gironde

La Gironde, une échelle pertinente pour agir en faveur du vivre ensemble et d'un développement équilibré des territoires

Une pluralité d'acteurs institutionnels pour un projet de territoire girondin

De l'Europe aux communes, en passant par l'Etat, la Région, le Département et les intercommunalités, chaque maillon contribue au développement d'initiatives et d'innovations locales. Les synergies entre ces différents acteurs feront la richesse et la réussite du projet pour le territoire girondin.

Au fil du temps, la Gironde s'est structurée autour de neuf schémas de cohérence territoriale, sept pays, un parc naturel régional (des Landes de Gascogne) et un en voie de création (Médoc), un groupement d'intérêt public pour le littoral et 37 structures intercommunales (EPCI). Parmi celles-ci, la Communauté Urbaine de Bordeaux, devenue Bordeaux Métropole* le 1^{er} janvier 2015, la Communauté d'Agglomération de Libourne et celle du Bassin d'Arcachon Sud se distinguent par un périmètre et un champ de compétences élargis par rapport aux autres EPCI. Les communautés de communes ne se sont pas toutes construites de la même façon et la plus petite, à titre d'exemple, compte neuf communes et un peu plus de 8 900 habitants.

La réforme territoriale, telle qu'issue des lois du 27 janvier 2014 et du 7 août 2015, ouvre de nouvelles perspectives. Un seuil de 15 000 habitants (avec adaptation) pour les intercommunalités a été retenu et la mutualisation entre les communes et les intercommunalités est encouragée. La carte institutionnelle de la Gironde sera donc amenée à évoluer en 2016, tout comme les compétences de chaque niveau de collectivités territoriales.

Enfin, depuis mars 2015, le Conseil départemental a été renouvelé, à partir de 33 cantons pour lesquels un binôme paritaire a été élu.

CE QUI EST EN JEU POUR LA GIRONDE

Animer un dialogue à différentes échelles pour rendre possible le projet de territoire girondin.

Accompagner les recompositions de périmètres et de compétences qui dessinent un nouveau paysage local. En tenir compte pour co-construire des projets collectifs, porteurs de solidarités humaines et territoriales.

* Les 29 communes de Bordeaux Métropole : Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Bordeaux, Bouliac, Eysines, Artigues-près-Bordeaux, Le Bouscat, Floirac, Bassens, Bruges, Gradignan, Bègles, Carbon-Blanc, Gradignan, Blanquefort, Cenon, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Lormont, Pessac, Saint-Vincent-de-Paul, Martignas-sur-Jalle, Saint-Aubin-de-Médoc, Talence, Mérignac, Saint-Louis-de-Montferrand, Villenave-d'Ornon, Parempuyre, Saint-Médard-en-Jalles





La Gironde, une échelle pertinente pour agir en faveur du vivre ensemble et d'un développement équilibré des territoires

Et demain ? Un département en mouvement face à de grandes mutations

La Gironde bénéficie d'une économie diversifiée, qu'elle soit de proximité, solidaire, ouverte sur l'international, traditionnelle ou de pointe.

C'est un Département où cohabitent industries traditionnelles (agroalimentaire, bois-papier-carton, automobile-mécanique...) et industries de pointe (aéronautique-spatial-défense, laser-optique-photonique, santé-biotechnologies...), pôles de compétitivité et offre universitaire reconnue et en développement.

Grâce aux technologies clés (nouveaux matériaux, biotechnologies, électronique embarquée, informatique médicale, laser...) mises en œuvre sur son territoire, la Gironde a développé des leaderships dans des domaines variés.

Les activités tertiaires y sont également fortement représentées, en raison notamment du rôle de capitale régionale joué par Bordeaux. Les services destinés aux entreprises sont particulièrement développés avec notamment les activités de recherche et de développement, de postes et télécommunications, de conseils et d'assistance. Autres spécificités sectorielles girondines : la forte présence du secteur financier, du tourisme de loisirs et d'affaires, et des structures relevant du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Ce dynamisme se traduit également par l'importance des grands projets (LGV en 2017, grand port maritime, aéroport, laser mégajoule, Euratlantique, équipements culturels...), dont les investissements représentent un volume de plus de 10 milliards d'euros, et par le développement de filières économiques émergentes, autour de l'économie circulaire ou de l'économie collaborative par exemple.

Le fort développement démographique de la Gironde en fait un bassin de consommation important, marqué par une présence commerciale exceptionnelle qui doit être maîtrisée.

Avec près de 23 000 commerces de type traditionnel, 1 533 grandes et moyennes surfaces et 78 drives, la Gironde apparaît comme un territoire particulièrement bien doté. La structure commerciale du Département est caractérisée par une forte polarisation autour des trois grands bassins de population et d'emplois que constituent la métropole bordelaise qui concentre la majeure partie des établissements, le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre et le Libournais. La question d'une régulation des implantations commerciales se pose pour éviter un véritable « décrochage » entre la production de surfaces autorisées, et l'anticipation des besoins liés au développement démographique sur le long terme.

La situation géographique de la Gironde, au cœur des grands flux européens de transport, et la présence d'une desserte multimodale complète rappellent le positionnement stratégique du territoire au regard de l'enjeu de la logistique.

Son économie traditionnelle est, en outre, confrontée à des mutations qui touchent des filières emblématiques : agriculture, viticulture, sylviculture, ostréiculture, tourisme, qui s'appuient sur des ressources environnementales et paysagères soumises à de fortes pressions.

Pour la Gironde, tout l'enjeu sera de maintenir et de développer des emplois locaux non délocalisables ainsi que de soutenir l'économie et le commerce de proximité, les circuits courts, l'économie sociale et solidaire.

À cet égard, la nouvelle Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire constituera un appui essentiel.

CE QUI EST EN JEU POUR LA GIRONDE

Capteur de grands investissements, attractif par ses ressources emblématiques, le territoire girondin doit faire face à des transformations majeures de son économie et de ses emplois. L'enjeu c'est la reconnaissance de tous les territoires comme force d'attractivité de la Gironde et le développement de logiques de coopération et de complémentarité entre eux.



L'économie locale

Près de **5000** établissements employeurs
font partie de l'Economie Sociale et
Solidaire

1 salarié sur **10**
travaille au sein de l'Economie
Sociale et Solidaire

56% : TAUX DE SURVIE DES ENTREPRISES
À 5 ANS

9% TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISES

149 055
entreprises

472 000 LITS TOURISTIQUES SOIT
34% DE L'OFFRE RÉGIONALE

531 436
salariés sur
687 331
actifs girondins

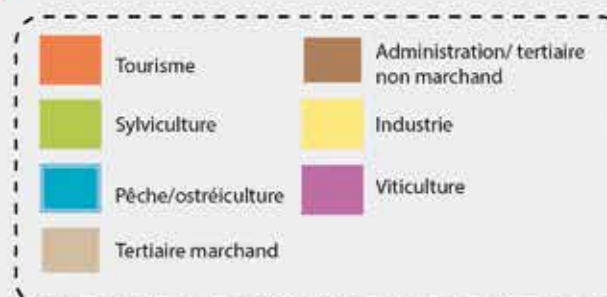
8^e département français
pour les séjours touristiques

3 pôles
de compétitivité

1 313 Grandes et Moyennes Surfaces
pour **1 848 779 m²** de surface de vente

10,1 %
taux de chômage
(second trimestre 2011)

60% des emplois du département
se situent au sein de Bordeaux Métropole



Réalisation Département de la Gironde

Partage de points de vue girondins

Le Département : rassembler autour des solidarités humaines et territoriales

Extrait de la délibération du 19 décembre 2014 sur « Gironde 2033 »

Dans le document « *Gironde 2033* », le Département a tenu à expliciter sa vision des solidarités humaines et territoriales, marquées tant par les spécificités de notre territoire que par une approche départementale qui a toujours misé sur la solidarité, le développement durable, l'innovation et les complémentarités entre les territoires.

De plus, ces deux piliers, les solidarités humaines et territoriales, sont indissociables. Chacune constitue la condition de réussite de l'autre. Il est en effet impossible de penser les parcours de vie, le lien social, sans la mobilité ou le logement par exemple. Le Département de la Gironde promeut ainsi cette vision étroitement imbriquée, complémentaire et intégrée des solidarités humaines et territoriales, au service des Girondins.

« Pour le Département de la Gironde, les solidarités sont au cœur de l'action et du service public. En œuvrant pour les solidarités humaines, le Département porte l'ambition de maintenir et de renforcer le lien entre les générations, le soutien aux plus fragiles et aux personnes menacées d'exclusion. En œuvrant pour les solidarités humaines, le Département met tout en œuvre pour rendre possibles et accessibles des parcours de vie, garantissant dignité, égal accès aux droits, plein exercice de la citoyenneté. Parce que la réponse aux effets de la crise sera nécessairement collective et partenariale, il faut actionner tous les leviers, inventer sans cesse, agir tous ensemble sur les facteurs d'inclusion et de lien social : mobilité, cadre de vie, logement, culture, sport et vie associative... Lorsqu'un Girondin s'adresse au Conseil général, c'est le citoyen, et non pas le bénéficiaire potentiel que le Département accueille et accompagne.

Par solidarités territoriales, le Département partage tout d'abord la vision selon laquelle les territoires qui composent la Gironde sont solidairement responsables de son avenir. Ils doivent avoir conscience de la complémentarité des logiques de développement et d'aménagement portées par chacun.

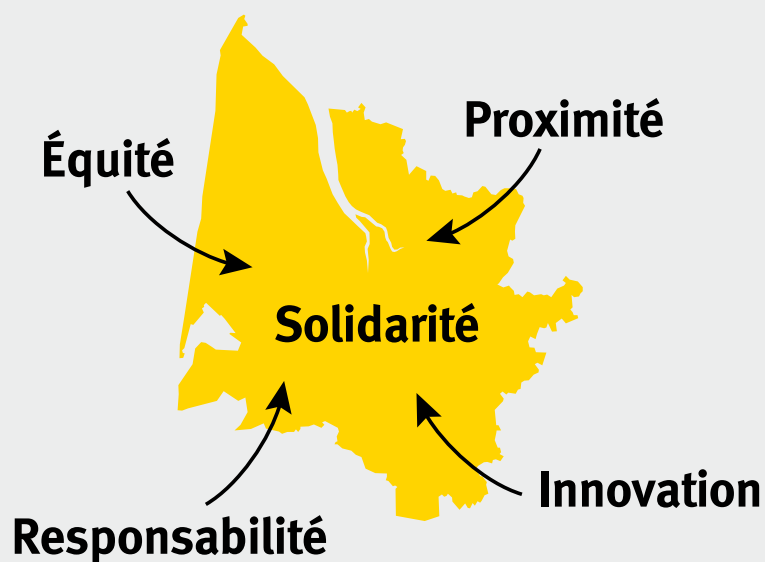
Le Département entend également faire reconnaître la pertinence du périmètre départemental pour assurer une certaine redistribution entre des territoires riches et attractifs et d'autres menacés de décrochage. Il porte et partage l'ambition d'une action qui s'appuie sur les ressources de chaque territoire, sur un réseau de villes, de centres et de bourgs qui offre un cadre de vie favorable au développement d'activités, de projets et d'initiatives.

Le Département soutient une vision du territoire qui évite une croissance urbaine mal maîtrisée, avec les effets négatifs qu'elle emporte pour l'environnement et pour les Girondins. Une vision qui préserve et mette en valeur une nature remarquable et ordinaire.

Explorer des alternatives au tout voiture, préserver une agriculture de qualité qui assure la capacité alimentaire conformément au défi prioritaire que le Département s'est fixé dans le cadre de l'acte III de son Agenda 21, soutenir l'économie sociale et solidaire ainsi que les circuits courts par une amplification des initiatives sur les territoires sont autant d'objectifs qui mobiliseront le Département à l'avenir.

C'est bien le pari de la coopération entre les territoires, et non de leur compétition, que fait le Département ! Il aspire ainsi à substituer à une logique unique de métropolisation qui serait contraire aux objectifs de cohésion territoriale et de solidarité, l'approche par la complémentarité et la réciprocité.

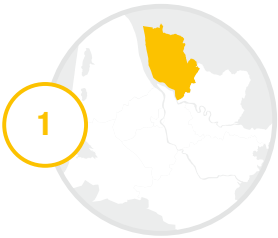
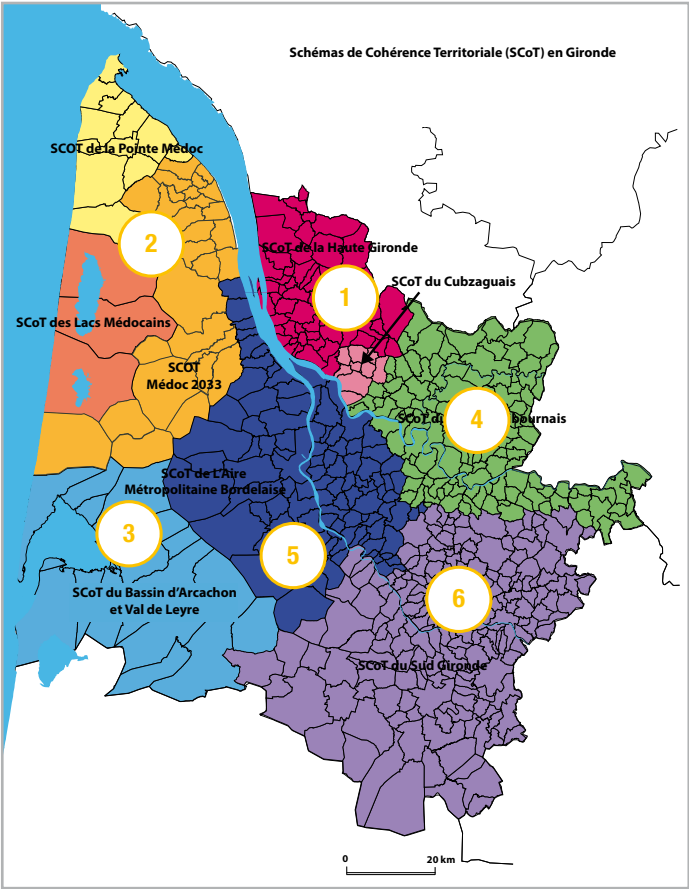
Sans cette cohésion territoriale, les chances de voir prospérer la cohésion sociale sont infimes. Le sentiment de contribution à un avenir collectif, partout en Gironde est essentiel au maintien et au développement du lien social et au vivre ensemble. Le soutien aux acteurs culturels, à des manifestations culturelles de qualité, l'accès à la lecture, à la culture, la conservation d'une mémoire girondine, grâce aux archives départementales, l'accompagnement des clubs sportifs amateurs, qui, quotidiennement, animent le territoire et véhiculent des valeurs fondamentales pour la cohésion sociale contribuent activement à ce lien que nous voulons faire vivre. La Gironde est un territoire bien doté en équipements, mais le Département entend assumer un rôle de médiation et d'animation, pour les faire vivre et les rapprocher plus encore des citoyens ».



L'InterSCoT : pour l'avenir concerté de la Gironde



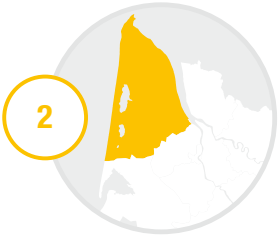
En juin 2013, les acteurs publics porteurs de projets de territoires (à travers les SCoT - schémas de cohérence territoriale) partageaient une vision commune de l'aménagement et du développement durable des territoires girondins, à travers l'InterSCoT et le *Manifeste des territoires pour l'avenir concerté de la Gironde*. Résultat d'échanges fructueux entre ces différents acteurs publics, l'Etat et le Département, ce manifeste témoigne d'une volonté commune de permettre aux habitants d'inscrire leurs projets de vie en Gironde. Illustrant la responsabilité partagée des acteurs publics en matière d'aménagement équilibré et durable, le manifeste rappelle les problématiques posées par les perspectives d'accroissement démographique, notamment en matière de préservation de notre patrimoine naturel, à la fois riche et fragile. Concilier aménagement et environnement et reconnaître l'interdépendance des territoires girondins devenait urgent.



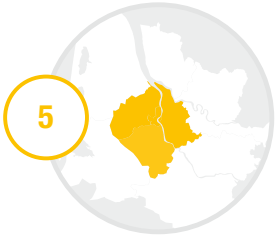
LA HAUTE-GIRONDE
Porte nord d'accès à la région métropolitaine.
→ Sortir du statut de stricte périphérie.



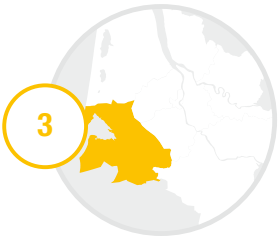
LE LIBOURNAIS
Territoire viticole et industriel.
→ Être un territoire d'équilibre.



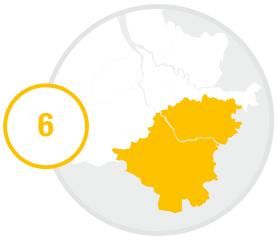
LE MÉDOC
Sites et ressources exceptionnels et avant-port en eaux profondes.
→ Activer son potentiel de développement dans le respect de son espace.



L'AIRE MÉTROPOLITAINE BORDELAISE
Moteur métropolitain.
→ Partager l'expérience acquise et en cours, en faveur d'un urbanisme durable avec les territoires voisins.



LE BASSIN D'ARCACHON ET LE VAL DE L'EYRE
Contributeur majeur au polycentrisme girondin et territoire d'accueil.
→ Préserver l'espace entre l'agglomération bordelaise et le bassin.



LE SUD GIRONDE
En position stratégique sur les grandes infrastructures.
→ Trouver un échange plus équilibré avec l'agglomération.

Partage de points de vue girondins

Les débats qui ont eu lieu depuis 2011 dans le cadre, informel, de l'InterSCoT, ont permis d'identifier trois défis en matière d'aménagement, concrétisés par des chantiers et des rendez-vous, et un autre relatif à la gouvernance de l'InterSCoT. Ces défis se traduisent en deux types d'engagements :

- les pactes stratégiques, ambitions partagées sur lesquelles les partenaires sont prêts à travailler
- les chantiers à ouvrir et les rendez-vous à honorer, qui nécessitent de poursuivre la réflexion et le dialogue

DÉFI 1

Pour une communauté de territoires riche de son environnement : prendre soin de nos ressources pour la qualité de notre cadre de vie.

EXTRAIT DU MANIFESTE

« Il faut imaginer un nouveau modèle de développement. [...] Ainsi sommes-nous décidés à fonder une vision commune de la Gironde autour de la reconnaissance des trames structurantes de son paysage : la forêt, les prairies, les vignobles, les eaux terrestres, le littoral et leurs milieux associés ».



NOTRE VISION COMMUNE ET NOS PACTES STRATÉGIQUES

- Identifier et affirmer nos trames départementales vertes et bleues et conforter et valoriser les espaces viticoles (trames pourpres), agricoles, naturels et forestiers essentiels à la charpente paysagère.
- Tendre vers un objectif national à horizon 2030 de réduction de la consommation foncière et décliner cet objectif commun dans nos territoires.
- Observer et évaluer ensemble l'évolution de notre environnement.



LES CHANTIERS À OUVRIR ET LES RENDEZ-VOUS À HONORER

- Participer et mettre en cohérence les stratégies territoriales et le plan départemental de gestion des déchets.
- Contribuer ensemble au schéma régional de production des matériaux nécessaires à la Gironde.
- Mettre en œuvre le chantier de la gestion de la ressource en eau.
- Prendre en compte ensemble les enjeux énergétiques dans les SCoT.

DÉFI 2

Pour la Gironde polycentrique des villes, des bourgs et des villages autour de la métropole : aménager nos territoires en privilégiant leurs centralités.

EXTRAIT DU MANIFESTE

« Nous croyons aux vertus des centralités, petites et grandes, seules à même d'organiser le « vivre ensemble », d'offrir des solutions de services équitables, solidaires, accessibles à tous. Le principe de centralité ne signifie pas pour autant la ville partout. Il n'exclut pas nos villages, bien au contraire. Il est la clé de la réconciliation entre urbanisme et mobilité : nous avons trop longtemps séparé ces deux logiques ».



NOTRE VISION COMMUNE ET NOS PACTES STRATÉGIQUES

- Promouvoir à tous les niveaux de centralité la cohérence durable entre l'offre de services, la mobilité et l'urbanisme en s'appuyant notamment sur les orientations départementales d'aménagement commercial de la Gironde et le plan départemental de l'habitat.
- Adopter le principe de cinq axes d'articulation entre l'urbanisme et les déplacements pour structurer l'étoile girondine des transports en commun à haut niveau de service.



LES CHANTIERS À OUVRIR ET LES RENDEZ-VOUS À HONORER

- Anticiper le développement et l'aménagement des arcs entre territoires périphériques, en particulier dans l'Est du département.
- Organiser la « Gironde à distance », celle des accès numériques d'aujourd'hui et de demain, en particulier pour les services d'intérêt public de santé et d'éducation.

DÉFI 3

Pour une nouvelle ambition économique à partager : développer mieux en diversifiant les sources de la richesse.

EXTRAIT DU MANIFESTE

« C'est aussi parce que l'économie résidentielle a dominé, que l'aménagement des territoires et l'urbanisme sont devenus extensifs et peu économes des aménités, pourtant essentielles à l'attractivité de la Gironde. Nous voulons remettre les productions sous toutes leurs formes (agricoles, forestières, conchyliques, énergétiques, industrielles, technologiques, etc.) au cœur de nos projets de territoire et porter une stratégie commune en faveur de l'économie productive ».



NOTRE VISION COMMUNE ET NOS PACTES STRATÉGIQUES

- Reconnaître et soutenir les filières économiques d'avenir, et les complémentarités qu'elles suscitent dans le cœur d'agglomération et les territoires girondins.
- Construire et mutualiser l'ingénierie territoriale du développement.
- Partager la stratégie de localisation et d'aménagement des futurs grands projets à vocation économique.
- Porter tous ensemble l'ambition girondine dans la société de la connaissance.



LES CHANTIERS À OUVRIR ET LES RENDEZ-VOUS À HONORER

- Anticiper ensemble l'arrivée de la LGV et l'avenir de l'aéroport.
- Initier un schéma d'accueil et de développement des sites d'activités logistiques, intégrant la relance de l'ambition portuaire et du transport fluvial.
- Identifier le potentiel productif de l'économie résidentielle et le promouvoir.

Ce travail partenarial irrigue non seulement les politiques publiques départementales, mais également, et fortement, la stratégie « Gironde 2033 ». Des visions proposées, avec la carte de l'armature urbaine par exemple, aux modalités de dialogue, l'InterSCoT a ainsi exploré des méthodes et des champs novateurs dont le Département, avec les territoires et l'Etat, continue de bénéficier.





Partie 2

Les enjeux par territoire de solidarité

2.1

AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE

P.32

2.1.1

Bordeaux

p.39

2.1.2

Hauts-de-Garonne

p.47

2.1.3

Graves

p.55

2.1.4

Porte du Médoc

p.63

2.2

HAUTE-GIRONDE

P. 70

2.3

LIBOURNAIS

P. 78

2.4

SUD GIRONDE

P.86

2.5

BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE

P. 94

2.6

MÉDOC

P.102

2.7

SYNTHÈSE DES ENJEUX PAR TERRITOIRE

P.110 / 111

2.1

Aire métropolitaine bordelaise

Éléments de cadrage



2.1

Éléments de diagnostic communs à l'ensemble de l'aire métropolitaine

L'aire métropolitaine bordelaise est composée de quatre territoires : Bordeaux, Graves, Porte du Médoc, Hauts-de-Garonne. Si chaque territoire fait ensuite l'objet de développements spécifiques, un ensemble de traits communs est à souligner et rappelé ci-dessous.

- Une position centrale tant géographique qu'économique (71 % des emplois girondins), qui confère à l'aire métropolitaine un statut particulier vis-à-vis des territoires limitrophes et de la Gironde.
- Une stature de capitale régionale qui induit la présence de services et équipements d'échelle métropolitaine, et une mixité de population (problématiques d'urgence et de précarité accrues mais aussi proportion importante de chercheurs, étudiants, investisseurs...).
- D'importantes disparités territoriales, au sein des quatre territoires de solidarité et plus généralement entre les secteurs urbains, périurbains et ruraux.

Parcours de vie

- Une situation de capitale pour la Gironde, et pour la future grande région, qui induit :
 - la présence en nombre important d'équipements et de services d'envergure métropolitaine (offre de soins et de santé, dispositifs d'urgence comme le 115...).
 - des situations « temporelles » spécifiques : temps de travail en horaires atypiques, temps partiels, mobilité domicile-travail contrainte... (impact notamment de l'importance des commerces).
- Un territoire avec de nombreuses disparités :
 - générationnelles : population jeune importante (part des moins de 25 ans supérieure à la moyenne départementale) couplée à un vieillissement de la population.
 - socio-économiques : territoire « moteur » économique et dont le revenu fiscal des ménages est supérieur à la moyenne girondine (hormis sur les Hauts-de-Garonne). Dans le même temps, la présence d'une population pauvre et précaire sur certains secteurs, et la concentration de publics en difficulté spécifiques à une ville centre (populations étrangères / migrants, personnes en errance, personnes isolées...), sont constatées.
 - territoriales : les disparités socio-économiques sont clairement spatialisées à l'intérieur même des territoires de solidarité (cf. § « prévention des exclusions » de chaque territoire).
- En conséquence, et en dépit d'une offre d'équipements et d'accompagnement importante en volume, certaines difficultés et carences sont à souligner en termes :
 - d'équipements pour la petite enfance, les personnes âgées et handicapées, les jeunes...
 - de dispositifs et de services adaptés aux besoins d'accompagnement : prise en charge insuffisante des problèmes psychologiques et de santé mentale, problème de vocation des familles d'accueil...
 - de parcours résidentiels (problème quantitatif et qualitatif d'offre de logement et d'hébergement) et de mobilité.

Vivre ensemble

- Le territoire est l'un des mieux dotés de Gironde en équipements liés à la lecture publique et le plus couvert en services d'archives constitués (environ une douzaine). Il présente par ailleurs une diversité et une richesse patrimoniale : paysages et topographies spécifiques et remarquables (réseau des Jalles, coteaux, fleuves et estuaire...), cadre de vie urbain de qualité profondément transformé depuis 20 ans, nombreux monuments historiques et sites classés et inscrits, patrimoine touristique de l'Entre-deux-Mers (églises, bastides, moulins, lavoirs...), lieux de mémoire industrielle...
- Il est à noter la présence d'importantes aménités patrimoniales, d'acteurs (dont la Scène de Musiques Actuelles - SMAC - d'agglomération), de grands équipements et d'événements culturels, mais également de nombreuses petites structures de proximité qui jouent un rôle essentiel et sont à consolider.

- Le parc d'équipements sportifs est important en volume, mais vieillissant et saturé. La pratique sportive est disparate selon les secteurs (dichotomie urbain / rural).
- Il existe une vraie richesse associative (volume et diversité) mais des besoins subsistent en termes de médiation et de mise en réseau des structures ; le mouvement associatif semble s'essouffler sur certains secteurs.

Qualité de vie

- Un territoire soumis à de fortes pressions sur les ressources naturelles et agricoles, induites par son poids démographique et son développement économique.
- Un espace pleinement inscrit dans une interdépendance avec ses voisins (notion de biens communs et de transactions). Sa localisation centrale, son poids dans le réseau des villes girondines, engendrent un partage des risques (inondations, pollution atmosphérique liée aux transports). Mais y sont également présents des équipements d'intérêt départemental (culture, sport, traitement des déchets...). L'aire métropolitaine génère aussi des besoins importants en termes de ressources (eau, foncier, matériaux...).

Ressource en eau

- Malgré une problématique de minéralisation du principal aquifère (Eocène), l'eau potable est de bonne qualité et fait l'objet d'actions spécifiques (protection avancée des captages, économies d'eau renforcées, notamment, par une sectorisation des réseaux en cours...). Mais la surexploitation de ces nappes profondes conduit à un problème quantitatif généralisé. Des efforts conséquents (substitution par la mise en œuvre d'un nouveau champ captant hors de ce territoire) ont débuté et sont devenus impératifs pour réduire les prélèvements d'ici 2021, tout en faisant face à l'accueil de nouveaux habitants et plus globalement à la métropolisation en cours sur ce territoire. L'état des masses d'eau superficielles est inférieur au bon état écologique.
- Des pressions significatives sont exercées sur la plupart des masses d'eau par l'assainissement ou les pollutions industrielles et agricoles.
- Le risque inondation est majeur sur ce secteur. La connaissance précise existe et ce risque fait l'objet de mesures spécifiques (PPRI, TRI, inventaire de digues, PAPI...). Une gouvernance autour de l'eau reste cependant à construire.
- Les outils peuvent parfois être complexes et de portée limitée (SAGE en particulier).

Paysages

- Un cadre de vie naturel et urbain de grande qualité lié à la diversité des paysages (paysages agro-naturels et terroirs viticoles notamment, coteaux boisés en rive droite, Jalles et palus, larges vallées prairiales...). La présence forte des boisements constitue un élément identitaire de l'aire métropolitaine. Mais les interfaces urbaines avec le paysage forestier, agricole ou viticole sont encore peu maîtrisées et souffrent de la pression foncière.

Aire métropolitaine bordelaise

Éléments de diagnostic communs à l'ensemble de l'aire métropolitaine

Qualité de vie

Biodiversité, milieux aquatiques, zones humides

- Du fait de la diversité des paysages et milieux (marais, lagunes, landes humides, petits boisements, haies, vallées de prairies humides...), le territoire dispose d'une biodiversité remarquable. Elle comprend un grand nombre d'espèces rares dont plusieurs endémiques et des zones humides et aquatiques de grande qualité. Ces dernières sont toutefois fortement exposées à des phénomènes de fragmentation et de fragilisation par les infrastructures de déplacement, la poursuite de l'étalement urbain et les pollutions.

Déchets

- Un territoire fortement « producteur » de déchets (60 % des déchets girondins), qui dispose d'une capacité de traitement actuellement satisfaisante mais qui doit poursuivre le développement de nouvelles voies de valorisation (économie circulaire).

Foncier

- Des outils de protection (ZPENS, PPEANP) et des documents d'urbanisme qui tendent à renforcer la préservation et la valorisation des espaces naturels agricoles et forestiers sur l'agglomération bordelaise : le nouveau SCoT du Sysdau table sur 80 % de l'urbanisation en renouvellement urbain et en densification, sur une diminution de la consommation foncière par nouvel habitant et par logement grâce à une réflexion importante sur les formes urbaines (passage de 450 m2 par habitant à 320 m2).
- Une réelle volonté et opportunité pour le territoire de l'aire métropolitaine de valoriser la nature et l'agriculture en ville (cf. couronne de sites de projets agricoles, sylvicoles et naturels dans le SCoT) et réflexion sur les bio-régions (Ecole de Florence : approche paysagère, circuits courts agricoles...).

Capacité de développement

- Un territoire qui cumule les difficultés en termes d'habitat avec une inadéquation chronique entre la demande de logements, diverse et importante, et l'offre en quantité ou en qualité : tension foncière et immobilière sur l'ensemble du territoire, parc HLM important mais insuffisant, segmentation forte des marchés de l'habitat, inadaptation de l'offre de logement à destination des personnes défavorisées et des publics spécifiques, niveaux de maturation contrastés des stratégies habitat des EPCI. En matière de logement social, de fortes disparités territoriales perdurent. L'objectif de 25 % posé par la loi Solidarité et renouvellement urbain n'est pas partout atteint (à titre d'exemple, 16 des 28 communes de Bordeaux Métropole enregistrent un taux inférieur à 25 %).
- Conséquence de son poids économique et de l'organisation historique des infrastructures en radiales, l'aire métropolitaine connaît une problématique forte de congestion liée au nombre important de déplacements, qui sont par ailleurs encore très largement effectués en véhicule individuel, de surcroît utilisé en solo.
- Un territoire qui bénéficie d'une couverture en équipements et services, y compris en accès numériques, supérieure à la moyenne girondine, avec une répartition assez homogène sur le territoire : si les équipements métropolitains sont logiquement implantés en cœur d'agglomération, la grande majorité des communes dispose au moins d'un équipement ou service de niveau intermédiaire et la répartition en équipements et services de proximité est assez équilibrée entre les territoires de l'aire métropolitaine. Le territoire a récemment été labellisé « French Tech ».
- Il existe un problème de reconnaissance et de mise en réseau des centralités secondaires sur le secteur périurbain.



Économie

- Une attractivité forte (71 % des emplois pour 62 % de la population), qui fait du territoire un moteur du développement économique girondin et lui confère des responsabilités pour le développement équilibré de la Gironde. Des améliorations sont possibles dans la répartition des activités (concentration forte des zones d'emplois et d'activités sur le quadrant Nord-Ouest de l'aire métropolitaine),
- Des débouchés importants pour les produits et services issus des filières agro-alimentaires et forestières, qui représentent encore un poids non négligeable dans l'économie malgré les contraintes existantes.
- Un tissu économique diversifié et structuré autour de filières à forte valeur ajoutée : laser et photonique, aéronautique / espace / systèmes embarqués, santé / pharmacie, TIC / numérique, éco-activités, construction / démantèlement nautique... L'aire métropolitaine regroupe les principales fonctions tertiaires de la région (administrations, santé et recherche, commerces, services aux entreprises, banques et assurances, télécommunications) et est caractérisée par une forte dynamique en termes de recherche et de formation (plus de 3 000 chercheurs et enseignants chercheurs, opération campus...).
- Les établissements sont majoritairement de petite taille malgré quelques unités avoisinant 1 000 salariés essentiellement localisées dans l'agglomération bordelaise.
- La zone d'emploi bordelaise figure parmi les plus dynamiques et compétitives : 2^{ème} zone d'emploi de France métropolitaine (hors Île de France) en superficie (derrière la zone d'emploi de Toulouse) en couvrant plus de 16 % du territoire régional et concentrant 37 % de la population et 40% des emplois. Le chômage y est cependant plus élevé et sa progression à court terme plus forte, dans le sillage de restructurations économiques importantes.
- Le territoire concentre la majorité des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), et donc une forte densité d'actions et d'initiatives : cela constitue une richesse mais aussi un frein (manque de visibilité et de lisibilité). Des acteurs structurants de l'ESS, agissant dans le champ de l'accompagnement et du financement, sont présents sur Bordeaux ou sa périphérie, mais ont vocation à intervenir sur l'ensemble du département (ex. : IFAID / DLA, Aquitaine Active, ATIS). Les acteurs ne se connaissent pas forcément. Des « microcosmes se créent, mais restent en vase clos » (cf. Livre Blanc de l'ESS en Gironde) : manque de transversalité entre les réseaux existants. Certaines communes portent un intérêt particulier à l'ESS et disposent d'élus référents. Les acteurs de l'ESS sont encore trop peu présents sur certains grands projets d'aménagement.

Carte des dynamiques de l'aire métropolitaine bordelaise

2 Le secteur Porte du Médoc

- Variété de paysages
- Zone de desserrement de l'agglomération bordelaise, soumise à une forte pression foncière
- Offre de mobilité à renforcer
- Présence d'activités agricoles et viticoles

3 Le secteur Presqu'île

- Offre d'équipements et services moins importante et/ou à requalifier
- Territoire très fortement soumis au risque inondation, conduisant à des restrictions de construction drastiques
- Accessibilité difficile
- Secteur peu dense
- Fort ancrage industriel (pôle pétrochimique d'Ambès), portuaire et commercial

4 Le secteur Entre-deux-Mers

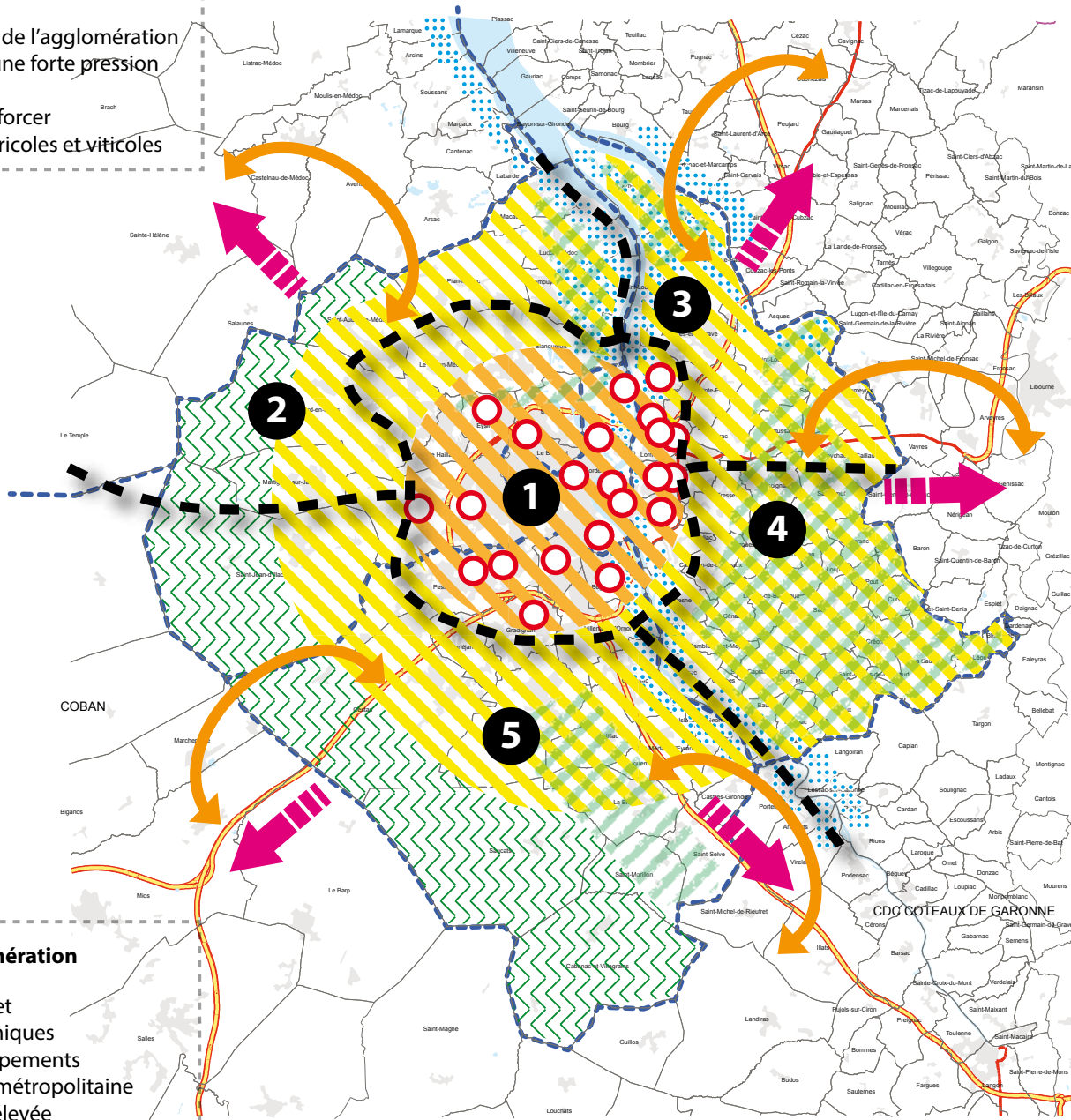
- Important accueil de nouvelles populations
- Richesse de l'offre culturelle et sportive, porteuse de lien social
- Paysage typique : vignes et vallons avec un patrimoine touristique
- Forte pression sur les ressources (eau, foncier...)
- Urbanisation majoritairement portée par l'habitat pavillonnaire
- Mobilité assez dépendante du véhicule individuel
- Economie principalement axée sur la viticulture, dont la notoriété est à développer

5 Le secteur des Graves

- Importantes aménités patrimoniales (archéologie, vignobles et domaines...)
- Forte pression foncière sur les ressources (eau, foncier...)
- Urbanisation majoritairement portée par l'habitat pavillonnaire
- Mobilité fortement dépendante du véhicule individuel
- Territoire agricole aux productions diversifiées : viticulture, céréaliculture...

1 Le cœur d'agglomération

- Mixité générationnelle et inégalités socio-économiques
- Offre importante d'équipements et de services d'échelle métropolitaine
- Densité de population élevée
- Carence en matière de logements, dont sociaux malgré la forte concentration sur le GPV
- Cœur économique de l'aire métropolitaine et de la Gironde



Zone d'attractivité économique et/ou résidentielle en développement



Quartier politique de la ville



Desserrement du cœur d'agglomération



Zone d'attractivité économique et/ou résidentielle existante



Risque d'inondation



Espace naturel vulnérable



Flux domicile / travail



Espace agricole et forestier support d'activités économiques traditionnelles

Aire métropolitaine bordelaise

Enjeux communs à l'ensemble de l'aire métropolitaine

Conditions de réussite :

Organiser la gouvernance interinstitutionnelle et la participation citoyenne

Pour que la métropolisation contribue à un développement équilibré de la Gironde.

- Comment faire jouer les solidarités internes sur le territoire de l'agglomération, générateur de richesses, et organiser les complémentarités au bénéfice d'un aménagement équilibré de la Gironde ?
- Comment tirer parti du potentiel de l'aire métropolitaine pour développer les solidarités et les coopérations avec les autres territoires ?



Concilier les défis de l'attractivité et de la proximité

- **Affirmer le rôle de l'aire métropolitaine dans la compétition européenne, pour disposer d'une offre de services et d'équipements de haut niveau, à fort rayonnement.** Le territoire de l'aire métropolitaine doit concentrer davantage d'offres pour exister aux échelles régionale, nationale et européenne et continuer d'attirer les entrepreneurs, les chercheurs... Les grands projets doivent également être accompagnés, dans toutes leurs dimensions (foncier, services, équipements...).
- **Répondre aux besoins de tous les publics, dans toutes leurs spécificités, qui composent l'aire métropolitaine, notamment sur les besoins du quotidien :** accès aux soins, offre d'accueil pour la petite enfance, services aux personnes âgées et handicapées, accompagnement des personnes vulnérables, offre d'insertion professionnelle, parcours résidentiel pour le logement, offre de mobilité...

Organiser le système de complémentarités et de dépendances

- **Interconnexion vers l'extérieur :** faire en sorte que l'attractivité, le dynamisme et l'innovation de la métropole « jouent » sur les territoires voisins en valorisant la capacité d'innovation de la métropole en matière d'habitat, de numérique, de transition écologique, d'économie créative...
- **Interconnexion depuis l'extérieur :** tirer parti des atouts et des ressources des territoires limitrophes en mobilisant des ressources de l'économie agricole et forestière (circuits courts), du tourisme (contrat de destination)...

Contribuer à l'équilibre girondin et faire jouer la solidarité entre territoires



2.1.1

Bordeaux

Éléments de cadrage



Données clés de Bordeaux

Population

DÉMOGRAPHIE



241 287

POPULATION AU
1^{ER} JANVIER 2012*

Bordeaux
16,3 %

Part de la population
du territoire dans
le département
au 1^{er} janvier 2012*

0,5 %

ACCROISSEMENT
ANNUEL MOYEN
2007 - 2012*

4850,1

DENSITÉ MOYENNE
DE POPULATION
(HAB/KM²)
EN 2011**

Répartition de la population
au 1^{er} janvier 2012 selon le
groupe d'âges*

80 ANS ET +

5 %

65-79 ANS

9 %

55-64 ANS

10 %

40-54 ANS

17 %

25-39 ANS

24 %

18-24 ANS

18 %

11-17 ANS

6 %

- DE 11 ANS

10 %

* Source : INSEE / RPP

** Source : INSEE base-cc-séries historiques-1968 à 2011 croisée xls communes

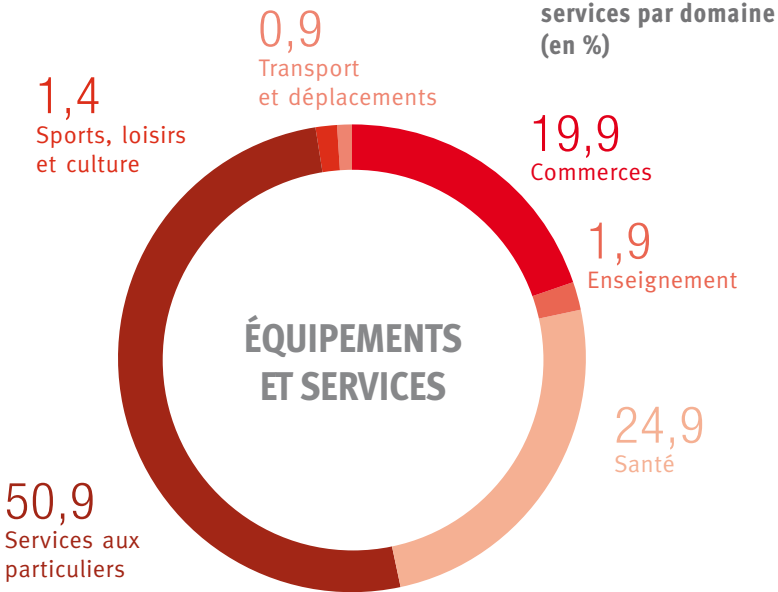
*** Source : IODAS / INSEE (RPP 2012)

PRESTATIONS SOCIALES

15,1 %

Part des allocataires du
RSA parmi les 25-64 ans
au 31 décembre 2014***

Offre du territoire



Source : INSEE, base permanente des équipements et services 2013

Habitat

11,4 %

PART LOGEMENTS HLM
Source : INSEE

7 %

PART LOGEMENTS
VACANTS
AU 1^{ER} JANVIER 2012
Source : INSEE / RPP

0,5

SURFACE TOTALE
ARTIFICIALISÉE EN HA
DE 2000 À 2013
Source : données SAFER -
Traitement CG33

PRIX MOYEN M² EN 2013

Source : données DGFIP - Demande de Valeurs Foncières -
Traitement CG33

MAISON

3 261,6 €

APPARTEMENT

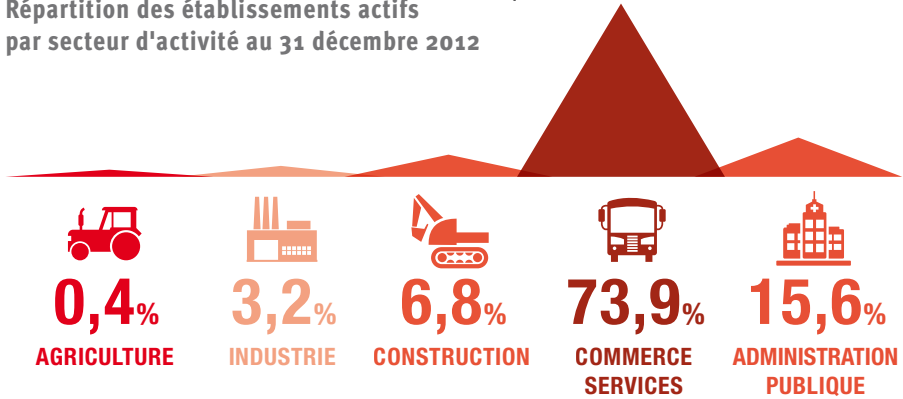
2 847,2 €

Économie

ÉTABLISSEMENTS

Répartition des établissements actifs
par secteur d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 35 462
(SOIT 21% DES ÉTABLISSEMENTS GIRONDINS)

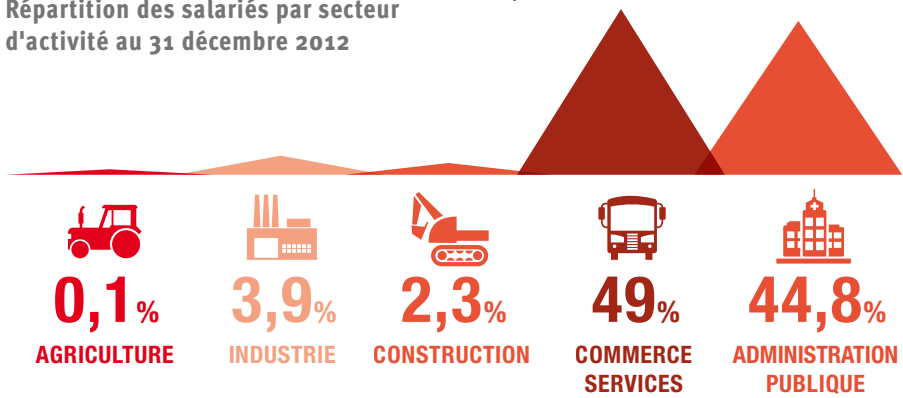


Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

EFFECTIFS SALARIÉS

Répartition des salariés par secteur
d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 154 363
(SOIT 29% DES EFFECTIFS SALARIÉS GIRONDINS)



Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

18,2 %

TAUX DE CRÉATION
D'ENTREPRISES
EN 2013

Bordeaux

Éléments de diagnostic

Parcours de vie

Petite enfance, santé et famille

Une offre de soins et de services de santé importante (centres hospitaliers, médecine généraliste...) mais une prise en charge insuffisante des situations de troubles psychiques des adultes ainsi que des adolescents et jeunes adultes.

Bien que le nombre d'enfants de 0 à 3 ans soit stable et que des efforts importants aient été faits pour développer l'offre, les besoins de garde des jeunes enfants ne sont couverts qu'à 69 % (source : CAF) et ne prennent que trop rarement en compte les horaires atypiques.

Pour les services petite enfance et personnes âgées, on peut observer une nette tendance à la privatisation.

Personnes âgées et handicapées

Une offre conséquente de soins et d'hébergement destinée aux personnes âgées et handicapées mais encore insuffisante pour répondre à tous les besoins. Un territoire qui semble moins fragile face à la problématique du vieillissement. Des signaux sont toutefois à surveiller (paupérisation, difficulté de mobilité...).

La ville de Bordeaux est sensibilisée et mobilisée pour une meilleure prise en compte des handicaps. Toutefois, la socialisation des enfants handicapés reste problématique pour diverses raisons (formation des encadrants, conditions de transport ou encore isolement des parents). Enfin, il est à noter qu'il n'y a pas d'atelier de travail protégé à Bordeaux, ce qui entraîne une saturation des structures d'accueil.

Prévention des exclusions et développement social

Le territoire a le revenu fiscal par unité de consommation le plus important de l'aire métropolitaine. Un fort contraste existe entre, d'une part, une partie de la population bien insérée, qui bénéficie de forts revenus, et d'autre part une concentration des situations de précarité dans certains quartiers (Bordeaux Nord, Saint-Jean, Saint-Michel, Benauges...). Différents indices l'illustrent : revenus, inactivité, proportion de bénéficiaires de prestations sociales, mal logement... À cela s'ajoutent les problématiques de publics spécifiques à une ville centre (errance en augmentation, isolement, migrations...). Par ailleurs, le besoin de coordination des multiples acteurs intervenant dans le champ social est une question récurrente.

Insertion

Un territoire qui représente le principal pôle économique de Gironde mais qui est confronté à un risque important de décrochage des publics fragilisés (peu ou pas formés, mal logés...). Celui-ci souffre aussi d'un manque de coordination des acteurs de plus en plus fragilisés en raison de la dégradation de leurs conditions d'exercice (atomisation des financements, complexités administratives, manque de visibilité et de stabilité des soutiens...).

Jeunesse (collèges et éducation)

Une forte proportion de jeunes (35 % de moins de 25 ans), qui induit des problématiques spécifiques (logements étudiants, situations de précarité, jeunes en errance...). Bordeaux bénéficie d'une offre de services et d'équipements en nombre important mais à surveiller du fait de la poursuite de la croissance démographique et de la vétusté de certains d'entre eux. Dans ce secteur aussi les opérateurs sont fragilisés par un contexte budgétaire et administratif très contraignant.

Vivre ensemble

Culture, lecture publique, archives et patrimoine

Bordeaux est l'un des territoires les mieux dotés en matière d'offre et de services culturels, d'archives, de lecture et il bénéficie d'un patrimoine urbain exceptionnel (classement UNESCO).

Toutefois, il souffre d'une disparité entre de grandes structures et un tissu associatif plus modeste qui peine financièrement à se maintenir malgré sa qualité et son implication dans les champs du vivre ensemble et du travail social.

Sport et vie associative

En dépit d'une richesse associative et d'une offre d'équipements importante, des carences demeurent en termes de maillage des équipements et de mise en réseau des structures.

La vie associative souffre d'un manque important de lieux d'accueil pour se développer ou même vivre son engagement associatif. Elle se trouve plus que jamais en difficulté en raison des baisses des subventions publiques associées à une augmentation des sollicitations dans un environnement administratif toujours plus complexe.

Les équipements de proximité, tant sportifs qu'associatifs (piscines, gymnases, salles des fêtes ou locaux d'accueil), répartis de manière inégale en fonction des secteurs, tendent à se détériorer.

Qualité de vie

Globalement, la qualité de vie s'est améliorée à Bordeaux.

Foncier, espaces naturels, agricoles et forestiers, biodiversité et paysages

Un paysage urbain qui se renouvelle et se densifie, avec la présence de quelques espaces de nature (parcs).

Gestion des ressources (eau, assainissement, énergies renouvelables, déchets)

Quelques initiatives en matière d'énergie renouvelable (hydrolienne, parking photovoltaïque...).

Gestion des risques et des nuisances

Le territoire de Bordeaux est soumis à des risques de nature différente : inondation, intensification du trafic ferroviaire (y compris dangereux) en ville en lien avec la résorption du bouchon ferroviaire, congestion routière qui impacte la qualité de l'air...





Capacité de développement

Urbanisme, habitat et foncier

Malgré un nombre important de logements sociaux, un déficit de près de 9 000 logements est à souligner. Les capacités de production des bailleurs sont obérées par un coût du foncier très élevé. Trop peu de constructions de PLAI en proportion de l'ensemble du locatif construit.

Bordeaux compte de grandes opérations d'aménagement : Bastide Niel, Bassins à Flot, Euratlantique... qui semblent ne pas prendre suffisamment en compte l'organisation d'espaces de convivialité et de solidarité nécessaires à un mieux vivre ensemble.

L'objectif de densification, sur des quartiers plus excentrés, avec des programmes immobiliers de qualité inégale, pourrait poser des problématiques sociales à l'avenir (copropriétés en difficulté, logement social de fait, précarisation des populations...).

Parallèlement, la rénovation de certains quartiers, qui s'accompagne souvent d'un déplacement de populations vers la périphérie, pourrait générer un phénomène de gentrification défavorable à la mixité sociale. Cela renforce la spécialisation de l'accueil des populations les plus modestes sur certains quartiers vulnérables de Bordeaux (Bordeaux Nord, Bacalan, Saint-Michel, Saint-Jean, Belcier, Bastide : 22 % de taux de pauvreté).

Mobilité et infrastructures

Le secteur est le mieux couvert en termes de transports en commun mais des problèmes de congestion demeurent.

La thrombose du tram sur certaines portions et l'insuffisance d'un maillage transversal et intra quartier accentue la circulation automobile et génère un bilan carbone négatif pour Bordeaux.

Numérique

L'accès aux ressources numériques est facilité et diverses initiatives émergent (développement d'écoles numériques par la ville de Bordeaux à Bacalan). Cependant, le tout numérique ne doit pas éluder la prise en compte de l'accompagnement des personnes en rupture numérique.

Équipements et services

Bordeaux est le territoire le plus couvert en équipements et services, privés et publics, dont certains sont d'échelle métropolitaine.

Économie

Commerce, industrie et tourisme

La ville compte plusieurs secteurs économiques importants : économie créative, numérique, congrès et tourisme (label UNESCO, tourisme d'affaires, tourisme fluvial), nautisme, et surtout tertiaire et services. La ville s'appuie sur une stratégie de marketing territorial affirmée, avec la marque « Osez Bordeaux ». Pour quelques activités, cette dynamique n'est pas sans poser des problèmes de cohabitation avec les riverains dans certains secteurs et ne bénéficie que trop rarement aux personnes en recherche d'emploi des quartiers concernés.

L'essor du tourisme est remarquable depuis le classement de la ville au patrimoine UNESCO. C'est une force qui s'accompagne, malgré tout, de certains effets dommageables (raréfaction, à certaines périodes de l'année, de solutions de logement temporaire pour des personnes en difficulté, du fait de capacités hôtelières insuffisantes).

La future Cité du Vin (425 000 visiteurs attendus) sera un levier important dans la diffusion des clientèles sur les territoires via la plateforme oenotouristique.

Économie sociale et solidaire

Présence d'acteurs structurants de l'ESS, de l'économie créative, de l'économie collaborative (Darwin, Aquitaine Active, Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement -IFAID-, fabrique POLA, Aquitaine Groupement d'Employeurs Culture -AGEC-, La Ruche, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire) mais peu coordonnés entre eux. Ce secteur de l'économie sociale et solidaire, même s'il sécurise l'accès à l'entrepreneuriat, n'est pas encore suffisamment investi par les publics les plus précaires.



Bordeaux

Les enjeux

Soutenir et faire en sorte que la capacité de développement économique et d'innovation du territoire profite à tous les habitants

- Renforcer l'adéquation entre l'offre d'emplois et la qualification de la main d'œuvre.
- Proposer des services de mobilité adaptés aux besoins des populations y compris en travaillant sur les alternatives à la mobilité (numérique, télétravail...).
- Aller vers plus de reconnaissance des structures de l'économie sociale et solidaire comme acteurs économiques.
- Prendre en compte les horaires atypiques des emplois commerciaux.
- Développer et accroître la commande publique responsable.

Promouvoir un développement équilibré de la ville, soucieux de la qualité de vie et garant de mixité sociale

- Produire des logements abordables.
- Poursuivre l'émergence de solutions pour les parcours résidentiels des publics spécifiques ou vulnérables.
- Développer la connaissance sur la problématique des déchets.
- Questionner les impacts socio-environnementaux des projets d'aménagement et des infrastructures.
- Réduire la vulnérabilité du territoire face au risque inondation.



Bordeaux

Coordonner et faciliter l'action des opérateurs locaux pour améliorer l'offre de services de proximité et mieux faire connaître les ressources du territoire

- Rendre lisibles et formaliser les niveaux d'intervention pour l'enfance, développer leur complémentarité.
- Soutenir les petites structures, dans une logique d'équilibre par rapport aux grosses structures et développer les échanges d'expériences pour créer de la complémentarité entre les capacités des uns et les compétences des autres.
- Développer la médiation quant à la fréquentation des manifestations et lieux culturels pour les publics vulnérables.
- Développer le maillage des équipements sportifs.



Les leviers d'action (identifiés en conseils de territoire)

Soutenir et faire en sorte que la capacité de développement économique et d’innovation du territoire profite à tous les habitants

- En allant vers plus de reconnaissance de l’économie sociale et solidaire.
 - Mettre en place un espace pour que les acteurs s’identifient, échangent, promeuvent l’ESS (espace de promotion et de mutualisation).
 - Sensibiliser les publics précaires sur les possibilités offertes par ce secteur.
 - Chiffrer l’impact économique local des structures ESS (fournisseurs).
- En renforçant l’adéquation entre l’offre d’emplois et la qualification de la main d’œuvre.
 - Penser des formations collectives, laisser la place à l’expérimentation.
 - Créer des dispositifs de formation à long terme.
 - Développer des dispositifs de soutien à l’emploi et au recrutement à long terme.
 - Créer un centre de formation centré sur l’hôtellerie et le tourisme.
 - Développer la médiation et les usages numériques pour l’insertion et la formation.
 - Donner le goût d’entreprendre dès le plus jeune âge.
- En développant et en accroissant une commande publique responsable et vertueuse (clause d’insertion, circuits courts...).
- En proposant une offre linguistique diversifiée à visée « insertion professionnelle » en capacité de répondre à la présence de populations étrangères qui ont besoin d’accéder à la maîtrise linguistique et des gestes professionnels.
- En utilisant la culture, les archives, la lecture publique, comme supports à l’insertion par l’activité économique, sur la base d’un modèle économique viable.
- En travaillant la problématique de l’insertion des personnes en souffrance psychique ou souffrant de maladie mentale, qui ne relèvent pas ou plus de l’AAH.
- En augmentant le nombre de tiers lieux.



Promouvoir un développement équilibré de la ville, soucieux de la qualité de vie et garant de mixité sociale

- En garantissant le droit au logement digne et en adaptant l’offre aux besoins du territoire.
 - Enrayer l’engorgement des dispositifs d’hébergement notamment et rétablir la sortie de ces dispositifs en augmentant une offre de logement locatif adapté aux ressources des ménages (PLAI).
 - Avoir un traitement de la dimension logement pour les personnes âgées et handicapées.
 - Faire face à l’augmentation de la population âgée dépendante annoncée pour les années à venir.
 - Prendre en compte le hiatus entre l’évolution du coût du logement et les caractéristiques socioéconomiques de la population bordelaise.
 - Disposer d’une offre de logement pouvant répondre à des situations spécifiques : jeunes en rupture brutale, femmes victimes de violences.
 - Redynamiser la lutte contre l’habitat indigne et/ou insalubre.
 - Réserver des appartements à la colocation dans le cadre de démarches d’accompagnement des personnes vers l’autonomie, dans le parc locatif public aussi bien que privé.
 - Réquisitionner des logements inoccupés.
 - Favoriser la mise en vente de logements vacants pouvant être achetés par des ménages plus aisés afin de conserver une mixité dans les quartiers et les écoles.
 - Créer un établissement public foncier local pour mieux maîtriser l’évolution du coût du foncier.

Bordeaux

Les leviers d'action (identifiés en conseils de territoire)

- En créant de nouveaux espaces de convivialité et de solidarité (recycleries, jardins partagés, ateliers cuisine ou couture...) en faisant en sorte que ces lieux se situent au cœur des quartiers, points de passage obligés qui puissent être des lieux d'information, de participation, de mobilisation... en accès libre et gratuit.
- En favorisant la participation des habitants, y compris les futurs, dans l'élaboration des projets d'aménagement.
 - Réfléchir à des budgets collaboratifs confiés aux habitants.
 - Prendre en compte les temps de vie des habitants dans la conduite des projets des territoires.
- En soutenant le déploiement des plateformes de rénovation énergétique de l'habitat.
- En s'organisant pour faire face à l'évolution des populations et préserver la mixité sociale dans les quartiers.

Coordonner et faciliter l'action des opérateurs locaux pour améliorer l'offre de services de proximité et mieux faire connaître les ressources du territoire

- En améliorant l'offre de services pour la petite enfance et l'enfance, ainsi que sa lisibilité.
 - Rendre lisible et formaliser les niveaux d'intervention pour l'enfance, développer leur complémentarité.
 - Garantir une prise en charge précoce des jeunes enfants (engorgement des circuits « classiques » de suivi) en s'appuyant sur les services publics.
 - Augmenter les capacités d'accueil familial sur Bordeaux.
 - Développer une offre d'accueil du jeune enfant en rapport avec les problématiques des femmes seules avec enfant en parcours d'insertion.
 - Soutenir et faciliter l'accès aux structures d'accueil pour les familles avec des horaires atypiques et/ou en situation de précarité, afin de lever les freins à l'insertion.
 - Développer l'offre sportive dans les collèges.





- En accompagnant le vieillissement de la population.
 - Garantir la cohérence des parcours de vie des personnes âgées et handicapées.
 - Permettre le « bien vieillir à domicile » en s'appuyant sur le secteur public et non marchand.
- En soutenant les initiatives liées à la santé.
 - Rendre lisible une offre certes présente en nombre mais souvent peu repérée, travailler en réseau (entre les structures et tous les professionnels de santé) et en complémentarité, dans le respect de chacun.
 - Réussir le travail de partenariat avec la psychiatrie.
 - Développer l'offre sportive ou d'activité physique comme vecteur de prévention santé et d'insertion pour les publics en difficulté.
 - Veiller à l'accès aux soins pour tous, et notamment les personnes en rupture.
 - Favoriser la mixité sociale par des services ouverts à tous et développer des actions collectives permettant l'expression de chacun, la promotion et la prévention de la santé.
- En valorisant les compétences des habitants, en suscitant l'implication de chacun.
 - Réutiliser les compétences des habitants selon leurs ressources culturelles, sportives, techniques dans une logique de partage.
 - Créer des échanges de savoirs par des réseaux locaux dans chaque quartier.
 - Inventer des systèmes d'échanges et de services.
 - Créer des espaces collaboratifs et citoyens avec une liberté d'expression adaptée à toutes les tranches d'âge ou origines.
- En facilitant l'action des structures de terrain au quotidien.
 - Améliorer l'articulation entre les politiques des collectivités.
 - Clarifier les compétences État-Département en matière d'accompagnement des familles en situation irrégulière.
 - Arrêter de systématiser les appels à projets (pour les petits montants privilégier la négociation de projets), les assouplir pour permettre une réponse inter-associative.
 - Octroyer des locaux adaptés aux activités favorisant le vivre ensemble.
 - Créer ou mettre à disposition des lieux inter-associations avec une répartition équitable sur le territoire (MDSI par exemple).
 - Créer un observatoire partagé de veille sociale interinstitutionnelle pour anticiper les évolutions sociodémographiques et adapter ou redéployer les moyens disponibles.
 - Créer un espace de concertation et de pilotage interinstitutionnel et intersectoriel (ex. : social et culture) pour décroisonner les politiques publiques, rendre lisibles les coopérations et faciliter l'action des acteurs de terrain.
 - Opérer par conventions pluriannuelles pour se projeter sur le long terme.
 - Encourager la mutualisation de moyens en matière d'ingénierie et favoriser ainsi le soutien des petites structures par les plus grosses associations.
 - Adopter une conduite participative des projets associant l'ensemble des acteurs concernés.
- En faisant de l'Europe un levier pour les porteurs de projets ; trouver les formes d'accompagnement nécessaires à l'appui des structures associatives pour le portage de projets européens.

2.1.2

Hauts-de-Garonne

Éléments de cadrage



Données clés des Hauts-de-Garonne

Population

DÉMOGRAPHIE



178 616

POPULATION AU
1^{ER} JANVIER 2012*

Hauts-de-Garonne
12 %

Part de la population
du territoire dans
le département
au 1^{ER} janvier 2012*

0,9 %

ACCROISSEMENT
ANNUEL MOYEN
2007 - 2012*

398,1

DENSITÉ MOYENNE
DE POPULATION
(HAB/KM²)
EN 2011**

Répartition de la population
au 1^{ER} janvier 2012 selon le
groupe d'âges*

80 ANS ET +

5 %

65-79 ANS

11 %

55-64 ANS

13 %

40-54 ANS

22 %

25-39 ANS

19 %

18-24 ANS

8 %

11-17 ANS

9 %

- DE 11 ANS

14 %

* Source : INSEE / RPP

** Source : INSEE base-cc-séries historiques-1968 à 2011 croisée xls communes

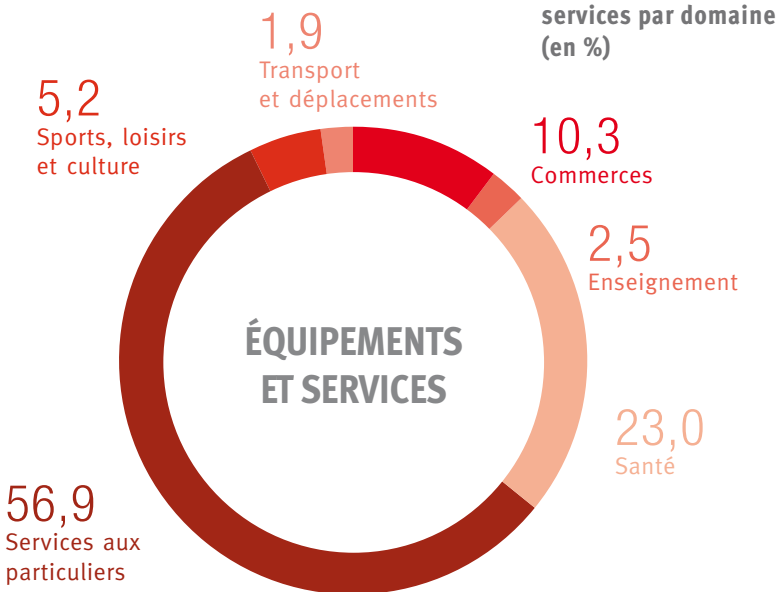
*** Source : IODAS / INSEE (RPP 2012)

PRESTATIONS SOCIALES

9,9 %

Part des allocataires du
RSA parmi les 25-64 ans
au 31 décembre 2014***

Offre du territoire



Source : INSEE, base permanente des équipements et services 2013

Habitat

21 %

PART LOGEMENTS HLM
Source : INSEE

5 %

PART LOGEMENTS
VACANTS
AU 1^{ER} JANVIER 2012
Source : INSEE / RPP

603,7

SURFACE TOTALE
ARTIFICIALISÉE EN HA
DE 2000 À 2013
Source : données SAFER -
Traitement CG33

PRIX MOYEN M² EN 2013

Source : données DGFIP - Demande de Valeurs Foncières -
Traitement CG33

MAISON

1 954,3 €

APPARTEMENT

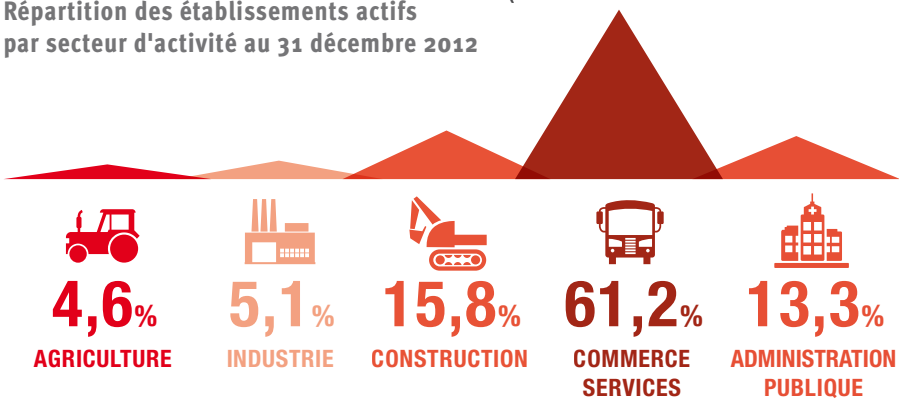
1 914,6 €

Économie

ÉTABLISSEMENTS

Répartition des établissements actifs
par secteur d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 17 292
(SOIT 10% DES ÉTABLISSEMENTS GIRONDINS)

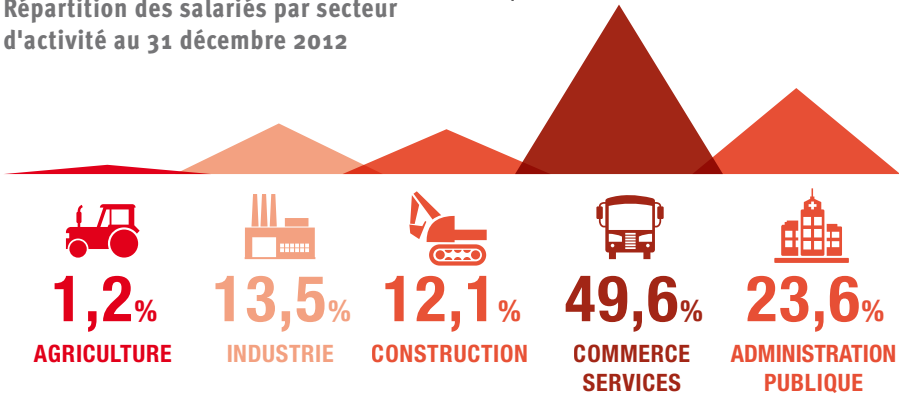


Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

EFFECTIFS SALARIÉS

Répartition des salariés par secteur
d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 55 456
(SOIT 10% DES EFFECTIFS SALARIÉS GIRONDINS)



Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

17,9 %

TAUX DE CRÉATION
D'ENTREPRISES
EN 2013

Hauts-de-Garonne

Éléments de diagnostic

Parcours de vie

Petite enfance, santé, famille

Une offre de soins et de services de santé importante et diversifiée, mais :

- qui n'est pas toujours mobilisée par les plus fragiles, notamment les jeunes, de plus en plus démunis,
- une prise en charge insuffisante des situations de troubles psychiques,
- un accès aux soins inégal selon les territoires (par ex. sur le Créonnais).

Une inadéquation entre des besoins en mode d'accueil collectif qui demeurent élevés et une offre globalement excédentaire en assistantes maternelles qui ne sont pas toujours sollicitées, en raison, entre autres, de représentations pénalisant certaines d'entre elles.

Enfin, une attention particulière est à porter aux situations de violences familiales et d'enfance en danger.

Personnes âgées et handicapées

Les Hauts-de-Garonne proposent une offre assez importante de services et de places d'hébergement aux personnes âgées et handicapées, au regard de leur population actuelle.

Toutefois, la cohérence et l'adéquation de l'offre avec les parcours restent difficiles à assurer (maintien à domicile parfois subi faute de place dans des structures collectives publiques). Déjà caractérisé par une proportion de bénéficiaires de l'APA et de droits au titre du handicap (enfants et adultes) supérieure à la moyenne girondine, ce territoire sera de plus en plus confronté à la problématique du vieillissement (difficultés financières, de mobilité, de logement, d'utilisation du numérique...), compte tenu des perspectives démographiques.

Prévention des exclusions et développement social

Un territoire à deux visages, avec :

- une partie urbanisée (communes du Grand projet de ville) qui accueille une proportion importante de personnes en difficultés, à faibles revenus. Y est parfois présent le risque de développement d'un communautarisme. Toutefois les Hauts-de-Garonne bénéficient de la présence d'acteurs spécifiques,
- une partie semi-urbaine, globalement plus aisée, mais sur laquelle sont repérées des situations de vulnérabilité (isolement, mobilité et accès aux droits difficiles, parcours résidentiel complexe, habitat dégradé, rupture familiale...).

L'hétérogénéité sociodémographique des Hauts-de-Garonne est marquée. D'une part, une population installée de longue date est relativement aisée. D'autre part, des poches de précarisation se créent, en lien avec l'arrivée de nouveaux arrivants mais aussi la paupérisation d'habitants « historiques » en milieu rural, confrontés à des difficultés liées au vieillissement à domicile ou en établissement (en termes de coût, de mobilité...) et à l'isolement.

Certaines communes de la rive droite sont impliquées, avec l'Etat et le Département, dans un contrat de ville (dans le cadre du dispositif national de politique de la ville), d'autres étant classées en politique de veille (ex. : Sainte-Eulalie).

Insertion

Une certaine part de la population peine à s'insérer professionnellement, du fait d'un cumul de difficultés parfois aggravées par d'autres facteurs (problèmes de santé, d'âge, de lieu de résidence, de modes de garde...). Les Hauts-de-Garonne comptent le taux le plus important de chômeurs de moins de 25 ans (30,6 %) de l'aire métropolitaine et de la Gironde (27,2 %). Certains jeunes ne possèdent pas les « codes » de l'entreprise et la situation des femmes en matière d'insertion et de formation reste préoccupante. Les Hauts-de-Garonne bénéficient toutefois d'une forte culture « insertion ».

Jeunesse (y compris collèves et éducation)

Un territoire plutôt jeune, qui bénéficie d'une offre de services et d'équipements importante. Toutefois, des disparités perdurent dans l'accompagnement des jeunes entre secteurs (dans / hors Bordeaux Métropole), disparités renforcées par les stratégies de contournement de la carte scolaire de certaines populations, qui pénalisent la mixité.

Certains jeunes connaissent des difficultés accrues en matière d'insertion professionnelle, de parcours résidentiel, d'accès aux soins.

L'accès à l'enseignement supérieur évolue positivement sur la rive droite, notamment pour les jeunes femmes, mais le décrochage scolaire demeure problématique.

Vivre ensemble

Culture (y compris patrimoine, lecture publique et archives)

Un territoire riche de son patrimoine bâti et paysager, qui peut s'appuyer sur des acteurs publics dynamiques. La transversalité et la médiation doivent être encore améliorées pour encourager les habitants des Hauts-de-Garonne à bénéficier des manifestations et offres. Sur la rive droite urbaine existe un projet culturel structurant qui accompagne et soutient la rénovation urbaine : équipements d'agglomération (Rocher de Palmer, projet d'Arena...), équipements de proximité, offre diversifiée, événements (festival BD bulles, festival des Hauts-de-Garonne, biennale des coteaux...). Sur la presqu'île et l'Entre-deux-Mers, des initiatives associatives sont déjà fortement développées, avec des manifestations (Jazz360, Ouvre La Voix, Les Nuits de la Sauve...) et équipements (réseau de bibliothèques, espaces culturels comme la Coupole à Saint-Loubès...), souvent adossés au patrimoine (ex. : bastide de Créon...) et à l'histoire locale. Certaines communes en milieu rural restent néanmoins sous-équipées.

Sport, loisirs et vie associative

Un territoire dont la dynamique associative est réelle et reconnue. Certaines infrastructures sportives sont sur-occupées en raison d'un manque d'équipements (piscines couvertes). D'autres freins et risques sont à souligner : fidélisation faible des pratiquants, publics vulnérables qui ne les fréquentent pas, accès aux loisirs parfois problématique pour les femmes, essoufflement de l'éducation populaire et du bénévolat, financement du mouvement associatif.

La précarité des animateurs et éducateurs sportifs du fait des temps de travail morcelés, est également problématique.

A noter : un rôle moteur joué par Lormont pour les pratiques et la formation sportives (rugby, football, judo...), avec une offre importante dont le rayonnement va au-delà du territoire des Hauts-de-Garonne (ex. : Maison des sports de combat interrégionale).

Qualité de vie

Espaces naturels, agricoles et forestiers

Les Hauts-de-Garonne présentent une diversité de paysages : partie urbaine, campagne résidentielle, Bec d'Ambès, collines de l'entre-deux-mers, coteaux, secteurs agricoles.

Ils souffrent du mitage (même s'il diminue), de la banalisation du bâti, de la transformation des milieux originels (fonds de vallées se refermant, urbanisation croissante), de la poursuite de la pression sur le foncier agricole.

Paysages, biodiversité, milieux aquatiques et zones humides

Le territoire accueille une biodiversité remarquable et des zones humides et aquatiques de qualité mais vulnérables ou menacées car soumises à une forte pression (urbanisation, recul de l'élevage extensif, pollutions, fragmentation des habitats...) et dont l'appropriation diffère selon les secteurs (bonne appropriation de la Garonne côté Coteaux / valorisation insuffisante sur le Créonnais).



Gestion des ressources (eau, assainissement, énergies renouvelables, déchets)

Le territoire cumule des problèmes quantitatifs et qualitatifs pour la ressource profonde destinée à l'eau potable. Les énergies renouvelables sont peu développées mais un vrai potentiel existe. En matière de déchets, la question de la pérennité de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Cenon interroge sur la capacité à traiter les déchets d'une population en croissance, dont l'appropriation et la pratique du tri est différenciée selon les secteurs.

Gestion des risques et des nuisances

Plusieurs phénomènes d'inondations sont aussi à signaler, du fait notamment de la ligne de partage entre la Dordogne et la Garonne et de digues fragilisées (par ex. à Saint-Loubès). Les Hauts-de-Garonne sont aussi extrêmement soumis au risque d'effondrement de cavités souterraines ainsi qu'au risque technologique et industriel (Bassens, Bec d'Ambès...). La congestion routière impacte la qualité de l'air.

Capacité de développement

Urbanisme, habitat, foncier

Comme sur Bordeaux, les marchés de l'habitat sont segmentés avec, d'une part, une présence importante de populations très modestes sur les quatre communes du GPV et, d'autre part, une faible diversité de l'offre en logement (offre en accession individuelle à la propriété majoritaire et faible représentation du parc locatif) sur les cinq communautés de communes. En matière d'urbanisme, il convient de rappeler l'effet positif des actions de rénovation urbaine sur le paysage, le cadre de vie des habitants et l'image du territoire.

Toutefois, à l'instar d'autres territoires girondins, le parcours résidentiel est complexe faute de logements adaptés suffisants, notamment pour les jeunes et les personnes âgées.

Enfin, l'attractivité démographique des Hauts-de-Garonne, accompagnée de construction de nouveaux quartiers développés sans lieux de vie ni points de rencontre pose la question de l'accompagnement des nouveaux arrivants et de la création de lien social.

Mobilité et infrastructures

La situation du territoire est double, avec une bonne desserte pour le secteur urbain (infrastructures de Bordeaux Métropole, dont le tramway) tandis que l'offre du secteur périurbain reste hétérogène, conduisant à la persistance d'une forte dépendance à l'automobile. Les déplacements transversaux, entre communes rurales et périurbaines, sont problématiques et ont des conséquences importantes pour l'accès au sport, à la culture, à l'insertion... des populations les plus fragiles (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées).

Numérique

Globalement, le territoire est bien équipé et bénéficie d'un bon maillage. Le GPV et le pôle d'équilibre territorial et rural du Cœur-Entre-deux-Mers sont des acteurs dynamiques en termes d'animation numérique du territoire, en particulier sur les sujets de la médiation sociale et du télétravail. Certaines zones en milieu rural sont toutefois encore mal couvertes par le réseau internet.

Économie

Commerce, industrie, tourisme

Une attractivité liée à la présence d'infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et numériques, confirmée par l'existence d'un tissu économique riche, comptant :

- des secteurs innovants à haute valeur ajoutée (pétrochimie, aéronautique...), surtout concentrés sur la partie métropolitaine des Hauts-de-Garonne,
- des activités viticoles dont la notoriété est moindre que sur d'autres terroirs,
- de nombreuses très petites entreprises (90 % de TPE),
- quelques zones d'emplois hors métropole (notamment commerciales).

Toutefois, le développement économique des Hauts-de-Garonne ne profite pas à tous (forte inadéquation entre les offres et les demandes d'emplois) et pas toujours à ses habitants. En outre, le manque de zones d'emplois sur la partie rurale concourt au problème de mobilité et de congestion vers la métropole.

Enfin, l'offre touristique est insuffisante sur le territoire rural (peu de chambres disponibles au regard du potentiel existant).

Economie agricole et forestière

L'économie agricole des Hauts-de-Garonne souffre de l'urbanisation croissante liée à l'élargissement de la couronne bordelaise qui entraîne un mitage des espaces et une régression des activités agricoles. Des difficultés sont constatées en termes de reprise des exploitations agricoles en secteur rural et de recrutement de certains métiers spécialisés (ex. : tractoristes).

Economie sociale et solidaire

Le territoire peut s'appuyer sur :

- la présence du Centre de ressources des groupements d'employeurs -CRGE33- et de quelques groupements d'employeurs multisectoriels ou spécialisés (GE Hauts-de-Garonne et GE ME2M), qui contribuent à la dynamique de l'emploi du secteur, et la mobilisation des acteurs du territoire autour des problématiques de ressources humaines et de gestion prévisionnelle et territoriale des emplois et compétences.
- la présence de deux coopératives d'activité et d'emploi (Coop'Alpha et Coop&Bat) et de l'agence économique intercommunale Hauts-de-Garonne Développement.

À noter : le projet porté par le GPV Rive Droite, d'un pôle innovation sociale (à la Buttinière - Lormont) à horizon 2017, comprenant :

- une offre d'accueil et d'accompagnement intégré des porteurs de projets (sensibilisation et orientation, incubateur de projets innovants, espaces de co-working...),
- un pôle coopératif (présence de Coop'Alpha et Coop & Bat),
- un espace conciergerie, laboratoire de cuisine mutualisée, vitrine de l'entrepreneuriat...



Hauts-de-Garonne

Les enjeux

ENJEU TRANSVERSAL

Travailler l'articulation entre la rive droite urbaine, la presqu'île, l'Entre-deux-Mers périurbain et le Créonnais pour tirer pleinement parti des richesses et des potentiels de chaque secteur des Hauts-de-Garonne et favoriser les échanges avec les territoires limitrophes (métropole bordelaise, Cubzaguais, Libournais et Langonnais).

Faire jouer la solidarité à l'échelle du territoire et partager les savoir-faire locaux pour améliorer les parcours de vie dans les Hauts-de-Garonne et accompagner les personnes en situation de précarité ou d'isolement

- Améliorer l'offre d'accueil pour la petite enfance, notamment pour les parents ayant des horaires atypiques et/ou en situation de précarité et développer l'offre de places en famille d'accueil.
- Proposer des solutions adaptées pour permettre le parcours résidentiel des publics spécifiques ou vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées, femmes victimes de violence conjugale, jeunes en rupture...) tout en rétablissant la sortie des dispositifs d'urgence.
- Permettre le « bien vieillir à domicile ».
- Procéder à un rééquilibrage dans l'accompagnement des jeunes entre la partie Bordeaux Métropole et le reste du territoire des Hauts-de-Garonne.
- Développer l'accès aux soins dans la partie périurbaine des Hauts-de-Garonne (Créonnais).

Mettre en place une stratégie d'accueil des populations qui prenne en compte leur diversité, qui préserve les ressources et la qualité de vie et qui favorise l'accès de tous à la culture, au sport et aux loisirs

- Favoriser la densification des centres-bourgs pour éviter l'étalement urbain. Accompagner le développement et la densification urbaine hors Métropole par le portage foncier et l'ingénierie foncière afin de limiter les extensions urbaines et le mitage.
- Tirer parti du dispositif de la politique de la ville pour accompagner les projets ou initiatives en faveur des habitants de quartiers prioritaires, en particulier les innovations sociales par l'ingénierie.
- Préserver et protéger les espaces agricoles jouant un rôle de coupure d'urbanisation dans les différents espaces du territoire : marais des bocages humides de la Garonne, parcelles agricoles de la Presqu'île d'Ambès, palus des bords de Garonne en rive droite, vignoble de l'Entre-deux-Mers.

- Habitat : mobiliser les opérateurs intervenant sur Bordeaux-Métropole sur le reste de l'aire métropolitaine.
- Favoriser la maîtrise de l'aménagement de l'espace nature à proximité de Bordeaux qui constitue des espaces libres de pratiques sportives et de loisirs.
- Développer la mutualisation des équipements et la mise en réseau du personnel au niveau du sport et des associations, pour un développement harmonieux.
- Rendre plus accessible les structures aux publics empêchés.

S'appuyer sur la capacité de développement économique et d'innovation et sur la richesse associative caractéristique des Hauts-de-Garonne pour agir en faveur de la cohésion sociale et de l'insertion professionnelle de ses habitants

- Profiter des dynamiques d'innovation du territoire (coopératives d'activités, initiatives en matière d'ESS) pour permettre une meilleure répartition des richesses et une solidarité accrue entre les territoires.
- Mettre en synergie et développer les partenariats pour faire vivre l'offre d'insertion existante et inventer d'autres réponses adaptées à l'évolution des problématiques et des publics.
- Travailler à une meilleure adéquation entre les typologies d'emploi présentes sur l'aire métropolitaine et les personnes en insertion (adéquation des formations, action sur l'offre de mobilité et de logement...).
- Renforcer l'adéquation entre l'offre d'emplois et la qualification de la main d'œuvre.
- Économie sociale et solidaire : faire le pont entre la Métropole et les autres territoires girondins.

Les leviers d'action (identifiés en conseils de territoire)

Faire jouer la solidarité à l'échelle du territoire et partager les savoir-faire locaux pour améliorer les parcours de vie dans les Hauts-de-Garonne et accompagner les personnes en situation de précarité ou d'isolement

- Par le renforcement de la solidarité de proximité et le développement des potentialités
 - Organiser la mise en réseau, les échanges de savoirs et les formations entre partenaires locaux.
 - Renforcer l'identification et l'orientation des habitants en situation de précarité ou d'isolement.
 - Favoriser la mise en place de relais de services publics de la solidarité.
 - Réfléchir au développement d'une plateforme et d'un réseau d'échange de compétences, s'appuyant sur la capacité d'action des habitants.
- En facilitant le droit à un logement digne pour tous et en proposant des solutions adaptées pour permettre le parcours résidentiel des publics spécifiques ou vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées, femmes victimes de violence, jeunes en rupture...)
 - Développer une offre d'habitat intergénérationnel avec accompagnement et services associés, accessible aux personnes en situation de précarité.
 - Penser l'articulation entre création de logements sociaux en milieu rural et besoin de logement adapté des personnes âgées.
 - Développer une offre « à la demande » (ex. : un service qui permettrait aux personnes dépendantes d'être dans un EHPAD quelques heures par jour) et adaptée aux caractéristiques du territoire.
- En favorisant l'accès aux soins pour tous, notamment dans les communes rurales des Hauts-de-Garonne
 - Déployer l'offre médicale, notamment le week-end : maisons de santé pluridisciplinaires, services de garde... vers la création d'un pôle autonomie (guichet unique) autour de l'EHPAD de Créon.
 - Renforcer les métiers d'aide à domicile : formation plus développée et continue, contrats de travail moins précaires, volumes horaires d'intervention plus larges.
 - Développer la mobilité des personnes empêchées ou handicapées : minibus gratuit, accessibilité et aménagement des locaux.



- Par l'amélioration de l'offre d'accueil pour la petite enfance, notamment pour les situations atypiques
 - Créer des modes d'accueil alternatifs (ex. : crèches à horaires décalés).
 - Sensibiliser les assistantes maternelles aux horaires atypiques et étudier la possibilité de lier l'obtention de leur agrément à leur pratique de ces horaires atypiques.
 - Développer les modes de garde de la petite-enfance au sein de l'entreprise.
 - Etudier la possibilité de prévoir, par convention avec les bailleurs et les communes, la création d'une maison d'assistantes maternelles pour toute opération supérieure à vingt logements.
 - Créer un site internet dédié pour la petite enfance.
- En portant une attention toute particulière aux jeunes, notamment en situation de rupture
 - Renforcer et développer les espaces de partage au niveau local pour les professionnels de l'accompagnement des jeunes.
 - Appuyer le programme local de citoyenneté et les pôles jeunesse territoriaux (conseil sport / culture / jeunesse).
 - Assurer la mixité sociale par la carte scolaire.
 - Développer une offre de logement diversifiée, adaptée aux situations.
 - Lutter contre la précarité économique (renforcer la dynamique économique sur le territoire, renforcer les dispositifs d'insertion).
- En accompagnant le vieillissement de la population, notamment dans les secteurs périurbains et ruraux des Hauts-de-Garonne
 - Simplifier les parcours pour le maintien à domicile, informer sur les aides, orienter vers les opérateurs, faciliter l'entrée d'urgence en EHPAD en cas de chute, développer des foyers-logements.
 - Produire ou adopter des offres nouvelles (ex. domotique) en lien avec les bailleurs sociaux.
 - Développer le transport à la demande et communiquer davantage sur l'offre existante.
 - Favoriser l'émergence d'équipements intergénérationnels et décloisonner les usages dans les équipements.

Mettre en place une stratégie d'accueil des populations qui prenne en compte leur diversité, qui préserve les ressources et la qualité de vie et qui favorise l'accès de tous à la culture, au sport et aux loisirs

- En favorisant les pratiques sportives et culturelles des publics empêchés (personnes handicapées, personnes âgées, jeunes en rupture, public féminin...)
 - Assurer le maillage du territoire en équipements de vie collective de proximité : équipements à usage collectif, ouverts sur l'extérieur, pouvant accueillir du public, mutualisés.
 - Soutenir le fonctionnement des structures associatives ou collectives pour faire vivre ces équipements, professionnaliser le personnel, favoriser la mise en réseau.
 - Développer la médiation et les rencontres avec les publics qui n'ont pas accès aux activités : renforcement de la présence de médiateurs culturels et sportifs, mise en place de services itinérants (ramassage bus / navettes, cinéma itinérant, bibliobus...).
 - Permettre l'accessibilité physique (développement des transports) et financière aux activités.

Hauts-de-Garonne

Les leviers d'action

(identifiés en conseils de territoire)

- Donner une nouvelle dimension aux lieux ressources tels que les bibliothèques et mettre en réseau les lieux du savoir.
- Favoriser l'éveil à la culture grâce aux temps d'accueil périscolaires.
- Permettre au public scolaire et jeune d'accéder à l'apprentissage de la natation en réfléchissant dans un proche avenir à la construction d'une piscine et dans l'immédiat à un partenariat avec d'autres piscines, publiques ou privées.
- En modulant et en adaptant les moyens de transports aux besoins des populations locales
 - Développer des services de transport modulables pour combler les ruptures de continuité du service existantes (transport entre la métropole et les territoires suburbains) et adaptés aux différents besoins (ex. : transport des personnes en journée, trajets domicile-travail des salariés, étudiants, personnes âgées... à des horaires variables, avec des retours tardifs) ; renforcer les initiatives locales avec les acteurs associatifs ou autres (ex. : régie de territoire) qui offrent ce type de service modulable tout en créant du lien social.
 - Généraliser le transport à la demande avec les intercommunalités.
 - Promouvoir les initiatives en faveur du télétravail, pour réduire les temps de trajet et les émissions de CO₂ et favoriser une meilleure articulation vie professionnelle / vie personnelle.
 - Développer le covoiturage et l'intermodalité en positionnant de nouvelles aires en connexion avec les lignes Transgironde.
 - Développer le transport fluvial et positionner un parc-relais en liaison.
 - Renforcer les fréquences de bus pour adapter les horaires à tous les usages (professionnels, loisirs, touristiques) et améliorer la qualité des services dans les bus (wifi...), revoir les arrêts en fonction des nouveaux bassins de vie, repenser l'arrivée sur la métropole (vers le tram à Bègles plutôt qu'à Stalingrad).
 - Remettre en service une ligne de chemin de fer entre Bordeaux et Créon (ou un tram-train).
 - Optimiser un maillage cyclable sécurisé, notamment en partie périurbaine, pour faciliter les déplacements à vélo au quotidien.
- En modifiant les représentations sur les formes d'habitat en milieu périurbain
 - Favoriser l'habitat semi-collectif : des espaces privatifs et des parties communes qui préservent l'environnement et la biodiversité.
 - Proposer des usages mutualisés, de proximité et de convivialité entre voisins, et rendre ainsi possible la présence de commerces de proximité (produits, services de santé, échanges, points relais de services...).
 - Permettre l'accès à l'emploi par des formes d'aménagement, des échanges de services et une mobilité adaptée aux parcours de vie (seniors sans ordinateur, jeunes sans moyens de locomotion et sans moyens financiers).
 - Accompagner la densification urbaine hors métropole par le portage et l'ingénierie foncières, afin de limiter les extensions urbaines, le mitage et revitaliser les centres-bourgs.
- Par la poursuite de la valorisation du patrimoine touristique et culturel de la rive droite
 - Explorer la culture industrielle de la presqu'île, potentiel encore peu exploité.
 - S'appuyer sur les événements et festivités populaires des bords de Garonne et leur mise en valeur pour faire revivre l'histoire locale.
 - Poursuivre la mise en valeur des paysages et du patrimoine fluvial : aménagement du Bec d'Ambès, poursuite de l'aménagement des coteaux, travail sur l'inscription des activités industrielles dans le paysage.
 - Valoriser le potentiel touristique des Hauts-de-Garonne et développer des lieux d'accueil touristique, notamment collectifs, répartis sur le territoire.
 - Favoriser l'émergence de pôles intergénérationnels et multiservices (numérique, lecture, animation...).



- En poursuivant la préservation des espaces agricoles, des paysages et des ressources
 - Maintenir les coupures d’urbanisation : parcelles agricoles de la presqu’île d’Ambès, palus des bords de Garonne, vignobles de l’Entre-deux-Mers.
 - Renforcer la préservation et la valorisation des espaces agricoles, naturels et des paysages en zone urbaine et périurbaine face au phénomène d’étalement urbain, et dans une logique de développement des circuits courts, notamment grâce aux outils de la politique foncière départementale.
 - Reconnaître les services rendus par la nature ordinaire et mieux prendre en compte les corridors écologiques (prairies et boisements de l’Entre-deux-Mers).
 - Protéger le réseau hydraulique des marais : entretien des canaux, gestion hydraulique.
 - Gagner le défi de la reconquête et du maintien (qualitatif et quantitatif) de la ressource en eau.
 - Réduire la vulnérabilité des Hauts-de-Garonne face aux risques (inondations, carrières souterraines...).

S’appuyer sur la capacité de développement économique et d’innovation et sur la richesse associative caractéristique des Hauts-de-Garonne pour agir en faveur de la cohésion sociale et de l’insertion professionnelle de ses habitants

- En renforçant la capacité d’action et la pérennité des petites structures
 - Réfléchir au maillage du territoire et à la taille critique des associations pour qu’elles aient les moyens et les compétences pour fonctionner : formation, mutualisation de ressources, mise en réseau des personnels (secrétariat, comptabilité...), échanges sur les pratiques.
 - Renforcer la capacité des toutes petites entreprises à accueillir des personnes en parcours d’insertion (parrainage).
 - Faire connaître et promouvoir les groupements d’employeurs (thématiques ou multisectoriels) au niveau départemental pour mutualiser du temps de travail et permettre le retour à l’emploi.
 - Améliorer la capacité des associations et des petites entreprises à répondre à des appels d’offres publics : veille sur les appels d’offres, aide à la rédaction des réponses / mutualisation de la réponse des associations.
- En renforçant et en développant le lien entre le développement économique, la richesse associative et les services publics
 - S’appuyer sur les clubs d’entreprises pour créer du lien entre les acteurs économiques et les structures d’insertion.
 - S’appuyer sur les compétences et les talents des habitants.
 - Imaginer un « Salon Rive Droite », forum des métiers et de rencontres écoles / entreprises, ouvert aux collèges et lycées, en s’appuyant sur les clubs d’entreprises (intervention des entrepreneurs) ; décentraliser les actions de la rive gauche vers la rive droite.
 - Créer un lieu ressources pour des échanges de savoirs et de compétences en s’appuyant sur le pouvoir d’agir des habitants.
 - Mettre en adéquation la formation initiale avec les besoins des entreprises du territoire (ex. : tractoristes pour le secteur agricole).
 - Replacer les entreprises au centre de la formation, développer des dispositifs qui leur permettent de former en interne pour acquérir et développer les compétences dont elles ont besoin.

- Par l’amélioration de l’employabilité des personnes en insertion professionnelle et la lutte contre les discriminations
 - Intégrer davantage de cohérence entre les territoires en favorisant l’essaimage de savoir-faire.
 - Lutter contre les discriminations selon l’âge, l’origine, l’adresse, le genre... en appuyant l’accès aux droits.
 - Réapprendre la vie sociale et professionnelle aux personnes qui en sont éloignées, notamment les jeunes (hors entreprises de réinsertion).
 - Améliorer l’employabilité en organisant la perméabilité entre le monde de l’entreprise et celui de l’enseignement (collèges).
 - Valoriser le monde de l’entreprise, augmenter l’offre de stages et mieux communiquer sur le sujet.
 - Développer le financement des structures intermédiaires d’accès à l’emploi et accompagner le développement de l’offre d’insertion par l’activité économique.
 - Soutenir l’égalité hommes / femmes et favoriser l’insertion professionnelle des femmes en développant les modes de garde, en facilitant leur mobilité et leur accès à des emplois qualifiés, valorisants, et aux formations.
 - Développer la médiation numérique et les usages numériques pour l’insertion et la formation.

- En renforçant le haut-débit pour soutenir l’activité économique
 - Améliorer l’accès au numérique.
 - Favoriser la création d’espaces de travail numériques sur le territoire.
 - Réduire les zones blanches numériques.

- En développant l’agriculture de proximité et en utilisant l’économie sociale et solidaire (ESS)
 - Permettre la mise en œuvre d’un processus d’autoproduction (potagers d’autoproduction collective) pour les habitants et les restaurants, encourager la mise à disposition par les personnes âgées, d’une partie de leur jardin dont elles ne peuvent plus s’occuper.
 - Développer l’agriculture de proximité et les circuits courts, faciliter le rapprochement des pratiques entre milieu rural et périurbain, pérenniser les installations agricoles dans le périurbain.
 - Accompagner le maintien de la viticulture en soutenant l’amélioration qualitative de la production de vin, en collaboration avec les professionnels, en co-construisant et en suivant les plans de restructuration avec les coopératives, en aidant les exploitations à s’équiper en systèmes de traitement collectif des effluents ainsi qu’en accompagnant les sinistrés climatiques.
 - Favoriser la formation dans le champ de l’ESS.
 - Créer un outil de référencement de l’ESS, outil de cohésion sociale : projets innovants avec des financements innovants, participatifs, soutien à la création de clubs CIGALES.

2.1.3

Graves

Éléments de cadrage



Données clés des Graves

Population

DÉMOGRAPHIE



240 016

POPULATION AU
1^{ER} JANVIER 2012*

Graves
16,2 %

Part de la population du
territoire dans le département
au 1^{er} janvier 2012*

0,6 %

ACCROISSEMENT
ANNUEL MOYEN
2007 - 2012*

440,8

DENSITÉ MOYENNE
DE POPULATION
(HAB/KM²)
EN 2011**

Répartition de la population
au 1^{er} janvier 2012 selon le
groupe d'âges*

80 ANS ET +

6 %

65-79 ANS

11 %

55-64 ANS

12 %

40-54 ANS

20 %

25-39 ANS

19 %

18-24 ANS

13 %

11-17 ANS

8 %

- DE 11 ANS

12 %

* Source : INSEE / RPP

** Source : INSEE base-cc-séries historiques-1968 à 2011 croisée xls communes

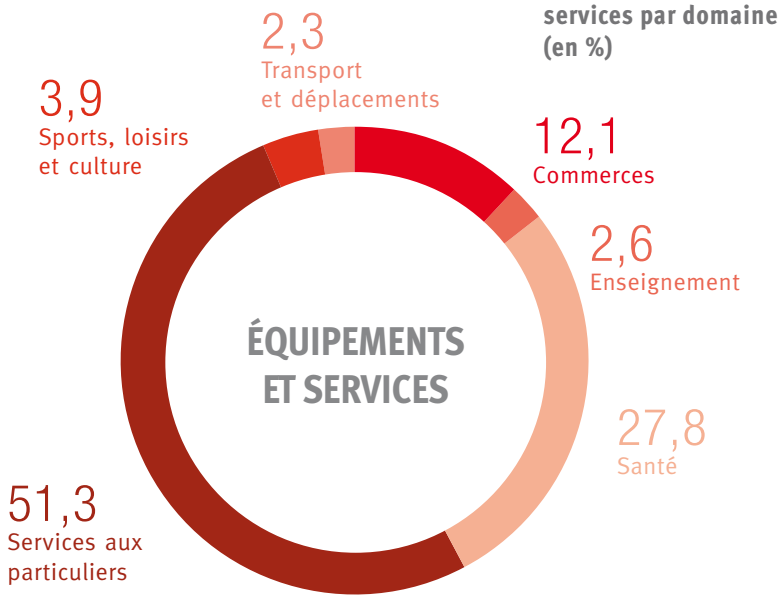
*** Source : IODAS / INSEE (RPP 2012)

PRESTATIONS SOCIALES

7,9 %

Part des allocataires du
RSA parmi les 25-64 ans
au 31 décembre 2014***

Offre du territoire



Source : INSEE, base permanente des équipements et services 2013

Habitat

14,7 %

PART LOGEMENTS HLM
Source : INSEE

5 %

PART LOGEMENTS
VACANTS
AU 1^{ER} JANVIER 2012
Source : INSEE / RPP

622,5

SURFACE TOTALE
ARTIFICIALISÉE EN HA
DE 2000 À 2013
Source : données SAFER -
Traitement CG33

PRIX MOYEN M² EN 2013

Source : données DGFIP - Demande de Valeurs Foncières -
Traitement CG33

MAISON

2 616,9 €

APPARTEMENT

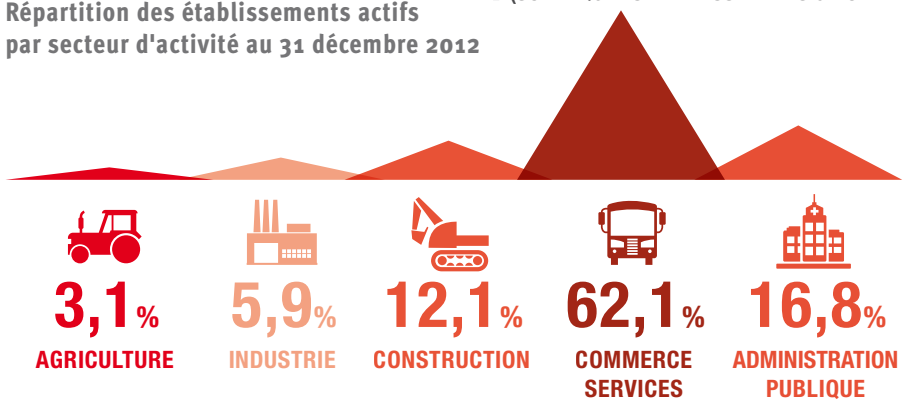
2 508,8 €

Économie

ÉTABLISSEMENTS

Répartition des établissements actifs
par secteur d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 20 514
(SOIT 12% DES ÉTABLISSEMENTS GIRONDINS)

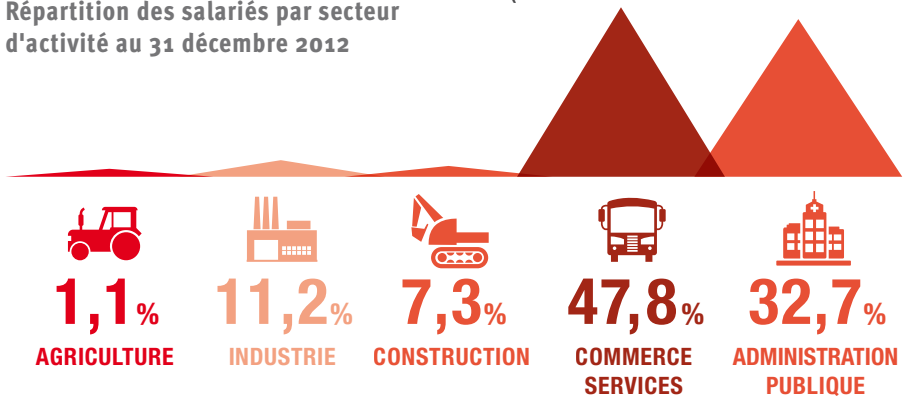


Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

EFFECTIFS SALARIÉS

Répartition des salariés par secteur
d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 89 257
(SOIT 17% DES EFFECTIFS SALARIÉS GIRONDINS)



Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

17,7 %

TAUX DE CRÉATION
D'ENTREPRISES
EN 2013

Graves

Éléments de diagnostic

Parcours de vie

Petite enfance, santé et famille

Une offre de soins et d'accompagnement du jeune enfant et des familles qui ne répond pas à tous les besoins (modes d'accueil en particulier collectifs et horaires spécifiques...) même si sur certains secteurs des assistants maternels sont au chômage. Des risques de fragilisation supplémentaire émergent (cf. nouvelle géographie politique de la ville, disparition d'ateliers santé ville, disparition du centre de guidance infantile de Thouars...). Une proportion non négligeable de personnes souffrant de troubles psychiques (y compris des personnes âgées) face auxquelles les acteurs du territoire se trouvent en difficulté pour agir.

Personnes âgées et handicapées

Une proportion assez importante de personnes âgées et handicapées, qui génère une demande importante d'accompagnement et d'hébergement et crée des besoins spécifiques (isolement, vieillissement / maintien à domicile, peu d'EHPAD public à coût accessible...). L'offre de service est, à ce jour, insuffisante en raison d'un manque de structuration du partenariat à l'échelle du territoire. Le déséquilibre infra-territorial de l'offre d'hébergement pour personnes âgées se renforce par un phénomène de délocalisation des équipements après rachat par le secteur privé.

Prévention des exclusions et développement social

Une dualité territoriale :

- une partie très urbanisée sur laquelle sont présentes plusieurs associations et structures d'aide aux plus démunis, en réaction à l'existence de poches de pauvreté, de difficultés en matière de logements (Talence, Pessac, Bègles, Villenave d'Ornon...),
- une partie périurbaine, voire rurale (ex. : La Brède), dont la population dispose de revenus plus élevés mais qui souffre de carences en termes d'offre de mobilité.

Les Graves se caractérisent par un taux important de non recours aux droits tandis que les services publics de proximité, sensés faciliter leur accès, tendent à s'éloigner de certains secteurs.

Insertion

L'offre d'insertion (structures -présence de 3 PLIE- et initiatives) semble importante, mais à conforter pour pouvoir répondre à toutes les situations d'exclusions sociales (notamment en matière de logement, santé physique et psychique, mobilité...). L'insertion des personnes se heurte à plusieurs obstacles tels que la saturation des dispositifs d'accompagnement en Français Langue Etrangère (FLE) et la difficulté d'accès aux commandes publiques et privées des entreprises d'insertion.

Jeunesse (collèges et éducation)

Une population jeune importante, comprenant un nombre croissant d'élèves allophones issus de familles précarisées, induisant quelques points de vigilance en matière d'enseignement (sorties du réseau de réussite scolaire...). Mais le tissu associatif (prévention spécialisée, mission locale...) et les dispositifs et outils sont mobilisés (projets d'habitat pour les jeunes...). Les acteurs publics sont organisés, mais sur plusieurs communes, une réelle politique jeunesse reste à structurer.

Vivre ensemble

Culture, lecture publique, archives et patrimoine

Une offre patrimoniale et culturelle importante (ex. : patrimoine archéologique), mais très inégale en fonction des secteurs, selon que la compétence culturelle est exercée au niveau communal ou intercommunal. Cependant, l'investissement des acteurs de la petite enfance sur le champ culturel et la création de bibliothèques « 3^{ème} lieux » dans des communes rurales ont permis de réduire les inégalités d'accès à la culture.

Sport

Certains secteurs des Graves sont bien (voire très bien) dotés en équipements mais nombre d'entre eux sont vieillissants et saturés. Le territoire souffre d'un déficit de piscines couvertes. Les communes sont bien structurées grâce à la présence de professionnels qualifiés.

Vie associative

Les Graves bénéficient d'une vie associative riche, avec notamment plusieurs centres sociaux très actifs, mais qui peine parfois à mobiliser des bénévoles et à intéresser les adolescents (11-15 ans).

Qualité de vie

Foncier, espaces naturels, agricoles et forestiers, biodiversité et paysages

Existence d'une diversité paysagère avec un secteur périurbain et rural marqué par la présence viticole, avec des appellations prestigieuses (Pessac-Léognan) et sylvicole.

La zone de coupure d'urbanisation avec le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre est préservée à travers le SCoT.

Une biodiversité remarquable et des zones humides et aquatiques de qualité existent mais sont vulnérables ou menacées car soumises à une forte pression (urbanisation, infrastructures existantes ou en projets, recul de l'élevage extensif, pollutions, fragmentation des habitats...).

Les pratiques d'entretien et de loisirs dans les espaces naturels cohabitent parfois difficilement.

Gestion des ressources (eau, assainissement, énergies renouvelables, déchets)

Le territoire accueille un centre de compostage et une des deux usines d'incinération des ordures ménagères de Gironde (Astris Bègles).

Les collectivités s'inquiètent des effets induits par l'octroi de nouvelles compétences sur leur niveau de dépenses d'investissement.





Gestion des risques et des nuisances

Les Graves sont soumis à plusieurs risques et nuisances : inondation pour le bord de Garonne, incendie, usage des pesticides, nuisances sonores dans les secteurs les plus denses. La congestion routière impacte la qualité de l'air, la qualité de vie et l'attractivité économique. Risques sur la plateforme d'Hourcade.

Capacité de développement

Urbanisme, habitat et foncier

Le parc HLM, concentré à Pessac, Talence, Bègles et Villenave d'Ornon, est déficitaire et doit être développé pour répondre à l'obligation des 25 % (Cadaujac, Canéjan, Cestas, Léognan). Il est aussi constaté une carence de logements pour les jeunes, y compris pour les étudiants, d'habitat adapté pour les gens du voyage inscrits dans un processus de sédentarisation, et enfin pour les travailleurs saisonniers.

Mobilité et infrastructures

La desserte existante en transports en commun est inégalement répartie et insuffisante (transversalité et lien avec Bordeaux) au regard de l'importance de la zone d'emploi, qui conduit à un usage du mode routier important et à l'alimentation de la congestion des infrastructures. Le manque de liaisons transversales entre communes ou quartiers, ainsi que la durée de certains itinéraires de transport scolaire sont pénalisants pour de nombreux habitants.

Numérique

Les Graves comptent plusieurs initiatives, en particulier le projet de cité numérique à Bègles. Ce secteur offre des potentialités nouvelles pour travailler l'insertion économique et professionnelle des habitants.

Équipements et services

La répartition des équipements et services est assez homogène sur le territoire.

Économie

Commerce, industrie et tourisme

Le territoire présente plusieurs zones d'emplois importantes : Pessac, Cestas-Canéjan, site logistique d'Hourcade (Bègles), Cité de la Photonique / Bioparc (Pessac), pépinières d'entreprises (Pessac, Talence, Villenave d'Ornon), Technopôle Montesquieu, Terre Neuve à Bègles... couplées à une offre universitaire à Pessac et Talence. Un certain nombre de commerces de proximité et de quartier se maintient tout en étant malgré tout fragilisé.

Économie agricole et forestière

L'économie agricole de ces domaines est importante et variée : agriculture, sylviculture, viticulture (Graves, Pessac-Léognan).

Économie sociale et solidaire

Il existe de nombreuses initiatives et acteurs sur le territoire mais répartis de manière inégale : épiceries solidaires, D2C Transfer à Villenave d'Ornon, présence d'ATIS à Pessac (Fabrique à Initiatives et incubateur), Envie Pessac (magasin d'électroménager d'occasion). Les entreprises sont confrontées à la difficulté de trouver des locaux adaptés à leurs activités. A noter aussi que la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire s'est récemment installée à Bègles.



Graves

Les enjeux

Favoriser la cohésion sociale et l'insertion en soutenant la capacité de développement économique et d'innovation

- Profiter des dynamiques d'innovation du territoire (coopératives d'activités, initiatives en matière d'ESS) pour permettre une meilleure répartition des richesses et une solidarité accrue entre les territoires.
- Travailler à une meilleure adéquation entre les typologies d'emploi présentes sur l'aire métropolitaine et les personnes en insertion (adéquation des formations, action sur l'offre de mobilité et de logement...).
- Renforcer l'adéquation entre l'offre d'emplois et la qualification de la main d'œuvre.
- Tirer parti du dispositif de la politique de la ville pour accompagner les projets ou initiatives en faveur des habitants de quartiers prioritaires, en particulier les innovations sociales par l'ingénierie.

Faciliter les parcours de vie sur le territoire en améliorant l'offre de services de proximité et en favorisant la mise en réseau des acteurs locaux entre eux et avec ceux de l'aire métropolitaine

- Améliorer l'offre d'accueil pour la petite enfance, notamment pour les parents ayant des horaires atypiques et/ou en situation de précarité et développer l'offre de places en familles d'accueil.
- Proposer des solutions adaptées pour permettre le parcours résidentiel des publics spécifiques ou vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées, femmes victimes de violence conjugale, jeunes en rupture...) tout en rétablissant la sortie des dispositifs d'urgence.
- Apporter des réponses aux besoins de mobilité intra-territoriale des jeunes.
- Réinterroger les missions des acteurs. Développer la lisibilité et la coordination de l'offre des différents intervenants en matière de jeunesse.



Accueillir de nouveaux habitants tout en privilégiant un développement équilibré du territoire, soucieux de la préservation des ressources et de la qualité de vie

- Accompagner le développement et la densification urbaine hors Métropole par le portage et l'ingénierie foncières afin de limiter les extensions urbaines et le mitage.
- Préserver et protéger les espaces agricoles jouant un rôle de coupure d'urbanisation dans les différents espaces du territoire.

Les leviers d'action

(identifiés en conseils de territoire)

Favoriser la cohésion sociale et l'insertion en soutenant la capacité de développement économique et d'innovation

- Par l'amélioration de l'employabilité des personnes en insertion professionnelle.
 - Développer le parrainage des demandeurs d'emploi pour les accompagner vers l'entreprise.
 - Développer les rendez-vous « ressources croisées » au plus près des publics.
 - Renforcer l'action des structures de l'insertion par l'activité économique (augmentation du nombre de contrats, d'encadrants, promotion de la clause d'insertion dans les marchés...).
 - Lever les freins à l'emploi par l'innovation sociale (modes de garde alternatifs, aide à la mobilité vers les zones d'emplois, création de solutions de logement pour les saisonniers...).

- Lutter contre les représentations négatives respectives des jeunes et des professionnels.
- Engager une simplification administrative pour favoriser l'accès au droit.

- En soutenant en amont les créateurs d'entreprises.
 - Multiplier les projets de co-working.
 - Favoriser les initiatives de mutualisation pour alléger les frais de gestion, de ressources humaines, de recrutement (télétravail, tiers lieux, à l'intérieur des zones industrielles...).
 - Développer des pépinières d'entreprises centrées sur l'économie numérique.
- En renforçant la connaissance des acteurs du développement social et économique.
 - Mettre en réseau les acteurs autour d'expériences réussies.
 - Connaître et partir des besoins des acteurs et des usagers pour définir les politiques publiques et les dispositifs associés.
 - Développer la capacité des entreprises à accueillir des publics en insertion (préparation, réflexion, mise en réseau...) et les élèves de 3^{ème}.



Martillac

Graves

Les leviers d'action

(identifiés en conseils de territoire)

Faciliter les parcours de vie sur le territoire en améliorant l'offre de services de proximité et en favorisant la mise en relation des acteurs locaux entre eux et avec ceux de l'aire métropolitaine

- En développant l'accueil collectif et individuel des jeunes enfants.
 - Articuler et organiser les modes de garde de façon à faciliter le passage d'un type d'accueil à l'autre en fonction des besoins et des contraintes évolutives des familles.
 - Créer un observatoire des besoins.
 - Créer des outils d'accès aux informations (démographie, logement...) destinés aux professionnels et ainsi briser le cloisonnement des informations.
 - Soutenir des projets de mode de garde alternatifs.
 - Repenser la diffusion de l'information en partenariat avec toutes les structures.
 - S'inspirer des initiatives innovantes développées sur le territoire.
- En améliorant l'offre de services dans le domaine de la santé.
 - Améliorer et développer le maillage de l'offre de soins psychiques, en lien avec les problématiques sociales et celles liées à l'enfance.
 - Développer les partenariats avec la médecine libérale, développer ou entretenir le partenariat entre les maternités du territoire.
 - Compléter l'offre existante pour faire face aux risques d'aggravation des phénomènes de vieillissement, d'isolement, de pathologies psychiatriques.
 - Inciter à la création d'une maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer.



- En améliorant la lisibilité de l'offre de services à la population et en réinterrogeant les missions ou en clarifiant le rôle de chaque acteur intervenant dans le champ de l'accompagnement social tout en promouvant les actions partenariales.
 - Créer un CLIC et veiller à sa complémentarité avec le Bureau d'Information Séniors existant.
 - Clarifier les relations CCAS / Département pour faciliter la prise en charge des publics (conventions MDSI – CCAS).
 - Créer des lieux ressources « décalés » (épiceries, bibliothèques...) faciliter l'autoformation / l'information des acteurs entre eux.
 - Créer des outils de coordination des acteurs et d'information du public (plateforme, guichet unique...).
 - Créer un atelier de ressources rapprochées (présence en un même temps et lieu de différents acteurs publics).
 - Développer des partenariats entre les bibliothèques et les MDSI.
 - Clarifier les compétences pour la prise en charge des ménages avec enfants en situation irrégulière sur le territoire (État / Département, hébergement / protection de l'enfance).
 - Développer l'information et la mobilisation du public et des acteurs locaux sur la politique de prévention des expulsions.
 - Développer le travail de coordination sur la question de l'accompagnement des jeunes.
 - Être force de proposition pour trouver des réponses innovantes aux situations d'exclusion vécues sur le territoire (poursuivre la co-construction d'actions avec les partenaires institutionnels et associatifs en maintenant des liens fréquents, privilégiés et itératifs avec l'ensemble d'entre eux).
 - Former les animateurs jeunesse.
 - Explorer de nouvelles formes de collaboration entre communes urbaines, périurbaines et rurales du territoire.
- En favorisant l'accès aux droits par la lutte contre la fracture numérique.
- En développant des projets d'insertion pour les jeunes majeurs placés.



Accueillir de nouveaux habitants tout en privilégiant un développement équilibré du territoire, soucieux de la préservation des ressources et de la qualité de vie

- En diversifiant les logements pour favoriser la mixité sociale.
 - Adapter les logements à la perte d'autonomie.
 - Développer le logement pour les jeunes.
 - Garantir une cohabitation intergénérationnelle.
 - Proposer du logement étudiant à loyer modéré.
 - Développer l'habitat participatif, avec des espaces communs partagés.
 - Garantir des logements (neufs ou rénovés) économes et confortables (lutte contre la précarité).
- En facilitant la mobilité des personnes.
 - Augmenter le nombre d'aires de covoiturage.
 - Développer l'inter-modalité.
 - Etudier de nouvelles solutions de transport des personnes par voies fluviales.
 - Poursuivre le développement du réseau de pistes cyclables.
 - Développer le transport à la demande.
 - Favoriser des véhicules moins polluants (électrique, biogaz-GNV...).
- En déployant les schémas d'accessibilité (transport, santé, social).
 - Eviter l'étalement urbain en créant de nouvelles centralités regroupant les services (dont médicaux) et l'emploi.
 - Créer des tiers lieux pour faciliter le télétravail
 - Développer les circuits courts et une agriculture de proximité (manger local).
- En promouvant une urbanisation maîtrisée permettant de proposer des logements abordables et de préserver les ressources.
 - Créer un établissement public foncier.
 - Arrêter les aménagements de zones monofonctionnelles.
 - Développer l'urbanisme négocié.
 - Favoriser une approche économe de l'espace pour éviter le mitage et préserver les paysages (les grands arbres, y compris dans les centralités), les continuités écologiques, la biodiversité.
 - Encourager une gestion économe des ressources (eau, énergie), des déchets.
 - Développer la production locale d'énergies renouvelables.
- En informant et en communiquant avec les nouveaux arrivants.
- En créant des passerelles entre les communes des différentes intercommunalités (enjeu du développement de politiques culturelles urbaines et rurales complémentaires).
- En s'appuyant sur les communes bien équipées en structures et ressources associatives pour accompagner celles des territoires limitrophes moins bien loties.
- Par la valorisation et la mise en réseau des différents patrimoines culturels (dont archéologie) pour créer des parcours cohérents dans le cadre de projets de tourisme culturel à petite (circulations douces) ou à plus grande échelle (« route de... »).
- En protégeant et valorisant les patrimoines naturels, industriels et viticoles.



- En accroissant le versant culturel de l'œnotourisme (connaissance sur la civilisation du vin dans les Graves).
- En accompagnant la coordination des différents acteurs et la mise en cohérence des différents dispositifs ou règlements, sous forme de conseil, d'ingénierie territoriale (qui peut être mutualisée) ou de soutien financier.
- En appréhendant mieux les risques d'inondation sur les rives de Garonne.
- En préservant et développant les zones humides, les espaces naturels sensibles et les domaines départementaux, en éduquant le public à l'environnement.

2.1.4

Porte du Médoc

Éléments de cadrage



Données clés de la Porte du Médoc

Population

DÉMOGRAPHIE



233 086

POPULATION AU
1^{ER} JANVIER 2012*

Porte du Médoc
15,7 %

Part de la population
du territoire dans
le département
au 1^{er} janvier 2012*

1,1 %

ACCROISSEMENT
ANNUEL MOYEN
2007 - 2012*

461,7

DENSITÉ MOYENNE
DE POPULATION
(HAB/KM²)
EN 2011**

Répartition de la population
au 1^{er} janvier 2012 selon le
groupe d'âges*

80 ANS ET +

5 %

65-79 ANS

11 %

55-64 ANS

13 %

40-54 ANS

22 %

25-39 ANS

19 %

18-24 ANS

8 %

11-17 ANS

9 %

- DE 11 ANS

13 %

* Source : INSEE / RPP

** Source : INSEE base-cc-séries historiques-1968 à 2011 croisée xls communes

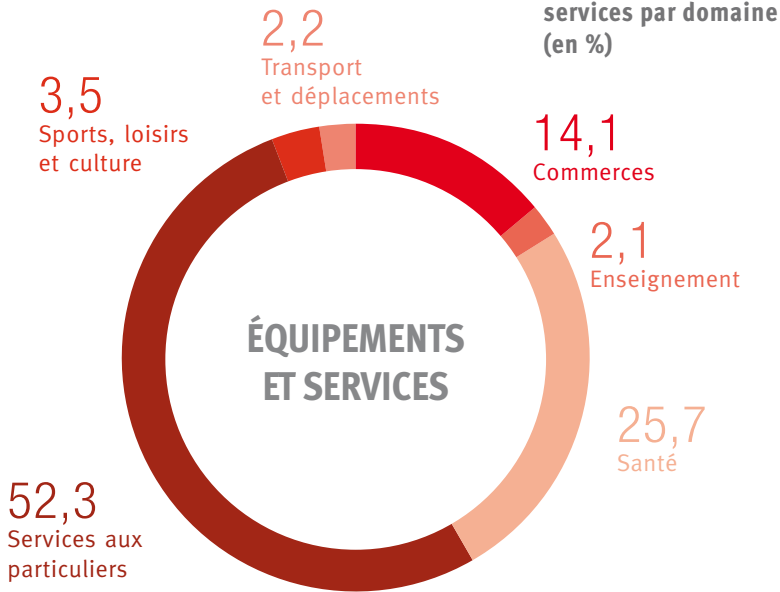
*** Source : IODAS / INSEE (RPP 2012)

PRESTATIONS SOCIALES

6 %

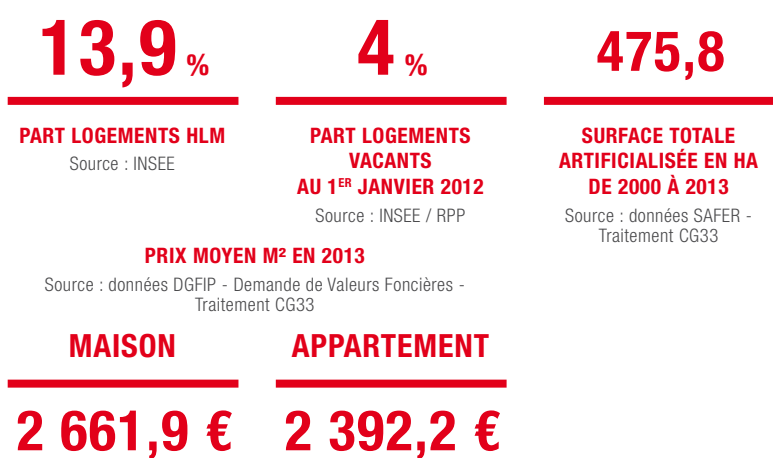
Part des allocataires du
RSA parmi les 25-64 ans
au 31 décembre 2014***

Offre du territoire



Source : INSEE, base permanente des équipements et services 2013

Habitat



Source : INSEE

Source : INSEE / RPP

Source : données SAFER - Traitement CG33

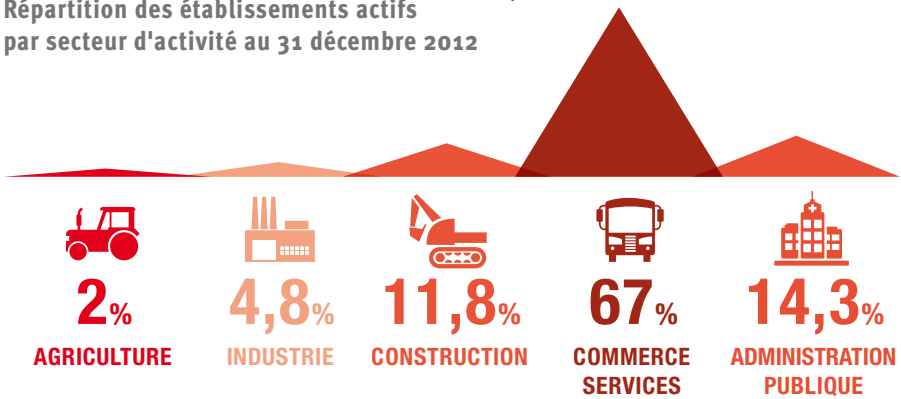
Source : données DGFIP - Demande de Valeurs Foncières - Traitement CG33

Économie

ÉTABLISSEMENTS

Répartition des établissements actifs
par secteur d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 21 695
(SOIT 13% DES ÉTABLISSEMENTS GIRONDINS)

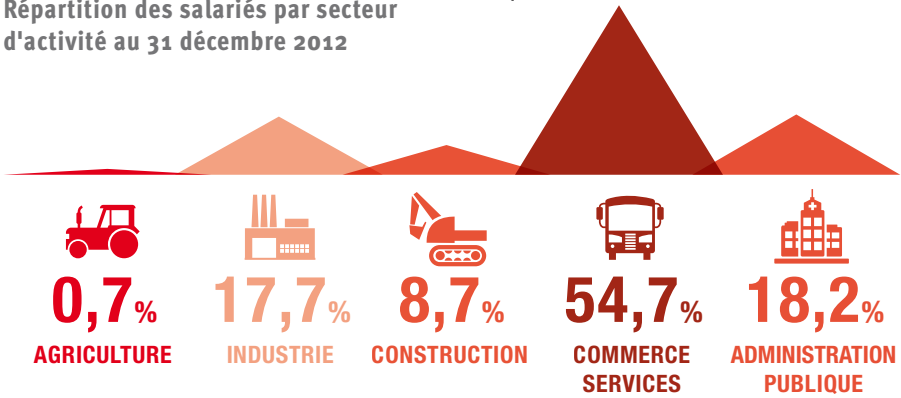


Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

EFFECTIFS SALARIÉS

Répartition des salariés par secteur
d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 97 574
(SOIT 18% DES EFFECTIFS SALARIÉS GIRONDINS)



Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

17,2 %

TAUX DE CRÉATION
D'ENTREPRISES
EN 2013

Porte du Médoc

Éléments de diagnostic

Parcours de vie

Petite enfance, santé, famille

Une offre en matière de modes d'accueil de la petite enfance qui semble en capacité suffisante pour le moment mais qui ne répond pas à tous les besoins (modes d'accueil sur temps partiels ou horaires atypiques).

Une carence en matière d'accueil familial (avec notamment des lieux d'accueil familial parfois éloignés) et de prise en charge des situations de troubles comportementaux, de santé mentale infantile.

Enfin, l'accès aux soins est problématique dans certains secteurs de la Porte du Médoc, d'autant plus qu'il s'accompagne parfois d'une diminution du nombre de médecins.

Personnes âgées et handicapées

La Porte du Médoc est confrontée au vieillissement de ses habitants (forte proportion de bénéficiaires de l'APA, prévisions de croissance des personnes âgées de 75 ans et plus d'ici 2020...) qui questionne sur la lisibilité, l'adéquation et l'adaptation de l'offre nécessaire pour y faire face (moyens du CLIC, usages numériques) et engendre des problématiques spécifiques en matière :

- d'hébergement : parcours résidentiels contraints, manque de places « sociales » dans les EHPAD...
- d'aide à domicile : coût financier important, problème de formation et de valorisation des aidants...
- de lien social : isolement, divorces, présence familiale moins forte en milieu urbain...

Malgré les efforts entrepris sur le territoire en faveur des personnes handicapées (par exemple le conseil local du handicap à Eysines...), plusieurs questions subsistent : mobilité, accessibilité aux équipements publics et aux services, accueil des enfants handicapés avant leur entrée à l'école.

Prévention des exclusions et développement social

Si la Porte du Médoc est en apparence moins exposée à la précarité que les autres secteurs de l'aire métropolitaine, des situations aigües et diffuses de précarité existent. De plus, un déficit de travailleurs sociaux est à noter, face à une question sociale toujours plus forte (en volume) et plus complexe : hausse du nombre de SDF, précarisation croissante des personnes âgées, accroissement des inégalités, avec une classe moyenne qui tend à disparaître, augmentation de la grande précarité et de la fragilité psychologique, hausse des problèmes d'alphabétisation.

Le territoire doit également faire face à des situations spécifiques : sédentarisation de gens du voyage, disparités entre quartiers (quatre quartiers prioritaires politique de la ville sur Le Bouscat, Mérignac et Eysines, qui pour certains sont de nouveaux entrants dans ce dispositif, mais d'autres quartiers sensibles ou communes périurbaines sont actuellement en dehors du dispositif, ce qui ne doit pas éluder des problématiques analogues réelles).

Insertion

Un certain dynamisme des acteurs présents (CCAS, mission locale, PLIE...) qui se concrétise par de nombreux projets mais une carence en termes de structures de l'insertion par l'activité économique ou un manque de porosité entre entreprises et structures d'insertion. La proportion de bénéficiaires du RSA croît fortement et des problèmes d'isolement (notamment de femmes) et de mobilité subsistent.

Jeunesse (y compris collèves et éducation)

Existence de projets et d'actions multiples en faveur des jeunes (résidences logements, prévention spécialisée, associations et dispositifs sportifs...). Quelques difficultés doivent encore être traitées : sur-occupation de certains collèves, absence d'actions éducatives préventives, délais d'attente importants pour les prises en charge des mesures éducatives, chômage élevé des jeunes, hausse du nombre de jeunes en déshérence...



Vivre ensemble

Culture (y compris patrimoine, lecture publique et archives)

L'ensemble des communes de la Porte du Médoc possède un patrimoine bâti riche par sa variété (cabanes maraîchères, moulins, châteaux...). Le territoire concentre également une importante dynamique culturelle : grands équipements de rayonnement régional (Le Carré / Les Colonnes, Théâtre Jean Vilar, Pin Galant, l'Entrepôt, Krakatoa...) et événements (Eysines goes soul, festival l'échappée belle...). La question de leur appropriation par tous les habitants se pose.

Sport, loisirs et vie associative

Un tissu associatif et des réseaux très développés concernant la jeunesse, le sport et la vie associative, mais des besoins repérés et devant être accompagnés (capacité d'accueil des jeunes, parc d'équipements sportifs et de loisirs vieillissant, saturé et parfois inadapté aux nouveaux besoins, mutualisation d'équipements à organiser...).

Malgré sa richesse, le tissu associatif est peu générateur d'emplois durables. L'éducation populaire est peu couverte. La participation d'autres acteurs doit être recherchée.

Qualité de vie

Espaces naturels, agricoles et forestiers

Existence d'une diversité paysagère avec un secteur urbain et un secteur plus rural marqué par la présence de marais, jalles maraîchères, paysages viticoles du Médoc, forêts...

L'existence d'activités agricoles (maraîchage, sylviculture, viticulture...) pose la question de l'équilibre entre la nature à protéger et la production agricole à organiser (protéger sans sanctuariser).

Paysages, biodiversité, milieux aquatiques et zones humides

Une biodiversité remarquable et des zones humides et aquatiques de qualité qui restent toutefois vulnérables et sont à valoriser davantage. La pression foncière porte désormais sur les espaces de nature ordinaire (les sites protégés n'étant maintenant plus sous pression (cf. SCoT, PLUiHD).

Gestion des risques et des nuisances

Le territoire est soumis aux risques inondation, incendie (Saint-Jean-d’Illac, Martignas-sur-Jalle...) et technologique.

La congestion routière impacte la qualité de l’air et les temps de trajet domicile-travail. Le secteur est fortement exposé aux nuisances aériennes (bruit, pollution...).

Capacité de développement

Urbanisme, habitat, foncier

Le parc de logement social, réparti de manière inégale sur le territoire, est déficitaire. Plusieurs communes de la Porte du Médoc soumises aux obligations de la loi SRU ont des retards de construction à combler.

En outre, la rareté et le coût élevé du foncier freinent la production de logements sociaux et à prix abordables.

Ces difficultés, couplées à une inadaptation de la taille des logements (insuffisance de grands logements), contraignent certains foyers à déménager en limite du territoire, avec des conséquences sur les équipements publics locaux.



Mobilité et infrastructures

La desserte en transports en commun existante est insuffisante au regard de l’importance de la zone d’emploi (avec par exemple la nouvelle implantation de Thalès), qui conduit à un usage du mode routier important et à l’alimentation de la congestion des infrastructures routières. Des projets sont toutefois à signaler : desserte de l’aéroport, extension du tramway, création de la ligne D, tram-train du Médoc...

La desserte du territoire en dehors des grands axes routier (mobilité transversale) est problématique, alors même que le développement urbain de la Porte du Médoc se poursuit (ex. : accès aux communes de Macau, de Blanquefort, déviation du Taillan-Médoc...).

Numérique

Même si l’accès au numérique reste compliqué pour les personnes en difficulté ou les personnes âgées (espaces gratuits peu connus donc peu utilisés, appropriation difficile conduisant à une « fracture sociale numérique »), le territoire compte quelques initiatives, comme l’expérimentation Hesti@ à Mérignac (projet mêlant site Internet collaboratif et formation au numérique).

Équipements et services

La répartition des équipements et services est assez homogène sur le territoire, même si des disparités peuvent exister selon les quartiers. La croissance démographique de la Porte du Médoc pose toutefois la question du maintien d’un maillage correct de l’offre d’équipements et services au regard de l’évolution des besoins (ex. : équipements scolaires, sportifs...).

Économie

Commerce, industrie, tourisme

Le territoire de la Porte du Médoc constitue le cœur économique de l’aire métropolitaine :

- polarisation de la majeure partie de l’appareil productif (industries et haute technologie : aéronautique-spatial-défense, drones, automobile, logistique, terminal portuaire de Grattequina...),
- activités de services (zones commerciales, banque-assurance, immobilier d’entreprise, centres d’appels, hôtellerie...),
- plusieurs équipements métropolitains structurants (aéroport, technopôles : Ecoparc, Aéroparc, Technowest...).

Malgré cela, l’activité économique reste concentrée (Saint-Médard-en-Jalles, Mérignac, Le Haillan...), au détriment des communes plus éloignées de la rocade, même si le tramway devrait renforcer encore l’attractivité territoriale.

Economie agricole et forestière

Une économie agricole importante et diversifiée : maraîchage, viticulture, grandes cultures, sylviculture... même si l’urbanisation progressive de la Porte du Médoc a fait disparaître les meilleures terres.

La filière maraîchère, qui représente un potentiel économique important sur le territoire, notamment avec le développement des circuits courts, est confrontée à plusieurs problématiques : transmission / reprise d’entreprises, limitation de la constructibilité à proximité des exploitations du fait du PPRI, rentabilité des exploitations (taille critique limitée du fait du coût du foncier) et des labellisations, difficulté à recruter une main d’œuvre qualifiée...

Economie sociale et solidaire

Une dynamique collective en émergence entre plusieurs acteurs de l’ESS (El Presta / Unadev, Insup...) notamment sur Mérignac, même si le territoire manque de structures d’insertion par l’activité économique.

Des projets en matière de développement de circuits courts (élevage, maraîchage), et la présence d’acteurs qui s’organisent (GEIQ et formations sur le maraîchage).

Porte du Médoc

Les enjeux

ENJEU TRANSVERSAL

Réduire les déséquilibres internes du territoire, en travaillant l'articulation des secteurs urbains proches de la rocade et les communes périurbaines, pour conforter l'identité de la Porte du Médoc.

Faire jouer la solidarité à l'échelle du territoire de la Porte du Médoc, et en lien avec les territoires limitrophes pour développer les parcours de vie au service du bien-être et de la lutte contre la précarité et contre l'isolement

- Offrir des places d'accueil pour la petite enfance en adéquation avec la demande pour les parents ayant des horaires atypiques et/ou en situation de précarité et développer l'offre de places en familles d'accueil.
- Tirer parti du dispositif de la politique de la ville pour accompagner les projets ou initiatives en faveur des habitants de quartiers prioritaires, en particulier les innovations sociales par l'ingénierie.
- Proposer des solutions adaptées pour permettre le parcours résidentiel des publics spécifiques ou vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées, femmes victimes de violence conjugale, jeunes en rupture...) tout en rétablissant la sortie des dispositifs d'urgence.
- Développer l'information sur les missions respectives de chaque partenaire en matière de PMI-Santé.
- Renforcer l'offre en matière de prise en charge des situations de santé mentale infantile, de troubles du comportement.
- Au-delà d'une meilleure visibilité sur l'offre de logement, partager avec les acteurs du logement sur l'offre existante.
- Favoriser le recrutement de familles d'accueil, adapté aux missions de prévention et de protection de l'enfance.
- Poursuivre le travail partenarial avec les différents acteurs du territoire afin de mieux accompagner les publics de l'ASE ou en précarité dans les situations d'urgence, de crise et dans les accompagnements éducatifs.
- Anticiper les effets du vieillissement pour adapter l'offre en conséquence.

Mettre en place une stratégie d'accueil des populations soucieuse de la préservation des ressources et de la qualité de vie en améliorant notamment l'accessibilité aux services

- Préserver et protéger les espaces agricoles jouant un rôle de coupure d'urbanisation dans les différents espaces du territoire : marais et parcelles agricoles du Médoc, ceinture laitière et maraîchère de l'agglomération bordelaise...

- Accompagner le développement et la densification urbaine hors Métropole par le portage et l'ingénierie foncières afin de limiter les extensions urbaines et le mitage.
- Partager et accompagner les projets ou d'initiatives en faveur des publics politiques de la ville.
- Améliorer l'offre d'équipements sportifs.
- Améliorer la lisibilité de l'offre patrimoniale.

Mobiliser la capacité de développement économique de la Porte du Médoc, cœur économique de l'aire métropolitaine bordelaise et de la Gironde, en faveur de la cohésion sociale, de l'insertion et de la lutte contre les inégalités

- Travailler à une meilleure adéquation entre les typologies d'emploi présentes sur l'aire métropolitaine et les personnes en insertion (adéquation des formations, action sur l'offre de mobilité et de logement...).
- Tirer parti des dynamiques d'innovation du territoire (coopératives d'activités, initiatives en matière d'ESS) pour permettre une meilleure répartition des richesses / une solidarité accrue entre les territoires / économie sociale et solidaire : faire le pont entre la métropole et les autres territoires girondins.
- Renforcer l'adéquation entre l'offre d'emplois et la qualification de la main d'œuvre.
- Développer la présence de structures de l'insertion par l'activité économique.
- Développer les activités liées à la silver économie.
- Saisir l'intérêt des urbains pour le développement d'activités liées à la santé et à l'environnement.

Les leviers d'action (identifiés en conseils de territoire)

Faire jouer la solidarité à l'échelle du territoire de la Porte du Médoc, et en lien avec les territoires limitrophes pour développer les parcours de vie au service du bien-être et de la lutte contre la précarité et contre l'isolement

- En proposant des solutions adaptées de logement en faveur des publics spécifiques (personnes âgées, personnes handicapées, femmes victimes de violence conjugale, jeunes en rupture...)
 - Travailler l'image des logements sociaux afin de favoriser le développement de l'offre de logement à loyer accessible (PLAI) pour les bénéficiaires des minima sociaux, développer les liens avec les services communaux et les bailleurs pour l'attribution des logements sociaux (partager sur les contingents respectifs) et le maintien dans le logement (prévention des expulsions).
 - Améliorer l'accueil d'urgence des personnes en difficulté : identifier l'offre, renforcer l'information, la coordination et la lisibilité des logements adaptés.
 - Développer une politique d'accueil spécifique en faveur des gens du voyage : harmoniser la stratégie d'action sur le territoire pour avoir une véritable politique d'insertion des gens du voyage, développer les terrains familiaux pour favoriser la sédentarisation et développer des aires de grand passage adaptées, accompagner la scolarisation des enfants.
 - Favoriser l'habitat intergénérationnel : habitat partagé avec implantation de services / commerces / restauration et de logements qui mixent les usages et les publics (personnes âgées, personnes handicapées, jeunes, familles avec enfants), colocation entre personnes isolées et jeunes ou adultes en recherche de logement.



- Par le développement de solutions innovantes en matière de garde ou d'accueil éducatif (petite enfance / enfance) pour répondre aux besoins spécifiques (horaires atypiques ou situations de précarité)
 - Réfléchir à la mise en place de solutions à l'échelle du territoire : alléger les procédures ou les faire évoluer dans le respect du cadre légal, réfléchir à un développement des maisons d'assistantes maternelles associé à un accompagnement de type régulation, communiquer sur le besoin de recrutement d'assistantes maternelles avec des horaires atypiques, développer la polyvalence des aides à domicile pour répondre aux besoins d'accueil sur la journée (personnes âgées / enfance).
 - Inventer de nouvelles formes d'accueil au plus près des lieux de vie, des familles et des enfants, développer systématiquement des accueils éducatifs là où ils n'existent pas, développer des formes d'engagement citoyen pour les jeunes en complémentarité d'autres formes d'accueil (ex. des associations temporaires d'enfants citoyens - ATEC -).
- En anticipant le vieillissement de la population et en adaptant l'offre en faveur des personnes âgées et handicapées
 - Information-orientation : créer un réseau des lieux d'accueil des personnes âgées, identifier un « coordonnateur de parcours de vie » pour les personnes en situation de précarité, mettre en place une cellule de veille et partager les éléments de diagnostic démographique (ex. : banque de données accessible à tous et actualisée), informer les populations et les professionnels de santé (surtout les médecins) sur le rôle du CLIC.
 - Logement / hébergement : mettre en place une plateforme recensant les possibilités d'hébergement, assurer la continuité des prises en charge entre services à domicile, résidences pour personnes âgées et EHPAD.
 - Isolement : mettre en place des actions favorisant le lien social intergénérationnel : lien entre associations (plateforme d'échanges de services), développement des moyens de signalement des personnes isolées.
 - Santé et soins : renforcer l'aide aux aidants (groupes de paroles, valorisation des métiers de l'aide à domicile), organiser une plateforme d'accompagnement, d'aide aux personnes et de coordination, développer les visites à domicile pour les personnes âgées et/ou handicapées, développer l'utilisation des TIC et notamment la télé médecine.
 - Accessibilité aux services : développer le transport à la demande de proximité pour les personnes âgées (ex. : mobibus), intégrer la problématique du vieillissement et du handicap dans tous les projets d'urbanisme (espaces verts, bancs, aires de repos, squares...).
- Par le partage et le soutien d'initiatives valorisant les compétences des citoyens et les ressources locales
 - Favoriser l'émergence de systèmes de type « Accorderies » ou de plateformes d'échange de services entre générations (territorial et transversal) ; « pro-pouvoir » les systèmes d'échanges locaux et de savoirs.
 - Renforcer les relations qui existent entre les différentes épiceries sociales de l'agglomération bordelaise et même au-delà (ateliers d'apprentissage du français, ateliers cuisine...).
 - Développer des « citoyennethèques », ou des « maisons de l'accueil citoyen », lieux ressources de proximité et d'accès aux services du territoire (sociaux, administratifs, culturels...), qui soient aussi porteurs d'information, de citoyenneté, de solidarité, d'échange, de convivialité.
 - Accompagner les projets ou initiatives en faveur des habitants des quartiers prioritaires, en particulier les innovations sociales par de l'ingénierie.

Porte du Médoc

Les leviers d'action

(identifiés en conseils de territoire)

Mettre en place une stratégie d'accueil des populations soucieuse de la préservation des ressources et de la qualité de vie en améliorant notamment l'accessibilité aux services

- En organisant la mutualisation et l'accessibilité des équipements et services
 - Développer toutes les formes de mutualisation entre la Porte du Médoc et les territoires voisins : pratiques d'achat (groupements de commande), véhicules partagés, activité salariée (emplois partagés entre structures), bases de données en « open data ».
 - Accueil citoyen : générer des expérimentations avec des espaces qui pourraient servir à des multiservices, concevoir des espaces d'accueil et d'hébergement mutualisés et offrant un fonctionnement autonome pour les utilisateurs, mutualiser des espaces publics entre associations et services communaux, étudier l'ouverture hors temps scolaire de locaux (collèges par exemple) pour disposer des salles polyvalentes, de complexes sportifs et de centres de documentation, par exemple pour les actions de formation des populations en insertion.
 - Accessibilité aux services publics : revoir la signalétique urbaine et des services, améliorer les modalités d'accès aux services territorialisés, mettre en œuvre une simplification administrative (guichet unique).
 - Lutter contre la fracture numérique en mutualisant les expériences auprès des publics fragiles : former les publics non sensibilisés à l'utilisation du numérique (téléphone et ordinateur) et à l'accès aux démarches pour les différentes institutions, développer l'offre d'espaces publics numériques.
- En favorisant la mobilité pour tous les usages et tous les publics
 - Promouvoir les modes de déplacements mutualisés ou alternatifs : s'appuyer sur des associations qui mettent à disposition des véhicules ou travaillent sur des formes de prêt / location, développer un réseau de solidarité et d'aide au déplacement (RSA-D : dispositif d'aide à la mobilité par la création d'un réseau labellisé entre particuliers qui inclurait dans leurs déplacements les bénéficiaires du RSA), poursuivre la communication sur le covoiturage, favoriser l'installation de « garages associatifs », développer les réseaux de déplacements doux et les sécuriser.
 - Favoriser la mobilité transversale entre les zones d'emploi et celles d'habitat : adapter les infrastructures (ex. : lignes dédiées), adapter les horaires des transports en commun en fonction des besoins, développer les systèmes de transport en commun à plusieurs niveaux (territorial, interterritorial) et en dehors des lignes majeures (réseaux train-bus-tram transversaux), développer les pôles multimodaux extra-rocade.
 - Organiser la non-mobilité : favoriser le coworking et les tiers-lieux, promouvoir les initiatives en faveur du télétravail, inciter les entreprises à apporter plus de flexibilité dans leurs horaires.
- En accompagnant un développement et une densification urbaine préservant les espaces, les paysages et les ressources naturelles
 - Soutenir l'action foncière communale et intercommunale par la mise en place d'un outil d'aide à l'action foncière locale.
 - Accompagner la transformation des communes semi-urbaines en de vraies centralités (articulation aménagement et mobilité) : mise à disposition de l'ingénierie territoriale au soutien d'actions de revitalisation des centres bourgs.
 - Lutter contre l'étalement urbain en gardant une qualité d'habitat : articulation des documents d'urbanisme entre eux (PLUiHD / PLUs hors Bordeaux Métropole), mutualisation des équipements et services (utilisation intercommunale des équipements - mutualisation en zone urbaine et périurbaine).



- Préserver les espaces agricoles jouant le rôle de coupure d'urbanisation (marais, jalles maraîchères, vignobles médocains, grands espaces de culture), protéger le réseau hydraulique des marais (entretien des canaux, gestion hydraulique), maintenir la qualité et la quantité de la ressource en eau.
- En favorisant l'accès du plus grand nombre à la culture, au sport, aux loisirs
 - Développer la mutualisation des équipements sportifs et culturels entre territoires limitrophes (ex. : Médoc / Porte du Médoc) : développer les prêts de matériel, transposer au secteur culturel des initiatives telles que le dispositif « Tous au stade », se servir des opérateurs et structures ressources de ce territoire pour appuyer les territoires ruraux situés à proximité et moins bien lotis en ressources culturelles.
 - Favoriser la décentralisation des événements, adopter une tarification et des horaires adaptés, élargir la validité des « cartes d'accès » aux services et centres de loisirs (piscines, bibliothèques...) entre institutions, permettre au public scolaire et jeune d'accéder à l'apprentissage de la natation.
 - Soutenir des actions en direction des publics en dehors de toute structuration (chômeurs, personnes âgées, femmes au foyer...) et développer l'offre pour le public féminin.
 - Soutenir prioritairement les actions des associations ayant pour objet de mettre en œuvre plus de transversalité, plus d'efficacité et d'offre de services de qualité, intensifier les formations en direction des bénévoles.
 - Soutenir la rénovation des piscines et réfléchir à un partenariat avec les piscines privées.

Mobiliser la capacité de développement économique de la Porte du Médoc, cœur économique de l'aire métropolitaine bordelaise et de la Gironde, en faveur de la cohésion sociale, de l'insertion et de la lutte contre les inégalités

- Par l'accompagnement des personnes en parcours d'insertion et des structures employeuses
 - Développer une vision territoriale de l'emploi : étendre le champ d'action des structures d'insertion à l'ensemble du territoire de la Porte du Médoc (mission locale, PLIE...), fédérer les associations d'insertion autour d'un projet territorial (Porte du Médoc), favoriser l'adéquation entre les besoins des entreprises et l'insertion socioprofessionnelle des personnes, développer une réelle « médiation emploi » et soutenir une logique de parcours (méthode IOD : intervention sur les offres et les demandes d'emploi), mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle des PME/TPE du territoire, anticiper les besoins de formation au regard des implantations des entreprises et garantir une réactivité par rapport à la demande.
 - Aider les associations et les entreprises à être acteurs de l'insertion : renforcer les formations amont en complémentarité de ce qui existe (par ex. : formations du Département pour les associations sportives), accompagner l'employeur et l'employé dans le parcours d'insertion, renforcer la « fonction employeur » via du tutorat (ex. : convention association-salarié-Département), structurer des espaces de travail communs entre acteurs sociaux et professionnels, afin de partager sur les problématiques et les parcours des publics au regard de leur démarche d'insertion au sens large.
 - Préparer et intégrer les entreprises dans les structures d'insertion : faire entrer les entreprises dans les structures de gouvernance des organismes d'insertion pour mieux les impliquer dans les politiques d'insertion et de solidarité, développer la présence de structures de l'insertion par l'activité économique.
 - Développer l'employabilité des publics en insertion : organiser un suivi individualisé des personnes en insertion, développer des projets d'insertion pour les jeunes majeurs placés, faciliter la mobilité intra-territoire pour les publics en insertion.
 - Développer les clauses d'insertion et faire en sorte qu'elles servent aux habitants du territoire en sensibilisant davantage les grandes entreprises sur les grands chantiers (ex. tram), développer les clauses d'insertion dans les marchés publics.
- En s'appuyant sur l'économie territoriale de la Porte du Médoc
 - Renforcer l'économie agricole locale : protéger le foncier agricole existant (Vallée des Jalles) et en favoriser l'accès aux les agriculteurs au service du bien-être local, figer des espaces agricoles dans les PLU, favoriser l'installation de jeunes agriculteurs sur le territoire, soutenir la transmission des terres et toute la filière (de la production à la commercialisation), renforcer les circuits courts, favoriser l'installation des AMAP et communiquer à l'attention des publics.
 - Privilégier le renforcement du commerce de proximité : « se fournir local » pour les produits alimentaires ou non, étudier les possibilités de créer une plateforme départementale pour favoriser ces approvisionnements locaux, encadrer l'évolution des grandes concentrations commerciales, diversifier le tissu artisanal et commercial.



- Utiliser le levier de l'économie circulaire et de la silver économie : développer la remise en état d'outillage paramédical par des personnes en situation de handicap, développer la recherche de nouveaux produits et la valorisation de produits locaux sous de nouvelles formes (pin, bois...), développer la valorisation des « matières » aujourd'hui traitées comme des déchets.
- Par le développement de l'économie sociale et solidaire
 - Promouvoir la finance et l'investissement solidaires des citoyens au service de la création d'entreprise du territoire.
 - Soutenir les structures de l'économie solidaire et circulaire, définir un lieu d'échange d'information autour de l'ESS, promouvoir l'ESS, mettre en adéquation les besoins existants et à venir du bassin économique avec ses ressources, mieux identifier les besoins de prestations de fournitures et de services des grands groupes du bassin d'emploi pour orienter les projets de création de structures ESS et autres projets d'insertion par l'activité économique.
 - Accompagner des structures qui aujourd'hui ne sont pas intégrées dans le réseau ESS (en particulier les acteurs sociaux).
- Par la promotion de l'attractivité économique du territoire
 - Fédérer les clubs d'entreprises du secteur de la Porte du Médoc dans une structure supracommunale.
 - Faciliter l'installation de centres de recherche (financièrement, foncièrement) pour développer la recherche de nouveaux produits, favoriser l'implantation d'entreprises en améliorant l'accessibilité du territoire et en organisant les services présents (crèches, accueil de loisirs ...).
 - Faire valoir la « marque » du territoire de la Porte du Médoc, mieux communiquer sur l'environnement économique pour le faire connaître, intéresser et permettre l'implantation des entreprises, organiser des rencontres de proximité entre habitants et entreprises / structures économiques qui seraient portées par un opérateur dans le cadre d'un projet partagé avec les différents acteurs du territoire, mobiliser le patrimoine local (naturel, culturel, historique...) pour développer le sentiment d'identification et d'appartenance au territoire.

2.2

Haute-Gironde

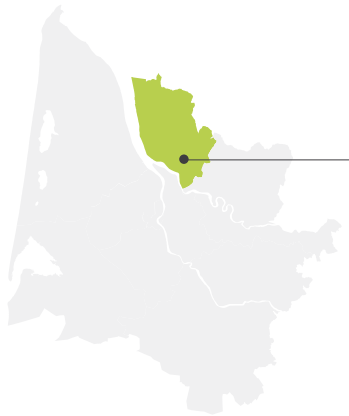
Éléments de cadrage



Données clés de la Haute-Gironde

Population

DÉMOGRAPHIE



85 964

POPULATION AU
1^{ER} JANVIER 2012*

Haute-Gironde
5,8 %

Part de la population
du territoire dans
le département
au 1^{er} janvier 2012*

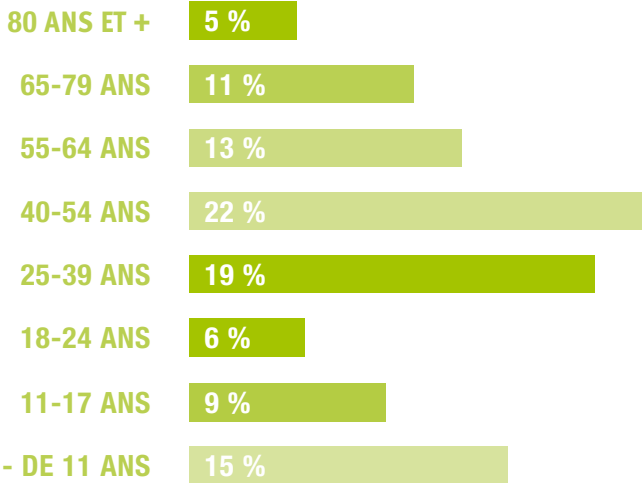
1,8 %

ACCROISSEMENT
ANNUEL MOYEN
2007 - 2012*

108,2

DENSITÉ MOYENNE
DE POPULATION
(HAB/KM²)
EN 2011**

Répartition de la population
au 1^{er} janvier 2012 selon le
groupe d'âges*



* Source : INSEE / RPP

** Source : INSEE base-cc-séries historiques-1968 à 2011 croisée xls communes

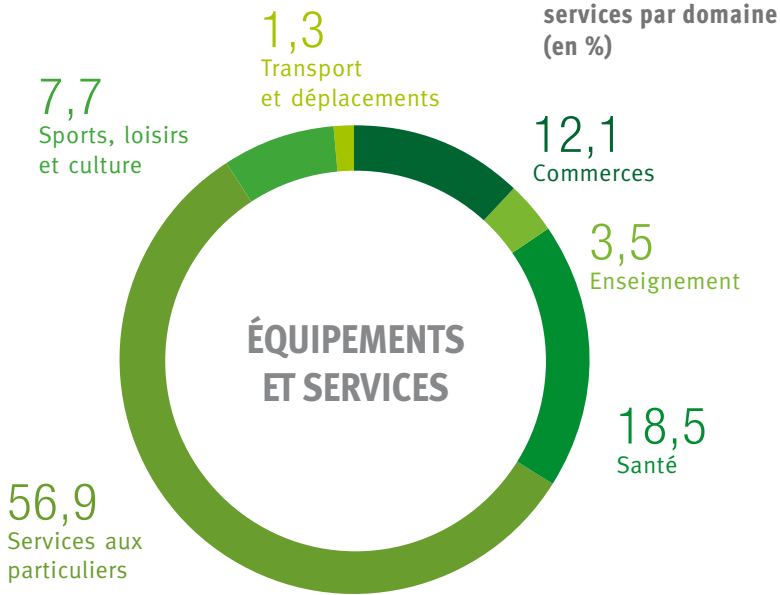
*** Source : IODAS / INSEE (RPP 2012)

PRESTATIONS SOCIALES

8,6 %

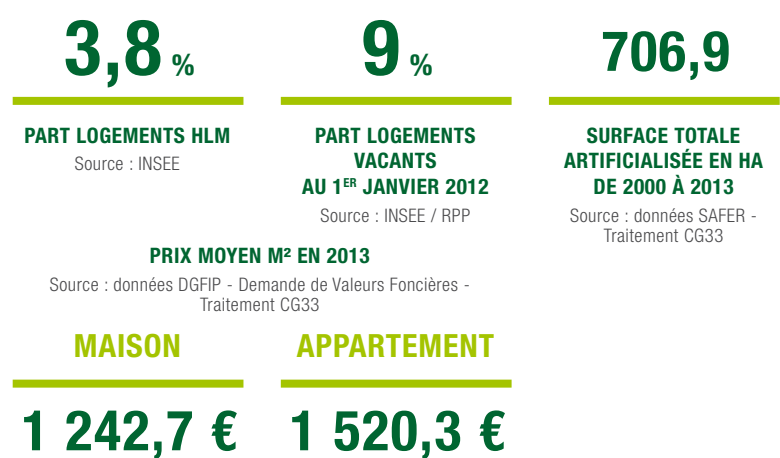
Part des allocataires du
RSA parmi les 25-64 ans
au 31 décembre 2014***

Offre du territoire



Source : INSEE, base permanente des équipements et services 2013

Habitat

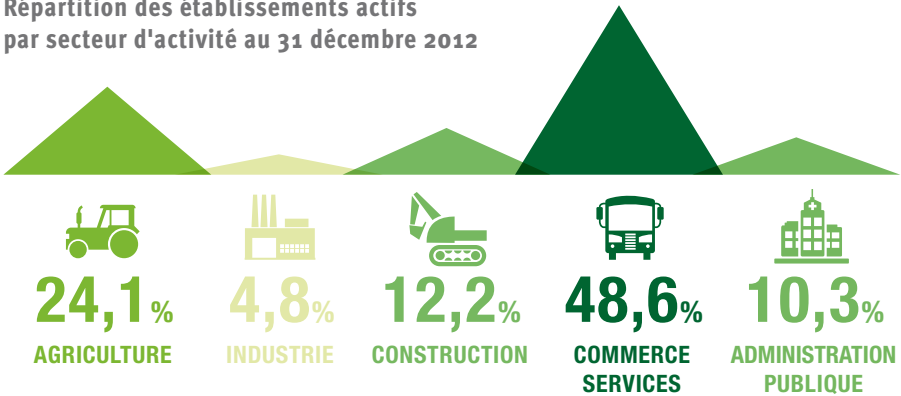


Économie

ÉTABLISSEMENTS

Répartition des établissements actifs
par secteur d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 8 768
(SOIT 5% DES ÉTABLISSEMENTS GIRONDINS)



Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

EFFECTIFS SALARIÉS

Répartition des salariés par secteur
d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 17 202
(SOIT 3% DES EFFECTIFS SALARIÉS GIRONDINS)



Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

17,6 %

TAUX DE CRÉATION
D'ENTREPRISES
EN 2013

Haute-Gironde

Éléments de diagnostic

- Un territoire qui connaît une forte dynamique d'accueil (320 habitants supplémentaires par an entre 1950 et 1999, puis 1100 habitants par an entre 1999 et 2010). Les nouveaux arrivants sont attirés par un foncier attractif. Toutefois, ce phénomène bouscule l'organisation traditionnelle et les espaces de la Haute-Gironde. On constate, par ailleurs, la difficile intégration de ces nouvelles familles. Le regain d'attractivité du territoire ne réduit pas ses fragilités.
- Un territoire mosaïque, à la sensibilité « frontalière » marquée, très dépendante de la métropole bordelaise, également lié à la Charente et au Libournais.
- Un territoire à la recherche de coopérations intra-territoriales pour parvenir à un développement équilibré et à la construction d'une identité aujourd'hui morcelée.
- Un territoire caractérisé par une tendance à la précarisation d'une partie de ses habitants, confrontés à des parcours résidentiels problématiques (mal logement) et à des difficultés d'accès à de nombreux droits.
- Un territoire disposant d'un fort potentiel culturel, patrimonial et naturel, avec une vie culturelle et associative foisonnante mais éparse et insuffisamment visible.
- Un territoire où les acteurs ne coopèrent pas assez et qui souffre d'un manque de coordination pour faire fructifier ses atouts.

Parcours de vie

Un territoire « débordé » par sa croissance démographique, qui ne parvient pas à fixer les nouveaux arrivants à la fragilité sociale prononcée, et confronté à l'adéquation de l'offre de services (exemple de l'offre enfance / jeunesse) avec l'évolution démographique.

Un territoire qui peine à garantir un parcours de vie satisfaisant à sa jeunesse, en augmentation, faute d'emplois, de formations et d'une politique jeunesse coordonnée à l'échelle des communautés de communes et entre elles.

Des difficultés à se déplacer, notamment pour les jeunes : on reste entre soi, avec pour corollaire une certaine culture de l'isolement et la crainte de s'ouvrir.

Une problématique de l'isolement renforcée par le faible usage des outils numériques.

Une situation sensible des femmes victimes de violences intrafamiliales, avec l'absence de structures spécifiques pour y répondre.

Une réponse aux besoins des personnes handicapées (enfants et adultes) jugée insuffisante en ce qui concerne l'accueil, l'hébergement (logements adaptés), l'accès aux soins et aux services.

Une insertion socioprofessionnelle des personnes en difficulté qui prend appui sur le dynamisme d'acteurs peu nombreux. Les freins liés aux difficultés de logement et de mobilité sont prégnants.

Un risque de désertification médicale avéré (carence de professionnels dans le domaine de la psychiatrie notamment) mais des initiatives de collectivités se développent en lien avec des professionnels de santé. Elles manquent toutefois de coordination.

Vivre ensemble

Un potentiel culturel, patrimonial et naturel remarquable, des équipements inégalement répartis et vieillissants, une dynamique culturelle et associative foisonnante mais trop éparse.

Une bonne connaissance des richesses patrimoniales bâties par l'inventaire réalisé par le Département de la Gironde et la Région.

Des actions et événements sportifs et culturels nombreux mais parfois insuffisamment accessibles aux habitants. Le tissu associatif est diffus, peu créateurs d'emplois. La politique de lecture publique est parcellaire et inégale malgré des équipements structurants.

Le territoire ne dispose pas d'une politique culturelle globale.

Capacité de développement

Une attractivité qui accentue un enclavement Nord-Ouest ainsi qu'un déséquilibre Est-Ouest et Nord-Sud.

Une attractivité liée au nouveau positionnement résidentiel du territoire qui doit répondre aux besoins des populations en termes de services, de transports et de logements.

Un habitat qui se développe fortement, mais de manière inégalement maîtrisée, et trop souvent au détriment de la vitalité des bourgs historiques qui connaissent un phénomène de paupérisation, de déqualification et de désertification.

Des outils et dispositifs en matière d'amélioration de l'habitat : plan départemental de l'habitat, schéma directeur et opération programmée d'amélioration de l'habitat qui a énormément aidé à réhabiliter.



Une augmentation des déplacements domicile / travail qui résulte de la dissociation de l'accueil et de l'emploi et fait de l'organisation de l'accessibilité une problématique primordiale, renforcée par une mobilité transversale limitée.

Le Pays porte une politique numérique volontariste mais les espaces publics numériques sont en nombre insuffisant et contraints financièrement.

Économie

Une forte dépendance économique à l'agglomération bordelaise (30 % des actifs travaillent dans l'agglomération bordelaise).

Un territoire qui peine à rééquilibrer un développement économique concentré sur sa partie est, et à qualifier son bassin d'emploi.

Le poids de la filière nucléaire permet de maintenir une économie industrielle, aux côtés de filières d'excellence existantes (plasturgie, pièces avioniques, etc.) et d'autres secteurs tels que l'artisanat qui constitue une vraie richesse (21 % des emplois).

La défaillance d'entreprises y est supérieure à la moyenne départementale et nationale (56 % de disparition au bout de 5 ans contre 50 % au niveau national).

L'opportunité du tourisme comme source de développement économique (sites UNESCO, œnotourisme, développement du tourisme fluvial...) exige une structuration plus forte de l'offre et une stratégie globale de développement touristique intégrant estuaire, nature, patrimoine et œnotourisme.

L'importance de certains secteurs de service dans l'emploi comme l'AMSAD (aide à domicile) qui est le 3^{ème} employeur de Haute-Gironde.

Un territoire qui doit lutter contre la paupérisation d'une partie de sa population en difficulté d'insertion professionnelle, et anticiper les mutations économiques. La Haute-Gironde doit proposer une ambition économique et valoriser davantage son potentiel.

Une viticulture qui connaît les difficultés structurelles propres à ce secteur et dont les appellations ne coopèrent pas assez entre elles autour d'un projet pour la Haute-Gironde.

Une agriculture en grande difficulté, une dynamique agricole et forestière qui perd du terrain mais qui doit être maintenue.



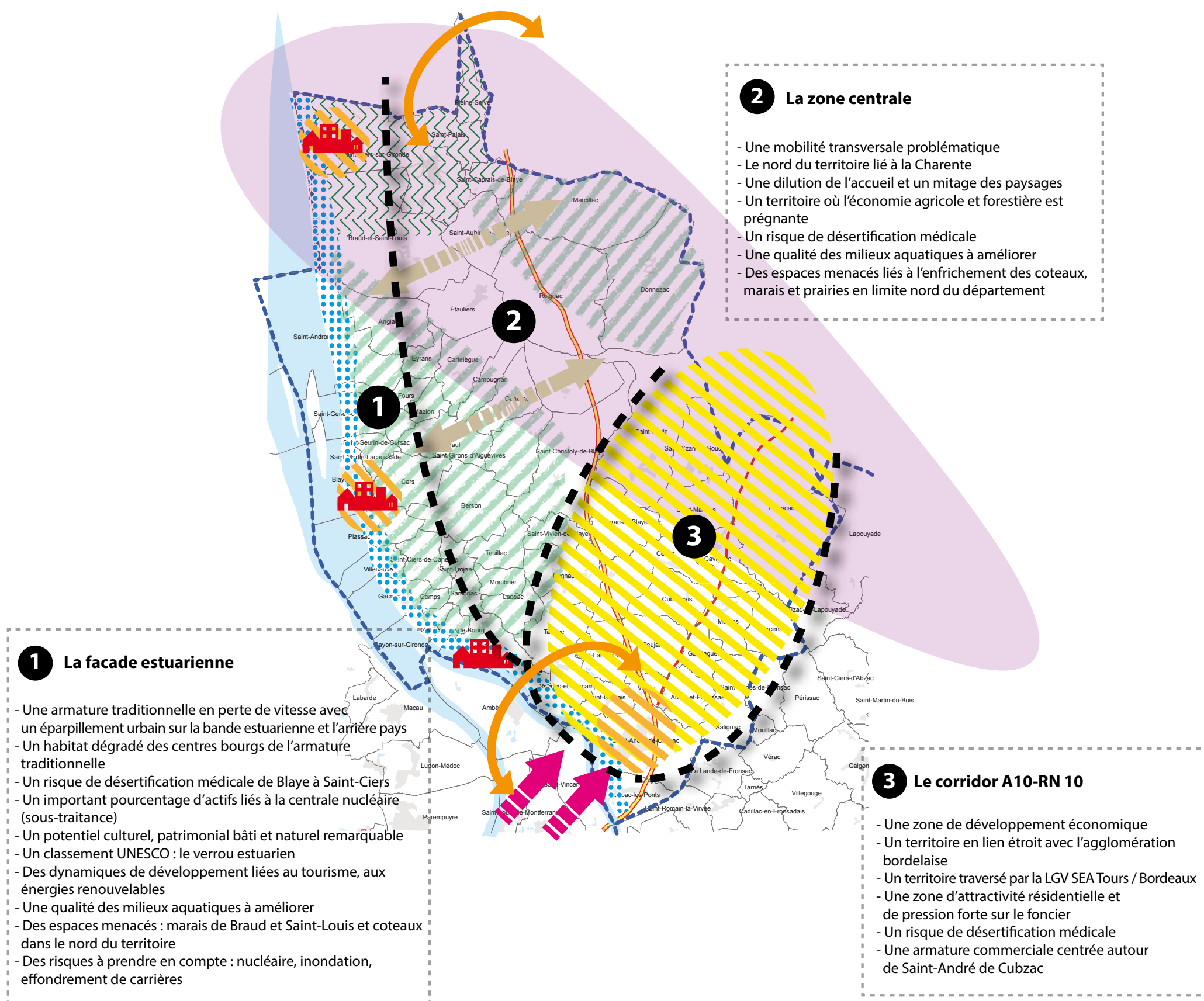
Qualité de vie

La Haute-Gironde est un territoire soucieux de la préservation de ses espaces, notamment l'estuaire le plus vaste et le plus sauvage d'Europe (projet de parc naturel marin Estuaire de la Gironde et Pertuis Charentais). Elle est remarquable, riche de ses espaces naturels, agricoles, forestiers et de sa biodiversité, mais insuffisamment mise en valeur et menacée par une pression foncière marquée dans le triangle cubzaguais, par la banalisation des paysages et par une urbanisation mal contrôlée (mitage des espaces ruraux).

Des efforts engagés localement et à poursuivre pour une agriculture respectueuse de l'environnement.



Carte des dynamiques de la Haute-Gironde



Bourg / village vulnérable



Desserrement du cœur d'agglomération



Flux domicile / travail



Vulnérabilité économique et sociale des ménages



Zone d'attractivité économique et/ou résidentielle en développement



Zone d'attractivité économique et/ou résidentielle existante



Problématique de mobilité transversale



Risque d'inondation



Espace naturel vulnérable



Espace agricole et forestier support d'activités économiques traditionnelles

Les enjeux qui se dégagent

Développer et promouvoir les coopérations entre les acteurs locaux autour d'une stratégie partagée du territoire

- Pour renforcer l'identité du territoire de la Haute-Gironde par un développement concerté et coordonné s'appuyant notamment sur la consolidation de l'armature urbaine de la façade estuarienne.
- Pour faire de ce territoire un territoire de projet, un bassin de vie, à construire autour d'un socle commun et de la mise en réseau des acteurs.
- Pour valoriser les potentialités du territoire, dans un projet piloté à une échelle territoriale fédératrice.
- Pour proposer un marketing territorial fondé sur l'attractivité et les potentialités de la Haute-Gironde.
- Pour créer des solidarités infra-territoriales et une dynamique d'ouverture du territoire vers la métropole, les territoires environnants et l'espace régional.
- Pour construire des projets d'ampleur autour du potentiel des ressources en énergies renouvelables (éolien, hydrolien, photovoltaïque).

Favoriser l'accès géographique et social de chacun aux droits à la culture, à l'éducation, à la santé et faire de l'emploi et de la formation un enjeu essentiel

- Pour lutter contre les précarités croissantes accentuées par un déséquilibre de développement est-ouest / nord-sud, l'enclavement de la partie nord-ouest du territoire.
- Pour agir équitablement en faveur des publics vulnérables (jeunesse, publics en situation d'insertion professionnelle,...).
- Pour garantir un parcours de vie qui favorise l'appropriation des droits pour tous et la capacité à agir pour chacun.
- Pour maintenir les jeunes en Haute-Gironde par une politique jeunesse coordonnée à une échelle territoriale pertinente.
- Pour faire de la culture un levier du vivre ensemble en s'attachant notamment à l'éducation artistique et culturelle et en coordonnant davantage acteurs et projets culturels foisonnants.
- Pour créer les conditions d'une mise en réseau des initiatives santé sur le territoire.



Créer les conditions d'un mieux vivre ensemble pour TOUS les habitants

- En tenant compte de leurs besoins en matière d'habitat (habitat social adapté, habitat individuel et collectif) et en développant une offre qualitative.
- En adaptant et en améliorant les services et équipements pour répondre au nouveau positionnement résidentiel de la Haute-Gironde et à l'isolement de ses habitants.
- En tenant compte de la nécessaire optimisation du développement le long de la RN 10 et de l'armature des bourgs historiques au bénéfice de l'ensemble des populations et de l'emploi.
- En s'appuyant sur la revitalisation des centres bourgs historiques.
- En tenant compte des potentialités de développement économique du territoire (tourisme, énergies renouvelables, artisanat, industries, services...) qui participent de l'attractivité du territoire et sur lesquelles construire un nouveau marketing territorial.
- En faisant de l'arrivée des nouveaux habitants une dynamique positive qui rompt avec le réflexe et le sentiment d'isolement existant.
- En créant les conditions nécessaires à l'appropriation du territoire par l'ensemble des habitants qui s'appuie sur une vie culturelle et sportive foisonnante mais à structurer.

Haute-Gironde

Les leviers d'action (identifiés en conseils de territoire)

Développer et promouvoir les coopérations entre les acteurs locaux autour d'une stratégie partagée du territoire

- Par l'identification des espaces de gouvernance pertinents pour la mise en œuvre des projets de territoire.
- En agissant sur le portage politique par le biais des pactes : des engagements négociés fondés sur des critères de conditionnalité établis par le Département.
- En tirant profit de la nouvelle situation géographique de la Haute-Gironde qui passe d'une situation périphérique dans le département et la région à un positionnement central au sein de la région Aquitaine / Poitou-Charentes / Limousin.
- Par la mise en place d'instances de coordination suivant l'exemple des plateformes économique et de la mobilité. Transférer ce type de démarche de développement local pour construire une politique jeunesse / éducation et une politique emploi / formation.
- Par l'identification des acteurs présents sur le territoire (associations, entreprises, animateurs...) et de leurs besoins (administratifs, financiers, humains...), pour qu'ils définissent des actions pluridisciplinaires visant l'intérêt commun.
- Par le développement local incluant la participation citoyenne.

Favoriser l'accès géographique et social de chacun aux droits à la culture, à l'éducation, à la santé et faire de l'emploi et de la formation un enjeu essentiel

- En favorisant l'accès aux droits et aux services
 - Par l'adaptation des services aux besoins variés des populations : rechercher des réponses innovantes et adaptées aux besoins, comme la modulation des horaires d'ouverture, la mise en place de services mobiles, l'utilisation de locaux vacants pour rapprocher les services des usagers, la mutualisation de l'offre de services.
 - Par la création d'un outil centralisant l'information pour les usagers et les acteurs sociaux, soutenu par les communautés de communes.
- En favorisant l'accès à l'emploi, en créant les conditions d'un développement économique
 - En s'appuyant sur la présence importante d'acteurs et de moyens dédiés au développement économique, pour développer les filières à potentiel génératrices d'emploi local en lien avec les organismes professionnels : tourisme, oenotourisme, énergies renouvelables, services.
 - En mobilisant les États Généraux pour l'emploi afin d'agir collectivement en faveur de l'éducation, de l'insertion professionnelle et du développement des emplois non délocalisables.
 - En suscitant un engagement puissant des élus locaux en faveur de la plateforme pour l'emploi.



- En s'appuyant sur les infrastructures et les équipements économiques structurants tels que les centres de formation, les pépinières et hôtel d'entreprises, les tiers-lieux et espaces de co-working, les zones d'activités pour attirer de nouvelles entreprises et rééquilibrer l'effet d'aspiration de l'attractivité métropolitaine.
- En coordonnant le développement économique, en adéquation avec les atouts des sous-ensembles composant le territoire (ex. : tourisme estuarien, industries vers la RN 10). Etudier et définir les vocations économiques, impliquer les organismes professionnels pour promouvoir les filières, faire du marketing territorial, susciter l'initiative économique par l'accompagnement des porteurs de projet.
- En s'appuyant sur les évolutions sociétales qui impactent les modes de production et de consommation pour développer des circuits courts en agriculture.
- En s'appuyant sur les ressources, la richesse patrimoniale et culturelle et les spécificités artisanales locales (métiers du patrimoine, artisanat d'art) pour développer l'emploi local.
- En s'appuyant sur les structures d'insertion par l'activité économique pour qualifier la main d'œuvre locale vers les métiers de l'économie circulaire (biomasse, déchets agricoles et viticoles, bois-énergie).
- En favorisant l'accès à la formation, à l'éducation
 - En promouvant l'offre locale existante par des actions d'information : diffuser l'information sur les journées « Portes Ouvertes » dans les centres de formation, valoriser et « casser » les préjugés sur la formation.
 - En coordonnant les différents centres de formation (maison familiale et rurale du Blayais, centre de formation multi-métiers de Saint-Ciers-sur-Gironde, centre de formation des apprentis agricoles).
 - En créant une offre de formation locale adaptée à la population et aux besoins futurs de la Haute-Gironde. Travailler notamment l'offre de formation à partir des besoins de l'économie sociale et solidaire et de la filière bois.
 - En créant des espaces pouvant accueillir des formations avec des accès au numérique.
 - En développant les métiers de l'ESS par des projets solidaires misant sur le qualitatif, dans un objectif de valorisation du territoire.

- Par un accompagnement global des publics en situation d’insertion ou de réinsertion professionnelle : lever les freins psychologiques, rompre l’isolement, favoriser la mobilité, créer des bourses d’études pour permettre la continuité ou le retour à la formation, pour tous, sans condition de ressources. Mobiliser les associations dans cet accompagnement.
 - En créant une bourse formation pour les personnes qui ne relèvent d’aucun dispositif, en rémunérant davantage les formations professionnalisantes.
 - En sensibilisant les entreprises à l’accueil des stagiaires, en les accompagnant dans la formation de tuteurs et en développant les parrainages locaux (existants mais encore limités) par des personnes volontaires, reconnues et possédant des compétences complémentaires.
 - En soutenant les acteurs qui accompagnent les habitants dans leurs initiatives entrepreneuriales.
 - En levant les freins à l’emploi : mettre en réseau les bénévoles en matière d’illettrisme et de Français Langue Etrangère et les rendre plus visibles.
 - Par la création d’une offre de formation post-bac de type BTS.
 - En développant une coordination avec les universités de l’académie, les bailleurs sociaux, le CROUS et autres partenaires concernés afin de permettre aux jeunes en capacité de poursuivre un parcours universitaire de disposer d’une « bourse d’études » ou d’un « contrat étudiant ».
- En agissant sur la mobilité pour rompre l’isolement
 - En faisant mieux connaître l’offre de mobilité locale (Transgironde, transport à la demande, taxis du cœur...) et l’offre de mobilité alternative telle que le covoiturage en utilisant le site internet TransGironde dédié. Développer également l’autopartage.
 - En incitant les habitants à utiliser les transports en commun.
 - En faisant mieux connaître les services d’aide à la mobilité existants et le projet de plateforme mobilité à l’échelle de la Haute-Gironde, visant à accompagner les personnes dans leur projet d’insertion.
 - En rendant accessible l’usage de l’automobile par les personnes en situation d’insertion : création d’une auto-école sociale et d’un garage social, actions d’accompagnement au code de la route.
 - En favorisant le télétravail, les espaces numériques pour limiter l’accroissement des flux journaliers domicile-travail et créer des synergies.
 - En rompant l’isolement par le développement de tiers-lieu, d’espaces de co-working pour qu’ils deviennent des espaces de lien social et en favorisant l’utilisation de structures existantes pour de nouveaux usages : collèges, médiathèques.
 - En s’appuyant sur les expériences en matière de numérique, favorisées par la structuration progressive du territoire en établissements publics numériques, pour en généraliser les bonnes pratiques et accompagner les usages tout au long de la vie.
 - En s’appuyant sur les capacités d’ingénierie du Département pour développer des projets locaux concertés et coordonnés.
 - En créant de nouveaux modes de déplacements : expérimenter la mise en place de navettes fluviales pour accéder à la métropole, créer une voie dédiée aux transports en commun sur l’ancienne ligne ferroviaire Blaye / Saint-Mariens.
 - En mettant en place un transport collectif jusqu’aux gares ferroviaires centrales et en augmentant le cadencement des TER.



- En favorisant l’accès à la santé
 - En prévenant la désertification médicale : faire du lobbying auprès des étudiants en médecine pour promouvoir le territoire.
 - En développant la prévention santé au sein des établissements scolaires.
 - En soutenant les MAIA et en développant ce type de structures.
 - En mettant en réseau les initiatives en lien avec la santé et la prévention.
 - En développant l’accès aux soins (psychiatrie adultes et enfants en maison de santé) par une offre autre que libérale.
 - Par la prise en charge et le suivi des souffrances familiales.
 - Par la formation des acteurs sociaux.

Créer les conditions d’un mieux vivre ensemble pour TOUS les habitants

- En favorisant l’engagement de la jeunesse
 - En construisant une politique jeunesse concertée à l’échelle de la Haute-Gironde, aujourd’hui inégale, par une démarche ascendante.
 - En identifiant les besoins nouveaux non pourvus pour les proposer en service civique. Les actions devront être co-construites et portées en concertation avec les jeunes et les habitants.

- En répondant au rajeunissement de la population par la construction d’un nouveau collège, l’amélioration du maillage en établissements scolaires et en équipements sportifs, la modernisation et la mutualisation des équipements sportifs (salles multisports), l’élaboration d’un schéma territorial sportif.

- En créant du lien social
 - En informant les nouveaux arrivants pour faciliter leur intégration : créer des outils d’information et de communication à l’échelle de la Haute-Gironde, en matière de services à la population, de culture, sport, loisirs et vie associative, de type plaquette, guide, site internet en lien avec les autres sites existants (communes, communautés de communes...).
 - Par la création d’un pôle social, d’un projet social à l’échelle de la Haute-Gironde, et la structuration du réseau de CIAS et des CCAS tout en assurant la proximité de la réponse aux besoins des habitants.
 - Par la consolidation et la fédération du tissu associatif local en mobilisant les moyens communaux et en mettant en réseau les acteurs locaux de l’ESS (associations culturelles, sportives...).

- En construisant une politique habitat à l’échelle de la Haute-Gironde
 - En s’appuyant sur la diversité des acteurs (offices HLM, communes, intercommunalités, pays) pour définir une stratégie partenariale de l’habitat et mieux répondre aux besoins locaux (développement de l’habitat social individuel, logement pour les publics spécifiques, revalorisation de l’habitat ancien, lutte contre l’insalubrité et la précarité énergétique).
 - En s’appuyant sur l’OPAH, le service pour le logement des jeunes, le plan départemental de l’habitat comme cadre de soutien stratégique et opérationnel aux politiques de l’habitat locales, et sur la politique départementale en faveur des communes et leurs groupements.
 - Par la création d’une « maison de l’habitat » : lieu ressource pour les bailleurs, les locataires, les propriétaires occupants, lieu de permanence (OPAH, ADIL, CLLAJ, CAF).
 - En créant un dispositif de veille et de mise en réseau des acteurs sur l’insalubrité.
 - En redonnant vie aux bourgs des communes : penser l’aménagement des bourgs en impliquant les habitants, développer l’habitat partagé favorisant les liens intergénérationnels et la mixité sociale, mobiliser le potentiel local (entreprises, chantiers d’insertion) pour réaliser les équipements dans les espaces partagés.
 - En développant une offre qualitative d’habitat pour tous : construire des logements pour les seniors et les personnes âgées, type petite unité, RPA, MARPA, acquérir du foncier en vue de développer du logement social et adapté (sous-location, aide au logement temporaire) et agir sur les logements vacants.

2.3

Libournais

Éléments de cadrage



Données clés du Libournais

Population

DÉMOGRAPHIE



150 106

POPULATION AU
1^{ER} JANVIER 2012*

Libournais

10,1 %

Part de la population
du territoire dans
le département
au 1^{er} janvier 2012*

0,9 %

ACCROISSEMENT
ANNUEL MOYEN
2007 - 2012*

116,6

DENSITÉ MOYENNE
DE POPULATION
(HAB/KM²)
EN 2011**

Répartition de la population
au 1^{er} janvier 2012 selon le
groupe d'âges*

80 ANS ET +

6 %

65-79 ANS

12 %

55-64 ANS

13 %

40-54 ANS

21 %

25-39 ANS

18 %

18-24 ANS

6 %

11-17 ANS

9 %

- DE 11 ANS

14 %

* Source : INSEE / RPP

** Source : INSEE base-cc-séries historiques-1968 à 2011 croisée xls communes

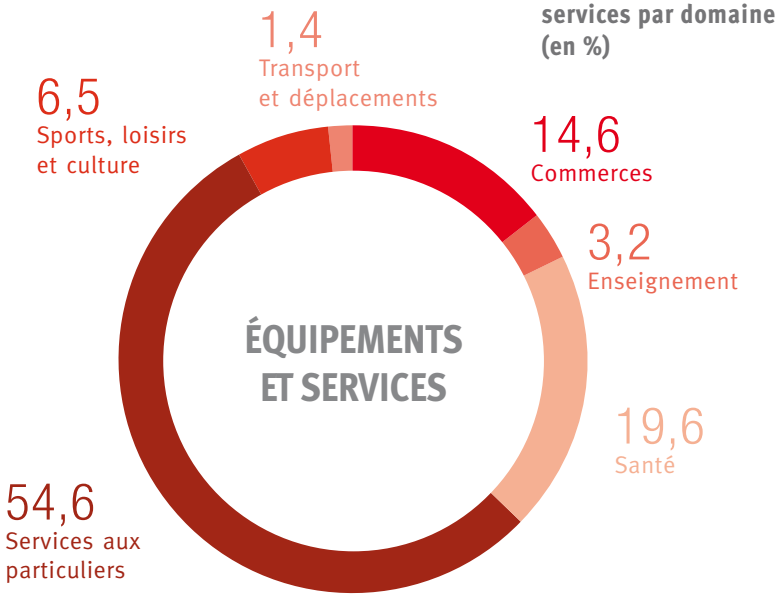
*** Source : IODAS / INSEE (RPP 2012)

PRESTATIONS SOCIALES

9,7 %

Part des allocataires du RSA
parmi les 25-64 ans
au 31 décembre 2014***

Offre du territoire



Source : INSEE, base permanente des équipements et services 2013

Habitat

6,3 %

PART LOGEMENTS HLM
Source : INSEE

11 %

PART LOGEMENTS
VACANTS
AU 1^{ER} JANVIER 2012
Source : INSEE / RPP

1279,9

SURFACE TOTALE
ARTIFICIALISÉE EN HA
DE 2000 À 2013
Source : données SAFER -
Traitement CG33

PRIX MOYEN M² EN 2013

Source : données DGFIP - Demande de Valeurs Foncières -
Traitement CG33

MAISON

1 408,5 €

APPARTEMENT

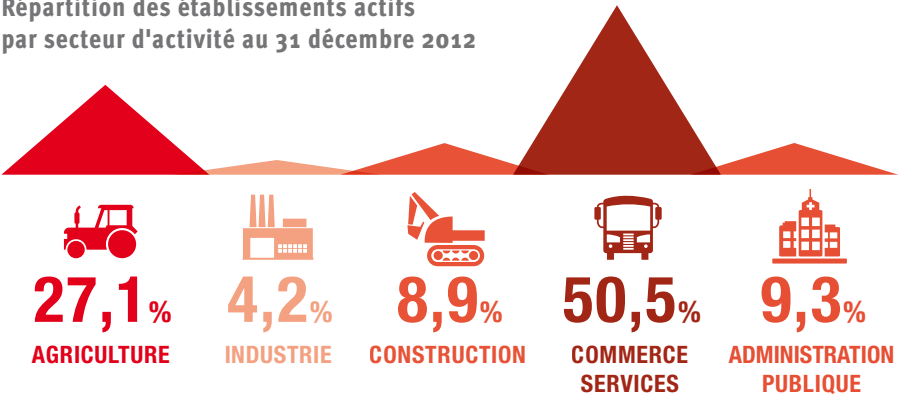
1 414,8 €

Économie

ÉTABLISSEMENTS

Répartition des établissements actifs
par secteur d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 19 278
(SOIT 11% DES ÉTABLISSEMENTS GIRONDINS)

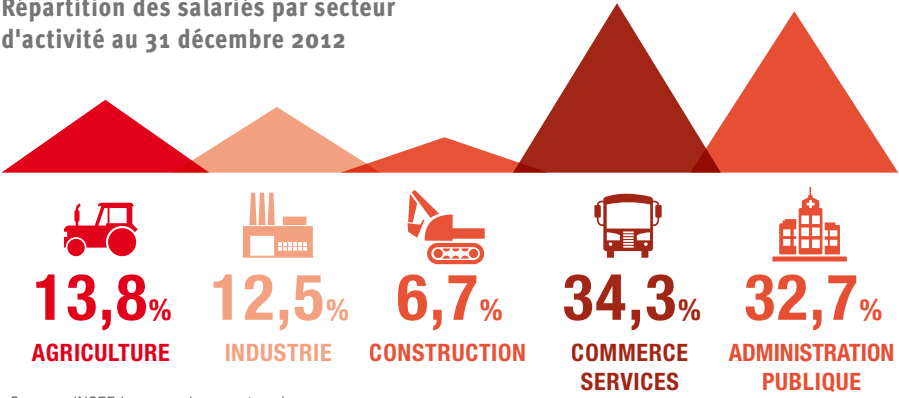


Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

EFFECTIFS SALARIÉS

Répartition des salariés par secteur
d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 39 451
(SOIT 7% DES EFFECTIFS SALARIÉS GIRONDINS)



Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

17 %

TAUX DE CRÉATION
D'ENTREPRISES
EN 2013

Libournais

Éléments de diagnostic

- Un territoire sous l'influence de la métropole bordelaise dans sa partie Sud, et attiré par le Bergeracois et la Dordogne à l'Est.
- Un territoire inscrit dans le couloir de la pauvreté où une augmentation de la précarité est constatée.
- Un territoire qui joue le rôle de pôle d'équilibre économique avec un bassin d'emplois important et des opportunités de développement économique.
- Un territoire dont l'offre de services et de soins est concentrée à Libourne.
- Un territoire riche de ses paysages, de son patrimoine naturel et bâti mais fragilisé par la pression démographique et l'urbanisation diffuse.
- Un territoire caractérisé par une dynamique culturelle et sportive importante.

Parcours de vie

Un territoire dans lequel l'offre de soins et de services, bien que soutenue par un partenariat actif, reste inégalement répartie et, selon les cas insuffisante ou inexistante.

Ce constat existe notamment en matière d'offre de santé, satisfaisante à Libourne, mais globalement en déficit sur la frange Nord et Est du territoire, dont une partie est classée politique de la ville, où vivent des personnes fragilisées (Coutras, Castillon, Sainte-Foy-La-Grande). Une désertification médicale est en mouvement, concernant les médecins généralistes. Sur l'ensemble du territoire, la vigilance est de mise pour les médecins spécialistes, avec une mention particulière pour la prise en charge de la santé mentale enfant et adulte.

La prise en compte du handicap des enfants est aussi à renforcer dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité et de l'animation du temps extrascolaire.

Le diagnostic lié au déficit de service est similaire pour l'offre en structure d'accueil collectif petite enfance (sur le Pays foyen et le Lussacais).

Les structures d'insertion constituent une opportunité à mobiliser plus fortement. Un manque est noté au Nord et à l'Est du territoire.

Les services d'aide à domicile des personnes âgées sont bien répartis en Libournais. Des pistes d'amélioration résident dans la mise en place d'un parcours de soin des personnes âgées coordonné entre les acteurs concernés et la création d'une structure d'information et de coordination gérontologique (CLIC).

L'accessibilité à l'offre de services et de soins peut être également problématique en raison des freins liés à la mobilité des usagers, renforcés parfois par des problèmes de santé rencontrés par des personnes vulnérables.

Si l'accompagnement social et l'animation du lien social se font bien sur certains secteurs, grâce à des espaces de vie sociale ou des centres sociaux, des carences demeurent néanmoins à Libourne et sur l'Est du territoire.

Vivre ensemble

Le territoire bénéficie d'un potentiel de développement patrimonial, associatif, culturel et sportif porteur d'une vie locale dynamique et d'animation du lien social. Néanmoins, cette richesse reste fragmentée, en raison d'une dynamique de « vivre ensemble » et de construction d'un projet commun partagé encore faible.

Le Libournais peut s'appuyer sur une dynamique culturelle importante, portée par un grand nombre d'acteurs, en particulier les associations menant des projets socioculturels structurants, à valoriser et à accompagner dans leur développement, mais fragilisées par une situation économique contrainte.

Ce secteur présente un déséquilibre fort en matière d'équipements culturels publics avec une concentration à Libourne et des carences ailleurs. Pour autant, les attentes ne portent pas forcément sur de grands équipements complémentaires mais sur une mise en réseau des équipements de lecture publique, d'éducation, des lieux associatifs et d'une mise en commun de moyens.

La pratique sportive est difficile en raison d'équipements vieillissants et du manque d'équipements nautiques.

Capacité de développement

Un territoire sur lequel le développement de l'habitat s'opère « trop vite, trop fort, sans maîtrise » au détriment des espaces agricoles et viticoles, au gré des dégagements fonciers dans les territoires qui subissent le desserrement de l'agglomération bordelaise et de Libourne. Ce développement se fait au détriment des centres bourgs en situation de fragilité et nuit à une image positive du territoire.

Une offre de services et d'équipements qui se concentre à Libourne.

Une dynamique d'acteurs à renforcer, coordonner et soutenir pour faire face à des défis en matière de diversification et de développement de son offre d'habitat et de services dans ses centralités et ses bassins de vie du quotidien, et de requalification de l'habitat ancien.

Une offre de mobilité structurante vers Bordeaux, face à des phénomènes de congestion et des difficultés rencontrées par ses habitants pour opérer des déplacements internes au territoire.

Une infrastructure numérique jugée insuffisante, nécessitant un état précis des besoins du territoire. Une culture du numérique faible où les acteurs pouvant porter une dynamique de développement restent à identifier.



Saint-Émilion

Économie

Un territoire inscrit dans le couloir de la pauvreté dans sa partie Nord et Est, en situation de dépendance par rapport à la métropole (navetteurs), où Libourne joue le rôle de pôle d'équilibre économique de l'Est girondin.

Un commerce de proximité en centre bourg qui diminue.

Un bassin d'emplois important, avec de grandes entreprises leaders, des TPE-PME, et des opportunités de développement économique et touristique liées aux ressources du territoire : le secteur vitivinicole, le bois, la valorisation des déchets, le maraîchage, le paysage et le fleuve (les vallées de la Dordogne et de l'Isle).

Un territoire sans vision stratégique globale de développement économique.

Qualité de vie

Riche de ses paysages (vallons viticoles, coteaux boisés, terrasses alluviales), de son bâti, le Libournais reste peu protégé en dehors de Saint-Émilion. Territoire d'eau et de zones humides à forte valeur patrimoniale (les grandes rivières de la Dordogne, l'Isle, la Dronne), ses ressources sont fragilisées par l'urbanisation diffuse liée à l'aire d'influence de l'agglomération bordelaise, et ceci malgré des dispositifs de protection tels que Natura 2000 ou la réserve de Biosphère (UNESCO).

Ces paysages, combinés au réseau des bourgs, constituent un vrai facteur d'attractivité pour le Libournais.

L'identité plurielle du Libournais autour de son réseau de bourgs, et de ses vallées de la Dordogne et de l'Isle (la forêt et la rivière), pourrait être davantage valorisée tant en matière environnementale, qu'économique et touristique. La mobilisation des acteurs autour d'un projet touristique partagé et coordonné est une opportunité à saisir.

Le Libournais reste concerné par les risques d'inondation et de glissements de terrain. S'y ajoute la question de l'habitat ancien dans les secteurs inondables des PPRI. Le manque de coordination des acteurs dans la gestion des berges et des digues est un facteur aggravant.

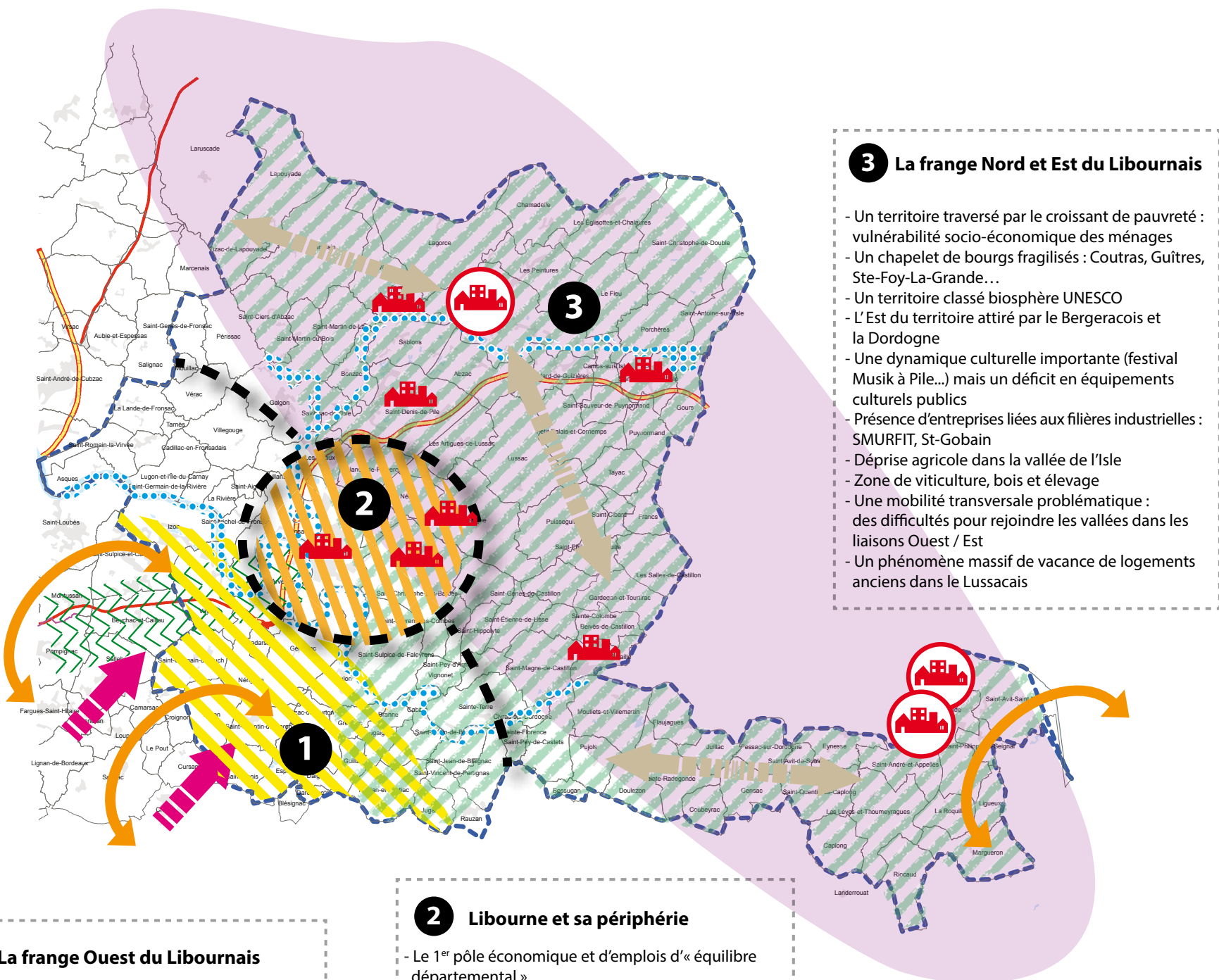
L'état écologique de nombreuses rivières est mauvais ou dégradé pour certains affluents (pollutions chimiques qui menacent également la biodiversité). La qualité de l'eau potable est soumise à de fortes pressions (nappe souterraine déficitaire, pression urbaine...) et les zones humides peuvent nécessiter des mesures de protection complémentaires.

La sensibilisation des habitants aux préoccupations environnementales doit être accentuée.



Sainte-Foy-la-Grande

Carte des dynamiques du Libournais



Bourg / village vulnérable et zone politique de la ville



Vulnérabilité économique et sociale des ménages



Desserrement du cœur d'agglomération



Zone d'attractivité économique et/ou résidentielle en développement



Zone d'attractivité économique et/ou résidentielle existante



Flux domicile / travail



Problématique de mobilité transversale



Espace agricole et forestier support d'activités économiques traditionnelles



Risque d'inondation



Espace naturel vulnérable

Les enjeux qui se dégagent

Développer les solidarités et les synergies entre les acteurs du territoire pour favoriser l'émergence d'une stratégie territoriale partagée et équilibrée

- Mettre en œuvre une gouvernance permettant :
 - de valoriser les atouts et les potentiels du territoire,
 - de garantir la cohésion sociale pour contrer d'une part les disparités territoriales (paupérisation, couloir de la pauvreté) et d'autre part les disparités de l'offre d'équipements et de services,
 - de faire émerger l'identité du territoire Libournais.
- Mettre en œuvre une gouvernance à l'échelle :
 - du Libournais, entre la ville-centre et les pôles secondaires,
 - de la Gironde, entre le Libournais et la métropole bordelaise,
 - interterritoriale, entre le Libournais et les territoires environnants (Dordogne, Haute-Gironde...).
- Mettre en œuvre une gouvernance entre les institutions : les collectivités locales et leurs groupements et les pouvoirs publics de l'Etat pour favoriser une cohérence d'actions.
- Favoriser la participation des citoyens et des associations dans la conduite de l'action publique.

Faire de l'accessibilité aux services et de la mobilité des vecteurs de cohésion sociale et de lutte contre la précarité. Et miser sur la jeunesse

- Développer un maillage d'offre de services, de proximité, coordonné entre les acteurs, cohérent avec les besoins du territoire et son aménagement équilibré.
 - Eviter les disparités territoriales en prêtant une attention particulière aux territoires les plus éloignés du pôle urbain de Libourne.
 - Renforcer le lien avec les petites communes et développer une offre sociale complémentaire sur les territoires les plus excentrés.
 - Prêter une attention particulière aux personnes fragilisées dans le déploiement de l'offre de services, en particulier numériques.
 - Garantir une offre de soins équitable, mieux répartie et accessible sur l'ensemble du territoire ; attirer les professionnels médicaux et paramédicaux, généralistes et spécialistes (en particulier la prise en charge de la santé mentale), dans les secteurs les plus isolés où l'offre est insuffisante voire inexistante.
 - Développer une offre de service complémentaire en matière de structure collective petite enfance, d'insertion, d'information et de coordination gérontologique.
 - S'appuyer sur des équipements de proximité au service du lien social, de la cohésion sociale et de l'intergénérationnel (espace de vie sociale, centre social, équipement culturel...).
- Investir les politiques jeunesse et permettre l'accès à la formation, l'emploi, la mobilité, le logement, pour éviter le décrochage des jeunes et limiter leur précarisation.
- Maintenir et renforcer l'offre de mobilité entre les pôles urbains (ferré notamment) et faciliter l'offre de mobilité interne en coordonnant mieux l'information.

Le Libournais, un territoire d'atouts et de ressources à vivre

- Faire émerger un projet cohérent et coordonné avec l'ensemble des acteurs du territoire dans un objectif de développement des potentialités locales, participant de l'identité du territoire, créatrices d'emploi, accessibles à la population, facteur d'attractivité et de cohésion sociale.
- Valoriser et s'appuyer sur les associations, les ressources et les lieux existants (lieux associatifs, équipements culturels).
- Prendre appui sur les ressources du territoire (le secteur vitivinicole, le massif forestier, le maraîchage, les vallées de la Dordogne et de l'Isle, la silver économie), sur les grandes entreprises leaders du territoire, les TPE-PME et le développement de nouveaux modèles économiques (économie sociale et solidaire, coopératives, circuits courts et économie circulaire) en faveur du développement touristique et de l'emploi.
- Faire de la richesse patrimoniale des bourgs et villages un vecteur de l'attractivité touristique du Libournais.
- Faire émerger des lieux de création et de cohésion sociale autour du numérique (coopératives numériques) et l'utilisation des équipements cultures (médiathèques) comme lieu de socialisation.
- Faciliter l'accès au numérique : déployer l'infrastructure et les services associés nécessaires aux besoins du territoire et en faciliter l'usage.

La capacité des acteurs à co-construire un développement soutenable à l'échelle du Libournais

- Construire une vision globale de la problématique de l'habitat sur le territoire, sensibiliser les citoyens et les acteurs de l'habitat, voire les impliquer dans l'évolution des réponses pour éviter le mitage et revitaliser les centres bourgs ; soutenir les acteurs locaux dans leur politique d'amélioration de l'habitat et de mixité intergénérationnelle et sociale.
- Recentrer le développement dans les centres bourgs, revitaliser les centres anciens historiques pour redonner à l'armature existante un rôle structurant d'accueil et d'accès aux services.
- Prendre soin des ressources du territoire (agriculture, paysage, eau) et améliorer la connaissance du risque inondation.
- Trouver l'équilibre entre un développement raisonné de l'urbanisation et la protection des richesses et des ressources naturelles soumises aux pressions urbaines (eau, biodiversité, milieux aquatiques et zones humides).

Libournais

Les leviers d'action (identifiés en conseils de territoire)

Développer les solidarités et les synergies entre les acteurs du territoire pour favoriser l'émergence d'une stratégie territoriale partagée et équilibrée

- En mettant en place une gouvernance à l'échelle du grand Libournais autour du SCoT, du projet de pôle d'équilibre territorial et rural et de la stratégie LEADER, pour construire et créer les conditions de mise en œuvre d'une stratégie territoriale partagée et équilibrée (en matière de développement économique, touristique, et de maillage des équipements et des services au public).
- En construisant des instances et outils de dialogue interterritorial à échelle variable (sur le Libournais, avec les territoires environnants et la métropole), avec l'ensemble des acteurs concernés (ex. : les instances spécifiques sur la mobilité, la santé...).
- En développant les solidarités et les synergies entre les acteurs du territoire, avec un rôle particulier de la CALI comme pôle structurant du territoire.
- En favorisant la mise en réseau des projets et des initiatives locales, des acteurs associatifs et institutionnels à l'échelle du territoire, et en faisant participer les habitants à des projets structurants tels que la revitalisation des centres bourgs.

Faire de l'accessibilité aux services et de la mobilité des vecteurs de cohésion sociale et de lutte contre la précarité. Et miser sur la jeunesse

- En développant des mutualisations de services au public prenant appui sur l'armature des centralités et les schémas intercommunaux de mutualisation (ex. : espaces mutualisés de divers services au public, type maison de service public, et lieux spécifiques selon les publics - CLIC - ...).
- En complétant ces points de contact par des services itinérants : il s'agit aussi d'aller vers le citoyen, là où il vit, travaille, se forme... au sein des équipements de lecture publique, des collèges, des maisons des associations ou d'autres espaces de proximité et des réseaux sociaux pour les informer de l'offre de service.
- En favorisant des lieux multi-usages (associatifs, culturels, de services publics et privés, numérique...) avec des horaires adaptés aux nouveaux modes de vie. Exemple des médiathèques comme lieux de socialisation et de mutualisation multiples (structures sociales, culturelles, touristiques...) et des « maisons de services au public et du bien-être ».
- En recherchant des solutions innovantes pour attirer les professionnels de santé (infirmiers libéraux, médecins généralistes et spécialistes, kinésithérapeutes...) et déployer une offre sur les territoires qui en sont dépourvus : création d'un bus santé, déploiement de maisons de santé pluridisciplinaires, de services numériques (ex. : téléassistance dans le domaine de la santé et pour le maintien des personnes âgées à domicile).
- En organisant l'information sur l'offre de service :
 - par la création d'un portail d'information des services au public, par thématique (mobilité, santé...) et par public (jeunesse, 3e âge...),

- par la création d'un forum des services du Département et de ses partenaires à l'échelle de l'arrondissement, sur une journée.

- En levant les freins à la mobilité par le renforcement de la plateforme mobilité et par le développement d'offres de mobilité complémentaires : transport de proximité et covoiturage sur les zones dépourvues, garage social...
- En soutenant les lieux et les structures d'animation de la vie locale et du lien social (équipements culturels, associatifs, espaces de vie sociale) par la construction de projets communs (avec les structures publiques comme les établissements scolaires, les EHPAD...) et la mutualisation ou la mise en réseau des équipements, des emplois, des compétences et des projets.
- En renforçant des partenariats et des dispositifs d'insertion professionnelle prenant appui sur les ressources du territoire (économie circulaire, ESS, viticulture, tourisme, silver économie, culture).
- En fédérant les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion pour proposer une offre au public jeune (dès le collège), pour les rencontrer sur leurs lieux de vie et les accompagner dans leurs projets et initiatives (par exemple en matière d'apprentissage). Proposition de valoriser les initiatives du public jeune dans tous les domaines (création d'un « prix »), d'une plateforme de repérage et de suivi des projets, et de la mise à disposition des collèges, lycées pour développer des projets.
- Par l'engagement des professionnels dans une responsabilité collective pour :
 - un meilleur accompagnement des usagers dans l'accès aux dispositifs de droit commun (médiation, lisibilité de l'offre),
 - le recueil de la parole des citoyens dans la construction des dispositifs en s'appuyant sur les expériences déjà menées,
 - la mise en place d'une cohérence d'action entre opérateurs de service pour élaborer un parcours de l'utilisateur en matière médicosociale, d'insertion, de prévention et de formation pour les jeunes.
 - le renforcement de la médiation numérique auprès des usagers dans les structures à caractère éducatif, culturel ou social, en s'appuyant sur des expérimentations (exemple de Sapiens, médiation autour d'initiatives numériques à Coutras ou Castillon-la-Bataille). Ces initiatives favorisent le lien social et permettent une culture du numérique.
 - la recherche de la pérennisation des équipes d'accompagnement social, socioprofessionnel et de santé pour améliorer la qualité de service rendu.

Le Libournais, un territoire d'atouts et de ressources à vivre

- En prenant appui sur les ressources qui participent à l'attractivité du territoire : paysagère, environnementale, foncière, culturelle et humaine, touristique, viticole, agricole, pour construire l'identité plurielle du territoire et renforcer son attractivité.
- En structurant l'offre touristique à l'échelle du Libournais, autour d'un projet fédérateur valorisant les richesses du territoire, et destinée aussi à ses habitants. Il pourrait s'agir de :
 - travailler les complémentarités, en combinant parcours vitivinicole et autres thématiques (circuit des bastides, la rivière et ses affluents, tourisme vert), et s'appuyer sur le classement UNESCO des paysages du grand Saint-Emilion, le label biosphère Vallée de la Dordogne et des projets structurants type Vélo-route ;

- mettre en réseau les offices de tourisme et mutualiser les moyens nécessaires à l'accueil, avec la mise en place de formations communes pour l'accueil et la pratique linguistique, une mutualisation des ressources humaines (guides, interprètes...) et des actions communes de promotion du territoire.
- En faisant des déplacements (notamment sur l'axe métropole-Libourne) un facteur d'attractivité du territoire :
 - par la mise en place d'une navette régulière entre Libourne et les pôles d'emploi et de formation de la métropole,
 - par le cadencement type « RER » des lignes Bordeaux / Libourne et Bordeaux / Saint-Seurin-sur-l'Isle,
 - par le développement de modes de déplacements « doux » pour créer une synergie entre les bassins de vie (identification d'un itinéraire présentant des spécificités touristiques et écologiques, développement de chemins de randonnée, d'un réseau cyclable – exemple du projet Vélo-route).
- En animant le territoire sur l'ensemble de l'année, avec la production d'un agenda culturel commun et l'animation d'un réseau des acteurs culturels.
- En portant une stratégie de développement économique vertueuse et équilibrée autour de l'innovation technique, sociale, environnementale (construction durable, ESS, économie circulaire, circuits courts, nouvelles formes de travail - coopératives, tiers lieux -), prenant appui sur le bassin d'emploi du territoire.
- En renforçant le lien entre les acteurs en matière d'insertion, de formation et d'emploi :
 - par le développement d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale comme levier pour saisir les opportunités de développement économique créatrices d'emploi local (secteur vitivinicole, ESS, circuits courts, tourisme, culture, silver économie, économie circulaire...),
 - par l'organisation d'un « forum des métiers » territorialisé en lien avec les activités économiques locales,
 - par le renforcement des liens entre le collège et l'entrepreneuriat : développer des parcours de découverte de métiers,
 - par le développement d'une offre de formation liée à la viticulture (par ex. un « pôle d'excellence viticulture »).
- En soutenant les petites et moyennes exploitations agricoles et viticoles.
- En accompagnant la création d'activités, les initiatives locales individuelles, entrepreneuriales, associatives, collaboratives ou non :
 - par la mise en place d'un lieu ressource, de coopératives d'activité et d'emploi, de pépinières de projets,
 - par le développement d'une plateforme de valorisation des actions et acteurs culturels, afin de mettre en réseau les associations et les accompagner dans le développement de leurs projets sur une durée supérieure à deux ans.
 - par l'élaboration d'une cartographie des ressources existantes (lieux, moyens, activités) pour développer la connaissance mutuelle et la dynamique inter-associative ; le développement d'un portail commun de communication sur les activités associatives, l'organisation de forums d'échanges pour favoriser les mutualisations et les projets communs.
- En identifiant les acteurs et les lieux capables de porter une dynamique de développement numérique. Il pourrait s'agir de :
 - fédérer les démarches existantes (espace de coworking de Pomerol, espace multimédia de Saint-Seurin),
 - s'appuyer sur les équipements (collèges, entreprises, médiathèques, tiers-lieux...) dotés d'une couverture numérique suffisante pour développer des « coopératives numériques », vecteurs d'innovation et de développement économique.
 - créer des « laboratoires de fabrication et d'innovation » (imprimante 3D, découpe laser...).
- En répondant aux besoins de couverture numérique haut débit ou très haut débit et d'amélioration de l'accès à la téléphonie mobile, en prenant appui sur les lieux existants suffisamment équipés, sur l'« ossature » mise en place par Gironde numérique et sur le soutien au dialogue avec les opérateurs.

La capacité des acteurs à co-construire un développement soutenable à l'échelle du Libournais

- En déclinant des objectifs du plan départemental de l'habitat (PDH) dans le SCoT, les PLU, les PLH, avec comme objectifs un équilibre et des complémentarités à trouver entre la remobilisation de l'habitat existant et la production neuve, selon les capacités et les potentialités des territoires, de manière à conforter l'attractivité des bourgs et des pôles du territoire.
- En poursuivant la requalification de l'habitat ancien et la lutte contre l'habitat indigne, en intensifiant la stratégie de revitalisation des villes et des bourgs et en luttant contre la précarité énergétique.
- En développant une ingénierie mutualisée au niveau du pôle d'équilibre territorial et rural pour appuyer les communes et les intercommunalités dans la mise en place des conditions de mise en œuvre des objectifs du PDH : OPAH, PIG, PLH...
- En promouvant un partenariat à haut niveau d'ambition avec les organismes HLM et les collectivités pour relever les défis habitat du territoire (parc public, rattrapage de la loi SRU et parc de Pays).
- En consolidant les démarches préventives pour l'accès et le maintien à domicile.
- En poursuivant le maillage des solutions de logement accompagné (réponses aux besoins des jeunes, des apprentis notamment, des personnes âgées, des personnes en difficulté et des actifs du secteur viticole) et de résidences intergénérationnelles.
- En positionnant le SCoT du Libournais comme outil pour affirmer un projet de territoire basé sur un développement urbain maîtrisé, autour d'un schéma d'armature urbaine (en revitalisant les pôles urbains et en recentrant le développement dans les centres bourgs), tout en préservant et en valorisant les ressources locales : agriculture, viticulture (trame pourpre), forêt, patrimoine..., supports de développement économique endogène.
- En favorisant un développement maîtrisé du territoire et de ses écosystèmes, tenant compte des ressources en eau, de l'aptitude des milieux à recevoir des pollutions, de la préservation des richesses naturelles, du risque inondation... Cette réflexion doit s'inscrire à des échelles tant infra qu'interterritoriales (exemple d'actions autour de la rédaction d'une charte des bonnes pratiques architecturales et paysagères, de l'éducation à l'environnement...).
- En mettant en place des outils fonciers, une ingénierie ou un « office foncier », nécessaires au soutien des terrains à vocation agricole et au développement du maraîchage, à la protection des espaces naturels et des paysages et à la revitalisation des centres bourgs, afin de réhabiliter l'habitat dégradé et créer de la mixité sociale et intergénérationnelle (à destination des apprentis notamment), et de maintenir des commerces de proximité.
- En ciblant des leviers d'action spécifiques pour le maintien du commerce de proximité : sensibilisation à l'aménagement d'horaires d'ouverture des commerces adaptés aux rythmes de vie, développement de points multiservices, de plateformes collaboratives d'achat de circuits courts, limitation des grandes surfaces en périphérie des centres bourgs.
- En ciblant des actions spécifiques à la protection de la vocation agricole des terrains en friche par la création d'un pôle d'accueil et d'information pour les agriculteurs, et le recensement des terrains disponibles par la SAFER et la promotion / communication sur les terres en friches.
- En mutualisant et décloisonnant l'ingénierie nécessaire à la revitalisation des centres bourgs afin de :
 - animer la vie locale, en favorisant la mise en réseau des acteurs locaux (exemple de café-atelier logement au centre social de Saint-Denis de Pile) et l'association des populations à des groupes de réflexion sur leur centre bourg,
 - rendre lisible l'offre de services au public,
 - sensibiliser les habitants à la précarité énergétique,
 - promouvoir le territoire, via un site web et une démarche collective des habitants et des structures publiques.

2.4

Sud Gironde

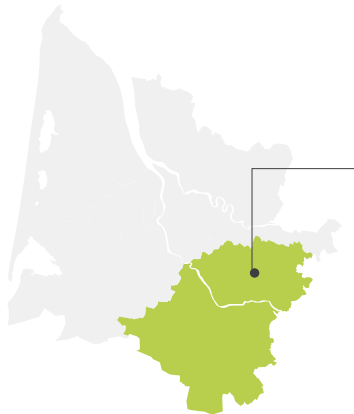
Éléments de cadrage



Données clés du Sud Gironde

Population

DÉMOGRAPHIE



128 665

POPULATION AU
1^{ER} JANVIER 2012*

Sud Gironde

8,7 %

Part de la population
du territoire dans
le département
au 1^{er} janvier 2012*

1,3 %

ACCROISSEMENT
ANNUEL MOYEN
2007 - 2012*

48,2

DENSITÉ MOYENNE
DE POPULATION
(HAB/KM²)
EN 2011**

Répartition de la population
au 1^{er} janvier 2012 selon le
groupe d'âges*

80 ANS ET +

7 %

65-79 ANS

13 %

55-64 ANS

14 %

40-54 ANS

21 %

25-39 ANS

18 %

18-24 ANS

6 %

11-17 ANS

9 %

- DE 11 ANS

14 %

* Source : INSEE / RPP

** Source : INSEE base-cc-séries historiques-1968 à 2011 croisée xls communes

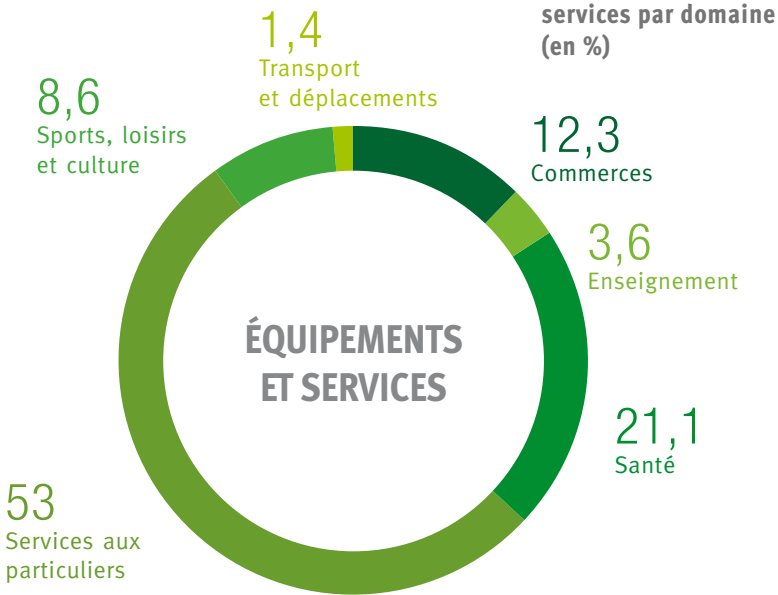
*** Source : IODAS / INSEE (RPP 2012)

PRESTATIONS SOCIALES

8,5 %

Part des allocataires du
RSA parmi les 25-64 ans
au 31 décembre 2014***

Offre du territoire



Source : INSEE, base permanente des équipements et services 2013

Habitat

3,8 %

PART LOGEMENTS HLM
Source : INSEE

9 %

PART LOGEMENTS
VACANTS
AU 1^{ER} JANVIER 2012
Source : INSEE / RPP

1379,3

SURFACE TOTALE
ARTIFICIALISÉE EN HA
DE 2000 À 2013
Source : données SAFER -
Traitement CG33

PRIX MOYEN M² EN 2013

Source : données DGFIP - Demande de Valeurs Foncières -
Traitement CG33

MAISON

1 198,8 €

APPARTEMENT

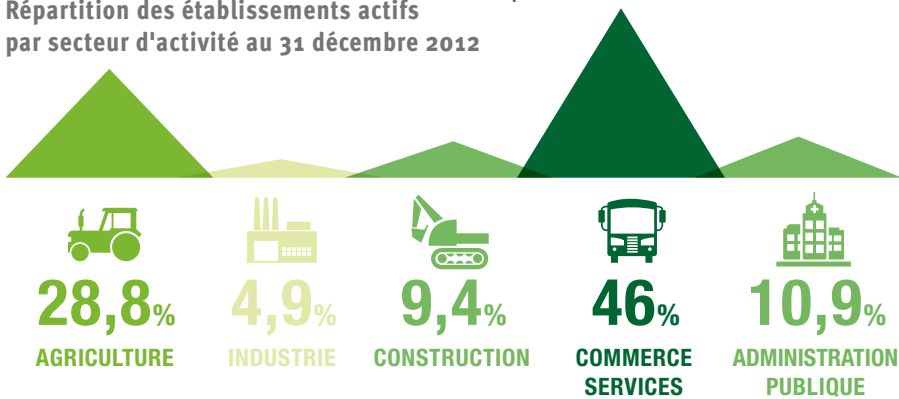
1 211,6 €

Économie

ÉTABLISSEMENTS

Répartition des établissements actifs
par secteur d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 16 837
(SOIT 10% DES ÉTABLISSEMENTS GIRONDINS)

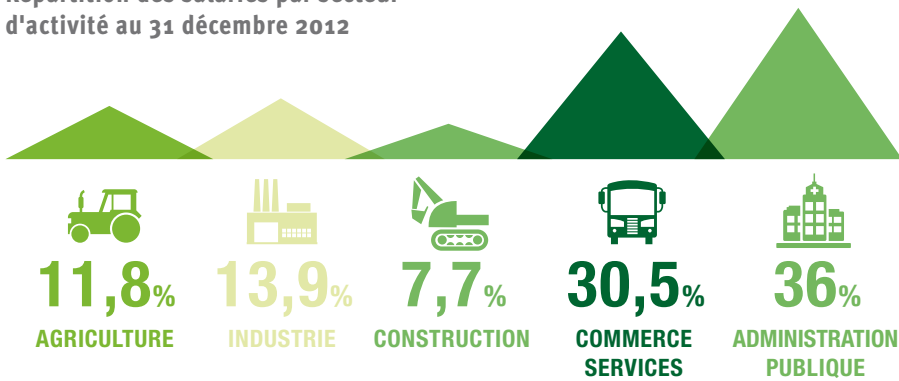


Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

EFFECTIFS SALARIÉS

Répartition des salariés par secteur
d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 28 470
(SOIT 5% DES EFFECTIFS SALARIÉS GIRONDINS)



Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

16,5 %

TAUX DE CRÉATION
D'ENTREPRISES
EN 2013

Sud Gironde

Éléments de diagnostic

- Un territoire vaste représentant le quart de la superficie départementale mais comptant moins de 10 % de la population girondine.
- Un territoire composé d'espaces aux dynamiques et identités spécifiques : l'Entre-deux-Mers viticole et agricole, la Vallée de la Garonne axe structurant de communication, le Bazadais et l'espace forestier des Landes de Gascogne.
- Un territoire dont la gouvernance évolue.
- Un territoire dynamique sur le plan démographique, attirant principalement des néo Girondins (47 %) et des ménages venant de la métropole (30 %).
- Un territoire marqué par l'étalement urbain, où la mobilité durable est difficile à mettre en place au regard de l'étendue et de la faible densité de population.
- Un territoire aux ressources naturelles abondantes et aux paysages diversifiés, sensible aux risques (inondations, incendies, mouvements de terrain), soumis à une forte pression sur la ressource en eau et à des tensions foncières.
- Un axe garonnais structurant confronté à un durcissement de la précarité.
- Une terre d'innovation, d'expérimentation, porteuse d'initiatives particulièrement dans l'économie sociale et solidaire, la culture, le sport et la vie associative.

Parcours de vie

La contribution du Sud Gironde à la dynamique d'accueil girondine s'amplifie. Le territoire affirme un nouveau positionnement résidentiel. Il attire des familles, également des retraités constituant des atouts pour le territoire, en termes économique et de lien social. Il voit également arriver de nouveaux habitants à la recherche d'un emploi agricole, ainsi que des classes moyennes. Travaillant sur la métropole et habitant en Sud Gironde, celles-ci tendent à s'appauvrir un peu plus. Le chômage féminin y contribue également. Localement, les emplois restent précaires (commerces notamment, emplois saisonniers liés à l'agriculture, la viticulture).

Le Sud Gironde connaît depuis 4 à 5 ans un durcissement de la précarité, y compris dans les centres bourgs et dans les zones plus éloignées des Landes de Gascogne. L'engagement des acteurs de l'insertion ne parvient pas à stabiliser la situation de certains publics. Comme en Gironde, le chômage de longue durée augmente et touche les jeunes de moins de 25 ans, mais davantage en Sud Gironde que dans le reste du département et de la région. Le taux d'allocataires du RSA reste dans la moyenne départementale avec une proportion élevée de femmes (57,5 %).

Le niveau d'étude et de formation professionnelle est plus bas que la moyenne départementale, le taux d'illettrisme important, et des phénomènes de repli sur soi des jeunes liés à des problématiques de déscolarisation et de précarisation sont observés.

L'isolement social n'est pas propre à une classe d'âge, il concerne également des populations d'agriculteurs en souffrance psycho-sociale. L'accessibilité aux services et à l'information, encore inégale, y contribue.

L'absence de pôle de formation sur des secteurs porteurs localement est constatée, ainsi que le manque de lien entre la formation initiale (collèges et lycées) et le potentiel local en termes de formation professionnelle et d'emploi. La rénovation de certains collèges semble par ailleurs nécessaire.

Les communes se retrouvent en difficulté face à ces phénomènes de précarisation. Pourtant les collectivités s'impliquent dans les politiques jeunesse associatives et dans la réponse en termes de modes de garde, même si un travail doit continuer à être mené sur l'accueil petite enfance.

Une proportion significative d'enfants en risque et en danger est à souligner, ainsi que le manque de moyens des services de psychiatrie infanto-juvénile.

Des solutions sont recherchées localement face au départ en retraite des médecins, qui fait craindre un déficit d'offre de soin généraliste : projets de maison de santé portés localement, recherche de solutions innovantes liées au haut débit (téléconsultation).

Le Sud Gironde s'est doté d'un CLIC. En revanche l'offre en accueil de jour ne permet pas de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées. Une faiblesse des structures pour personnes atteintes d'Alzheimer est constatée.

Vivre ensemble

Ce territoire est porteur d'initiatives locales très dynamiques tant en termes artistiques, culturels et de lecture publique qu'au niveau des activités sportives. Il est caractérisé par une présence importante et bien répartie d'espaces ou de lieux relais associatifs permettant de fédérer les acteurs, initiatives et projets. Il est toutefois noté l'absence d'équipements culturels structurants et le peu de manifestations d'ampleur.

La richesse patrimoniale du territoire et sa dimension culturelle pour les populations sont à la fois porteuses d'un art de vivre en Sud Gironde et les vectrices d'activités économiques et d'emplois de proximité.

Le territoire reste néanmoins marqué par un parc vieillissant et déficitaire d'équipements sportifs, culturels et de lecture publique. La faiblesse principale des associations vient de leur taille limitée, leur éparpillement ne permettant pas de porter facilement des projets au-delà de l'échelon intercommunal et de créer des synergies. Elles sont également confrontées à une évolution du bénévolat, à la baisse des financements publics et aux difficultés financières des adhérents. Mais il existe une forte volonté des acteurs associatifs de proposer une offre mieux organisée, plus conséquente, couvrant un territoire plus large, permettant de créer et de pérenniser les emplois associatifs.

Le Sud Gironde reste comme par le passé un territoire d'accueil. Les néo-ruraux accueillis aujourd'hui peuvent constituer une force pour enrichir les cultures et traditions locales profondément ancrées sur le territoire. La mémoire collective et l'art de vivre en Sud Gironde constituent des atouts pour favoriser le lien entre les anciens et les nouveaux habitants.

Qualité de vie

Ce territoire présente la plus grande diversité de paysages en Gironde, une biodiversité riche et un patrimoine bâti remarquable.

Néanmoins, l'accueil potentiel de 30 000 habitants supplémentaires dans les deux décennies à venir, et un foncier encore abordable qui favorise le mitage de l'espace par l'habitat, mettent les ressources sous tension et les fragilisent (eau, assainissement, espaces agricoles...). La dynamique de développement modifie également les paysages.

Le Sud Gironde se dote actuellement d'un SCoT pour fixer les grandes orientations d'aménagement autour d'une armature organisée en pôles principaux et secondaires. Il peut également s'appuyer sur des outils existants comme le Parc naturel régional des Landes de Gascogne pour favoriser une évolution des modes d'urbanisation.

Doté d'outils de protection et de gestion encore trop partiels, le territoire reste vulnérable aux risques, aujourd'hui insuffisamment pris en compte : inondations, notamment sur les petits affluents (entretien des digues et des berges), incendies, cavités souterraines, risque agricole et industriel.

Capacité de développement

La dynamique d'accueil du territoire se traduit par un habitat très dispersé et une organisation des équipements et services différenciée en fonction des territoires, ne répondant pas toujours aux besoins des habitants. Elle se fait au détriment de la vitalité des bourgs historiques, qui connaissent un processus de désaffection marqué et des difficultés à structurer durablement leur développement urbain.

Ceci accentue les problématiques de mobilité et ne favorise pas la mobilité durable sur un territoire vaste aux besoins diffus, où les populations captives ne disposent pas toujours de solution de transport. Même s'ils ne couvrent qu'une partie du territoire, les transports de proximité, à la demande, fonctionnent bien, tout comme le portage de repas à domicile. Les transports internes transversaux restent très peu développés (y compris pour les vélos).

Le Sud Gironde est confronté à un problème de logements inadaptés, voire dégradés, et de faible diversification de l'offre :

- déficit de logement social,
- manque de petits logements dans les centres bourgs, de grands logements au tarif accessible (familles recomposées),
- manque de logements locatifs privés malgré l'existence de logements vides,
- défaut de rénovation de logements par les propriétaires,
- manque important de solutions d'hébergement temporaire ou de solutions accompagnées d'urgence à destination de publics spécifiques (jeunes, femmes victimes de violence...) malgré l'existence d'outils.
- difficultés à se loger pour les jeunes travailleurs et pour les saisonniers.

Enfin, un retard sur les livraisons d'aires d'accueil des gens du voyage est constaté.

La faiblesse relative en technologies de l'information et de la communication et en accès à la téléphonie mobile constitue un handicap potentiel au développement et à l'attractivité du territoire (accès au très haut débit très inégal sur le territoire, existence de zones où l'objectif de haut débit n'est pas atteint). Des tiers lieux commencent à se développer mais pour les publics démunis, l'écart se creuse dans l'usage du numérique ainsi que pour les jeunes dont certains sont en rupture avec le numérique.



Économie

L'économie du territoire est historiquement basée sur les secteurs traditionnels qui constituent un potentiel économique important, vecteur d'emplois locaux non délocalisables : PME, TPE, commerce, artisanat, agriculture et en particulier la viticulture. Pour ces dernières, des difficultés pointent : départs en retraite, difficultés de recrutement, coexistence avec de nouvelles zones résidentielles. Confronté à la présence d'emplois précaires (commerce, artisanat, emploi saisonnier), le territoire connaît également une déconnexion entre besoins des entreprises et qualification.

L'économie de production reste faible.

Une diversification est nécessaire et peut s'appuyer sur le potentiel existant, la capacité du territoire à innover et la dynamique des acteurs de l'économie sociale et solidaire déjà présente sur le territoire. Le Sud Gironde souhaite également tirer parti de l'effet levier de la métropole et miser sur certains secteurs : la silver économie et le maintien à domicile porteur de nouveaux métiers et de nouveaux emplois en lien avec le secteur hospitalier, l'oenotourisme, le tourisme résidentiel et fluvial, la valorisation du potentiel énergétique (en lien avec la forêt, les territoires à énergie positive). Le potentiel patrimonial et culturel (forêt, bâti, vie associative...) constitue un véritable atout mais reste peu reconnu et développé. Cela pose plus globalement la question de la capacité du territoire à communiquer et promouvoir ses atouts. Par ailleurs, le territoire fait face aujourd'hui à une carence d'offre d'équipements pour les touristes et les activités de plein air (hébergement, nombre restreint de port sur la Garonne, cavaliers de pleine nature). À ce titre, la valorisation de la Garonne, facteur de renforcement du lien identitaire, peut être porteuse d'une économie nouvelle autour notamment de l'œnotourisme.

Une structuration des acteurs locaux est en cours pour mettre en place le bon niveau de gouvernance et initier des projets en matière économique.

Carte des dynamiques du Sud Gironde

1 Secteur Haut Entre-Deux-Mers

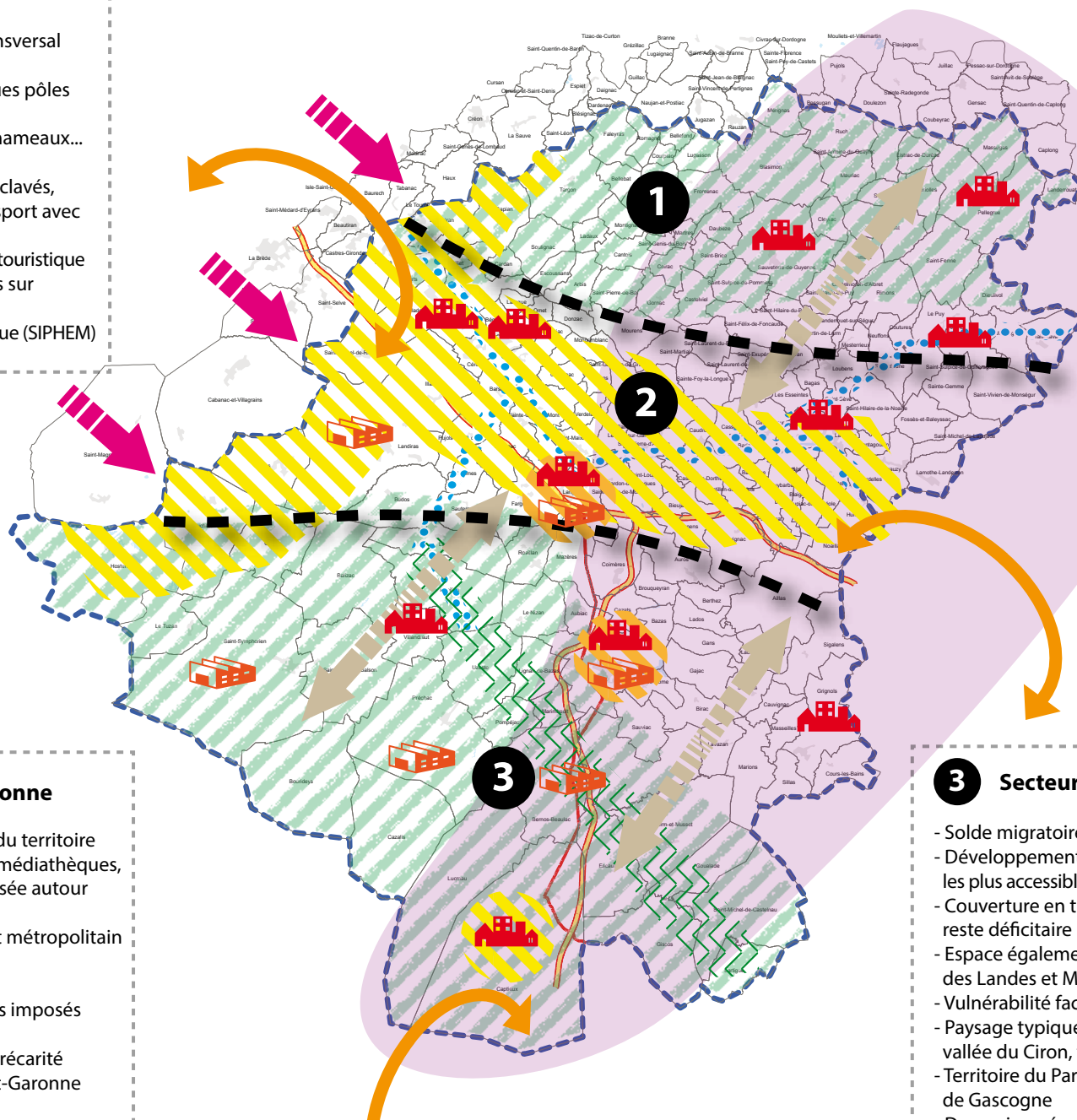
- Tendance au départ des populations de jeunes adultes
- Attractivité résidentielle marquée par l'arrivée de retraités
- Problématique de déplacement transversal nord/sud
- Territoire organisé autour de quelques pôles ruraux relais
- Paysage typique : vignes, bastides, hameaux...
- Pression sur les espaces viticoles
- À l'est, présence de secteurs plus enclavés, éloignés des infrastructures de transport avec un niveau global d'offre plus faible
- Prédominance de l'activité viticole et touristique
- Des risques inondations peu connus sur les petits affluents (ex. : Artolie)
- Secteur engagé en matière énergétique (SIPHEM)

2 Secteur Vallée de la Garonne

- Vallée structurante pour l'ensemble du territoire (commerces, administrations, santé, médiathèques, infrastructures de transport...) organisée autour du pôle de Langon / La Réole
- Espace de diffusion du desserrement métropolitain / forte pression foncière
- Accueil de ménages de jeunes actifs
- Secteur où la proportion de ménages imposés est la plus forte
- Phénomène de durcissement de la précarité
- Espace soumis à l'influence du Lot-et-Garonne dans sa partie Est
- Forte pression sur la ressource en eau

3 Secteur Landes de Gascogne

- Solde migratoire positif
- Développement démographique dans les secteurs les plus accessibles par les infrastructures de transport
- Couverture en transport à la demande qui reste déficitaire
- Espace également tourné vers le département des Landes et Mont-de-Marsan
- Vulnérabilité face aux risques de feux de forêt
- Paysage typique des Landes de Gascogne : airiaux, vallée du Ciron, forêt
- Territoire du Parc naturel régional des Landes de Gascogne
- Dynamique économique impulsée par la zone d'équilibre



Bourg / village vulnérable



Entreprise « locomotive » liée aux filières structurantes du territoire



Desserrement du cœur d'agglomération



Vulnérabilité économique et sociale des ménages



Zone d'attractivité économique et/ou résidentielle en développement



Zone d'attractivité économique et/ou résidentielle existante



Flux domicile / travail



Problématique de mobilité transversale



Risque d'inondation



Espace agricole et forestier supports d'activités économiques traditionnelles



Espace naturel vulnérable

Les enjeux qui se dégagent

Mettre en œuvre une gouvernance à l'échelle de ce vaste territoire (1/4 de la superficie départementale)

- Développer les solidarités entre territoires.
- Encourager les efforts de coopération, de coordination et d'innovation pour monter des projets, notamment dans le domaine de l'économie et du tourisme.
- Développer des synergies plus grandes entre les acteurs publics et privés pour accompagner les projets innovants notamment dans l'économie sociale et solidaire.

Développer et coordonner les parcours de vie « locaux » et lutter contre le durcissement de la précarité

- Favoriser la mixité sociale, notamment dans la vallée de la Garonne, par le développement économique et la revitalisation des centres bourgs.
- Proposer des services de mobilité adaptés aux besoins des populations y compris en travaillant sur les alternatives à la mobilité (numérique, télétravail...).
- Agir contre le repli sur soi de la jeunesse, lutter contre l'illettrisme et la déscolarisation, favoriser le développement d'un bassin d'emploi qualifié, faciliter l'accès à une offre de formation plus locale, mener un travail sur l'accueil petite enfance.
- Favoriser l'accès à un logement digne pour tous, répondre à la problématique spécifique de manque de logements accompagnés et aux besoins des jeunes travailleurs et des saisonniers.
- Favoriser l'accès aux droits et à l'information des personnes âgées et handicapées.
- Lutter contre l'isolement social en prenant appui sur les réseaux locaux.



Maîtriser la dynamique d'accueil du territoire pour agir en faveur de la cohésion sociale en veillant à la nécessaire préservation de ses ressources et du cadre de vie

- Assurer la maîtrise qualitative du développement urbain et lutter contre l'étalement, pour garantir un habitat accessible.
- Assurer une gestion raisonnée, équilibrée des ressources naturelles et paysagères qui font la force du territoire ; développer la connaissance des risques divers sur -le territoire.
- Favoriser le vivre ensemble dans un contexte d'arrivée de nouveaux habitants, éviter les phénomènes d'isolement social et géographique.
- Conforter la forte dynamique associative et accompagner ses évolutions au service du vivre ensemble.
- Faire de la richesse patrimoniale et historique du territoire, de l'accès aux espaces sportifs de nature, des vecteurs de développement économique local et de lien social.
- Faire vivre le patrimoine et l'identité Sud girondine, en favorisant leur appropriation et leur préservation par les populations.

Valoriser les potentialités économiques locales, la capacité des acteurs à innover, par la coordination et la diversification

- Favoriser l'emploi local, l'accès à la formation professionnelle en lien avec les parcours d'éducation des jeunes, le développement d'un bassin d'emploi qualifié organisé autour des potentialités locales, pour diminuer la dépendance à la métropole et permettre à une partie de la population de travailler sur place.
- Amplifier les dynamiques locales existantes (économie sociale et solidaire, économie du bois, silver économie, tourisme, énergies renouvelables, filières vitivinicole et agricole, artisanat et commerce...) en veillant à ce que ces emplois soient pourvus localement.
- Faire du potentiel culturel et patrimonial une économie à reconnaître et à développer.
- Organiser le développement économique et accompagner les initiatives locales.

Sud Gironde

Les leviers d'action (identifiés en conseils de territoire)

Mettre en œuvre une gouvernance à l'échelle de ce vaste territoire (1/4 de la superficie départementale)

- Par le SCoT en cours d'élaboration à l'échelle du Sud Gironde.
- Par la recomposition intercommunale en cours.
- Par la recherche d'une gouvernance économique aux bonnes échelles.
- Par la structuration de démarches coordonnées à l'échelle du Sud Gironde, en faveur du tourisme notamment

Développer et coordonner les parcours de vie « locaux » et lutter contre le durcissement de la précarité

- Par des actions sur le logement :
 - avec le plan départemental de l'habitat pour répondre à la problématique spécifique de manque de logement social en milieu rural, de logement accompagné (foyers jeunes travailleurs...), de logement adapté pour certains publics (petites unités pour personnes âgées...), de logement d'urgence (type relais Soleil)
 - en développant de nouvelles formes d'habitat favorisant le lien social et l'échange de services : habitat participatif, logements intergénérationnels, avec des services mutualisés (laveries, accueil petite enfance...)
 - en facilitant la création de logement en centre bourg : repérer les logements, mieux informer les propriétaires sur les aides de l'Etat pour rénover les logements vacants, réadapter les bâtiments en faveur de la mixité générationnelle, mobiliser les plans locaux de l'habitat, développer les actions de réhabilitation à travers les opérations d'amélioration de l'habitat...
- En utilisant les TIC comme alternatives ou relais à certains déplacements : créer des points d'accès numériques pour tous les publics à l'échelle des bassins de vie, promouvoir un accès à la formation numérique, favoriser le télétravail, faciliter l'accès aux ressources culturelles...
- En confortant, développant et coordonnant les démarches et dispositifs menés au titre des besoins sociaux et du développement social : répondre de manière adaptée aux enfants et aux jeunes en situation de rupture familiale et de carence éducative (prévention, protection, accompagnement socioéducatif, capacités d'accueil infanto-juvénile), accueillir et soutenir les adultes et les familles dans les moments difficiles de leur vie en leur permettant d'accéder aux droits et aux services, en travaillant avec les services et associations qui interviennent auprès des personnes vulnérables, en favorisant les parcours d'insertion sociale et professionnelle, par le développement d'innovations sociales et d'expérimentations citoyennes favorisant l'inclusion sociale des habitants.
- En développant l'accès à la mobilité pour rendre possible l'accès aux droits (services, emploi, éducation...) :
 - par l'amélioration de la mobilité occasionnelle en adaptant les offres de transport aux besoins du territoire et pour tous les publics : se fixer un objectif de couverture totale du territoire en transport de proximité, y associer un système de plateforme téléphonique et numérique de réservation (type Blablacar), prévoir des plateformes localisées de covoiturage, l'utilisation des cars scolaires pour d'autres publics...
 - en permettant un accès facilité à la mobilité pour les personnes fragilisées : mise en place du projet de plateforme mobilité sur le territoire porté par le Département, mise à disposition de moyens individuels de locomotion (location de voitures avec des ateliers d'insertion, deux-roues motorisés pour les populations jeunes...), permis de conduire jeunes, taxis sociaux...
 - en renforçant l'offre de mobilité entre territoires et en améliorant l'articulation des réseaux : développer des axes transversaux de mobilité, améliorer le cadencement des TER, renforcer la desserte des gares locales, cartographier l'existant en termes d'offre de transport dans un objectif de mutualisation et de cofinancement,
 - en améliorant la connaissance de l'offre existante et en la diffusant,
 - en mettant en connexion les pistes cyclables....

- En adaptant l'offre de services existante aux nouveaux modes de vie et de travail :
 - poursuivre le travail sur l'accueil petite enfance : proposer des structures adaptées au travail féminin et saisonnier, créer des maisons d'assistantes maternelles pouvant notamment proposer de plus grandes amplitudes horaires,
 - coordonner l'offre médicale existante, y compris celle des maisons de santé, pour organiser sur le territoire des permanences le week-end, élargir les horaires d'ouverture,
 - organiser la permanence de points relais santé pour les jeunes en situation de précarité.

- En proposant de nouveaux services et équipements face à l'évolution des besoins :
 - organiser et proposer l'installation de pôles de services médicaux pour favoriser le partage de moyens, de locaux, et regrouper les praticiens dans une approche pluridisciplinaire permettant de répondre à la demande,
 - faciliter l'accès aux services et aux commerces pour les personnes âgées : développer le portage à domicile des repas par exemple,
 - favoriser les initiatives en faveur de la création de lieux type café associatif proposant des activités sociales et culturelles dans les petites communes rurales.

- En adaptant le maintien à domicile des personnes âgées : faire connaître et renforcer l'action du CLIC sur un territoire élargi, augmenter le nombre de SIAD (services de soins infirmiers à domicile) et/ou permettre le recrutement d'aides soignants dans les cabinets infirmiers, faire connaître les métiers de famille d'accueil, d'accueillant familial et promouvoir les agréments, créer de petites unités de vie (type RPA ou autres alternatives), développer des services d'animation (discussion, lecture...), proposer des logements aux loyers accessibles, développer l'accueil à la journée des personnes prises en charge par les familles.

- Par un soutien à la vie associative et une harmonisation des pratiques et actions aujourd'hui développées de façon inégale sur le territoire (lecture publique, culture...) : renforcer l'accès à l'information (avec par exemple un forum associatif itinérant), améliorer l'accueil des publics empêchés, monter des actions communes pour la recherche de cofinancements, proposer des services administratifs mutualisés, mettre à disposition gratuitement des locaux, mettre en lien les associations avec les projets de nouvelles activités périscolaires.

- Au vu des enjeux que recouvre le maintien de la vie associative au niveau local, il existe un potentiel pour organiser des « états généraux » de la vie associative.

- En ouvrant des équipements (collèges qui ont la fibre optique, bibliothèques...) pour le développement et la formation aux usages du numérique, par la mise en place de partenariats dans les champs du social, du culturel, de la formation, de l'éducatif, de l'enseignement artistique. En mettant à disposition des locaux départementaux (collèges) hors temps scolaires au bénéfice d'actions culturelles et de formation : hébergement hors temps scolaires d'activités d'école de musique, mise à disposition de matériel (conventions, sous utilisation des cantines scolaires).

- En s'appuyant fortement sur les initiatives, les réseaux locaux, la dynamique de l'ESS, Leader, le SIPHEM, le PNR en tant qu'initiateurs de projets et d'expériences.

- Par la mobilisation d'un réseau d'acteurs pour faire connaître et valoriser les offres de formation, l'image des métiers agricoles, sylvicoles et de l'artisanat, rendre plus lisibles les métiers d'aide à la personne, ceci dès le collège et en travaillant avec les conseillers d'orientation.

- En développant localement des filières de formation adaptées pour les jeunes (ex. : filières technologiques dans certains collèges) et pour les adultes (formation continue), à partir d'une cartographie des besoins. Permettre l'accès aux formations des territoires voisins, plus accessibles que celles de la métropole (ex. : Marmande).

Maîtriser la dynamique d'accueil du territoire pour agir en faveur de la cohésion sociale, en veillant à la nécessaire préservation de ses ressources et du cadre de vie

- Par l’affirmation dans le SCoT et les PLUI d’un projet de territoire fondé sur un développement urbain maîtrisé le long de la vallée de la Garonne, sur le recentrage du développement dans les centralités bien desservies par les transports collectifs, sur la revitalisation des centres bourgs.

- En liant la dynamique de revitalisation des centres bourgs au développement conjoint des circuits courts, des jardins partagés, des services et d’une vie associative de proximité.

- En améliorant la qualité de l’habitat rural (prescriptions dans les plans locaux d’urbanisme, respect des formes d’habitat historique type hameau), en créant les conditions de maintien des services et commerces de proximité (maison de santé, maison de services publics, MDSI, MSA, CAF, La poste...) et en menant un travail global sur l’espace public (articuler logements, services de proximité, lieux de vie...).

- En soutenant l’innovation et l’expérimentation dans le cadre de la mise en œuvre du PDH et des PLH : mettre à disposition l’ingénierie départementale et parapublique pour concevoir des réhabilitations / revitalisations de pointe, attractives, qui donnent envie aux autres acteurs locaux de suivre cet exemple.

- En développant de l’habitat social en milieu rural : création d’un EPFL (établissement public foncier local), implication des bailleurs sociaux dans la réalisation de programmes en milieu rural.

- En améliorant la couverture numérique sur le territoire et en développant la fibre optique. En développant parallèlement des outils (ex. : création d’un wiki territorial), des formations aux nouvelles technologies.

- En veillant à la protection des secteurs forestiers et viticoles dans les documents d’urbanisme.

- Par l’amélioration de la connaissance des risques sur le territoire (cavités souterraines, inondations...), notamment par la mise en place prochaine du PAPI Garonne pour une véritable stratégie de protection de ce territoire et son appropriation par ses habitants.

- En remplaçant les ruralités au cœur des projets de développement des territoires (culture, sport, innovation sociale...) : imaginer des politiques du « rural » !

- En favorisant les échanges entre les territoires : rencontre annuelle sur les projets, conférence territoriale, échange de bonnes pratiques, partage d’initiatives, complémentarité.

- En intégrant la question de l’accueil des néo-ruraux dans les projets de développement local : mieux organiser et diffuser l’information auprès des nouveaux arrivants (livret d’accueil, site internet départemental pour l’ensemble des territoires, forums d’habitants, forums intercommunaux / territoriaux, manifestations mobiles...) et leur proposer des formes d’échange de services (jardinage, cuisine...), favoriser le partage d’expériences entre les communes.

- En s’appuyant sur le potentiel des deux domaines départementaux (Hostens et Blasimon).

- En s’appuyant sur la richesse du patrimoine urbain avec des centres villes historiques remarquables (Bazas, Cadillac, La Réole, Monségur, Saint-Macaire, Sauveterre, Villandraut...), sur la valorisation des archives communales et de la mémoire du vivant pour en faire des vecteurs de développement local et de lien social.

- Par le développement d’espaces sites et itinéraires (ESI) et d’un schéma d’itinérance, permettant de favoriser les circulations douces sur le territoire, mais aussi l’accès à des espaces sportifs de nature permettant une pratique libre.

- En poursuivant l’objectif de meilleure autonomie énergétique locale et de plus grande égalité sur le territoire (le gaz ne passe pas partout) à travers la définition d’une stratégie énergétique locale.

Valoriser les potentialités économiques locales, la capacité des acteurs à innover par la coordination et la diversification

- Grâce au développement du tourisme vert et patrimonial, de l’œnotourisme :
 - en s’appuyant sur les dynamiques existantes (label « ville d’art et d’histoire » à La Réole, OTEM, PNR, circuits courts, Forêt d’art contemporain, Routes des Vins, pistes cyclables, tourisme fluvial...),

- en cherchant à structurer le tourisme à l’échelle du Sud Gironde, en lien avec l’attractivité de Bordeaux, et en veillant à pourvoir les emplois localement : coordination des offices locaux du tourisme à l’échelle du Sud Gironde et/ou structuration d’un outil de promotion à l’échelle du Sud Gironde, l’objectif étant de proposer une offre diversifiée de parcours et circuits, de développer l’information entre territoires et de créer les interfaces nécessaires pour le public,
- en améliorant la qualité de l’accueil des touristes, cyclistes, croisiéristes en matière d’hébergement, d’aménagement d’espaces dédiés au stationnement (en lien avec la voie verte), de formation aux langues étrangères,
- en proposant des produits touristiques diversifiés (parcours santé, parcours nature), en renforçant les circuits existants peu visibles,
- en proposant une prise en charge des « croisiéristes » depuis le bord de la Garonne vers « l’intérieur » (accueil des enfants dans des fermes ludiques et/ou pédagogiques, hébergement en gîtes ou hôtels, visites de fermes d’élevage, d’exploitations viticoles, d’ateliers d’artisans, d’usines, création de circuits pédestres, cyclables, équins...),
- en développant une marque (« de forêts et de vignes », « terre de festivals »...) à faire connaître au-delà de la région (levier LGV et autoroutes),
- en valorisant davantage l’existant : communication autour du parc naturel régional, de la forêt d’art contemporain, du tourisme agricole et industriel,
- en développant et accompagnant le partenariat public / privé autour de projets touristiques (économie sociale et solidaire).

- Par l’adaptation des formations aux besoins du territoire (cf. enjeu « parcours de vie ») : travail avec les clubs d’entreprises, création d’un centre de formation autour du tourisme, renforcement des liens entre les collèges et les entreprises, création d’un forum des métiers.

- En améliorant la visibilité du Sud Gironde sur les réseaux sociaux, sur les sites internet.

- En créant des applications informatiques facilitant l’accès à une information inter-territoire, intermodale.

- En s’appuyant sur l’offre de produits touristiques pour en faire des loisirs de proximité au bénéfice de la population locale : privilégier le financement de loisirs de proximité (ex. : aide CAF) en coordonnant les partenaires (CLSH, sites publics...), faciliter l’accès à l’offre de loisirs pour les enfants au sein du patrimoine local et inciter les parents à y revenir (projets vacances).

- Par le soutien à la vie artistique et culturelle, créatrice d’emplois : professionnalisation des secteurs associatifs et culturels, mise en place d’événements fédérateurs de qualité et populaires, création d’un réseau d’acteurs autour des artisans d’art et d’histoire.

- En développant et valorisant des emplois non délocalisables : mettre en lumière les métiers de l’artisanat, rendre plus lisibles les métiers d’aide à la personne, favoriser le développement des circuits courts (agriculture...), favoriser le développement de la silver économie, développer les tiers lieux / espace de co-working sur le territoire.

- Par l’accompagnement à la structuration industrielle des filières clés du territoire en profitant des opportunités de développement (infrastructures, dynamique métropolitaine) et l’appui aux filières innovantes (pôle de compétitivité Xylofutur, silver économie, cluster chaudronnerie, énergies renouvelables...).

- Par la promotion des terrains d’accueil industriels et des productions locales (industrielles et agricoles) : thématiser les zones d’activités économiques pour mettre en avant leurs spécificités, reconnaître la spécialisation, développer les outils de transformation agroalimentaire au niveau local (pour les cantines ou autre), développer les énergies renouvelables.

- En créant des outils de coordination, de promotion, de développement économique à l’échelle du Sud Gironde : comité d’expansion, plateforme économique, schéma de développement économique, gouvernance économique à l’échelle du territoire.

- Par l’amplification de la dynamique de l’économie sociale et solidaire : accompagner les initiatives, les innovations, les formes de mutualisation économique (salariés partagés, modes de gestion partagés, énergies, déchets, déplacements).

- Par la redynamisation et la revalorisation du monde agricole : faciliter l’installation d’agriculteurs, inciter agriculteurs et viticulteurs à s’orienter vers la mécanisation et la main d’œuvre partagée (développement des CUMA et des groupements d’employeurs), développer les circuits courts, faciliter la transmission.

- Par le soutien au maintien et au développement de l’artisanat et du commerce : zonages dans les documents d’urbanisme, utilisation des locaux artisanaux et du patrimoine des communes (location, location vente, bail emphytéotique), implantation de commerces garants du recours aux circuits courts (ex. : magasins partagés), limitation du développement des grandes surfaces.

2.5

Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre

Éléments de cadrage



Données clés du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

Population

DÉMOGRAPHIE



141 433

POPULATION AU
1^{ER} JANVIER 2012*

**Bassin d'Arcachon /
Val de l'Eyre**

9,5 %

Part de la population du
territoire dans le département
au 1^{er} janvier 2012*

1,7 %

ACCROISSEMENT
ANNUEL MOYEN
2007 - 2012*

94,1

DENSITÉ MOYENNE
DE POPULATION
(HAB/KM²)
EN 2011**

Répartition de la population
au 1^{er} janvier 2012 selon le
groupe d'âges*

80 ANS ET +

7 %

65-79 ANS

16 %

55-64 ANS

14 %

40-54 ANS

21 %

25-39 ANS

15 %

18-24 ANS

5 %

11-17 ANS

9 %

- DE 11 ANS

12 %

* Source : INSEE / RPP

** Source : INSEE base-cc-séries historiques-1968 à 2011 croisée xls communes

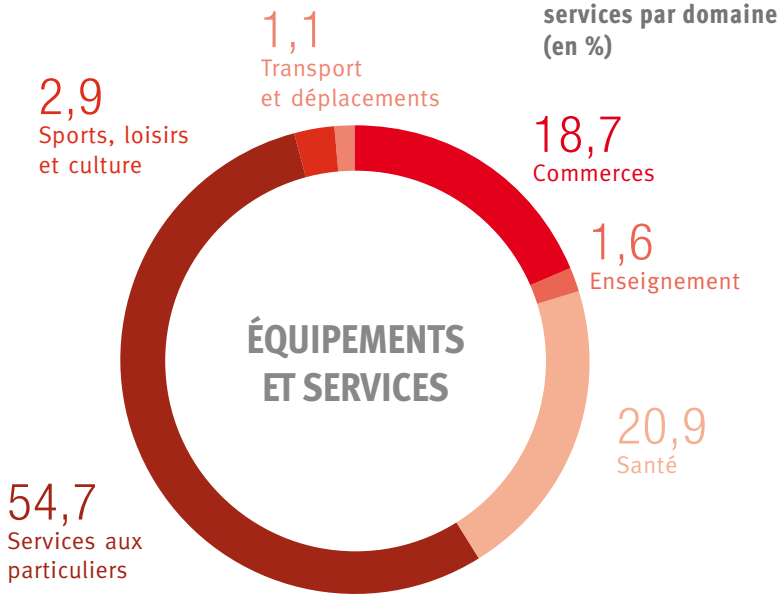
*** Source : IODAS / INSEE (RPP 2012)

PRESTATIONS SOCIALES

5,9 %

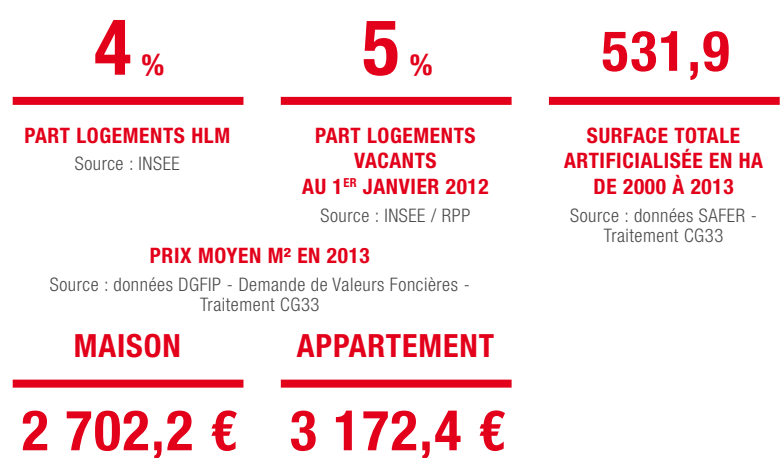
Part des allocataires du
RSA parmi les 25-64 ans
au 31 décembre 2014***

Offre du territoire



Source : INSEE, base permanente des équipements et services 2013

Habitat



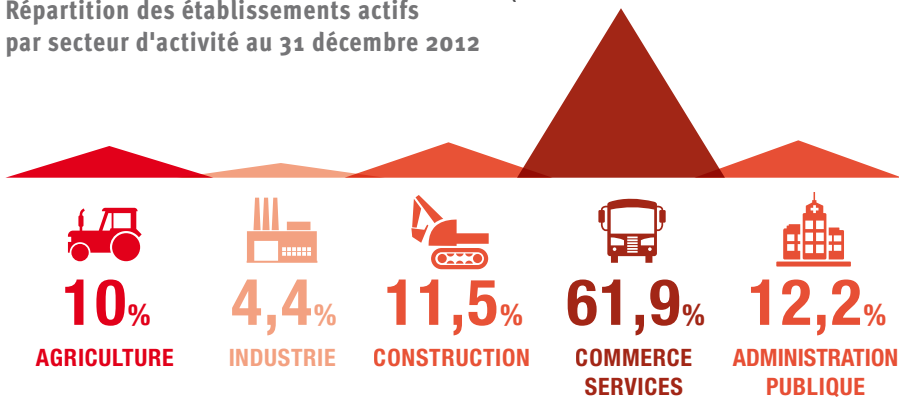
Source : données DGFIP - Demande de Valeurs Foncières - Traitement CG33

Économie

ÉTABLISSEMENTS

Répartition des établissements actifs
par secteur d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 17 674
(SOIT 10% DES ÉTABLISSEMENTS GIRONDINS)

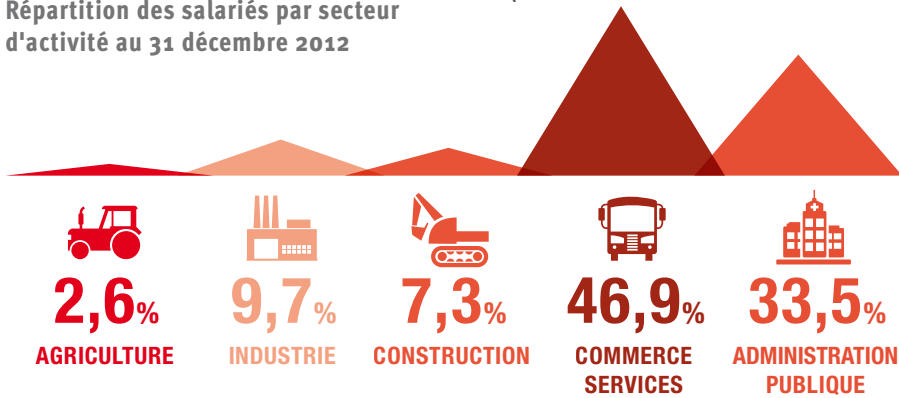


Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

EFFECTIFS SALARIÉS

Répartition des salariés par secteur
d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 30 916
(SOIT 6% DES EFFECTIFS SALARIÉS GIRONDINS)



Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

18,6 %

TAUX DE CRÉATION
D'ENTREPRISES
EN 2013

Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre

Éléments de diagnostic

- **Un territoire de contraste**

Un territoire aux temporalités spécifiques (saisonnalité à la fois ressource et source de difficultés) qui doit concilier différents types de besoins (emploi, logement, mobilité, équipement...).

Un territoire qui doit gérer des écarts sociaux qui se creusent, parfois masqués par une situation globale du territoire plutôt favorable.

Un territoire soumis à la plus forte progression attendue du nombre de personnes âgées (75 ans et +) qui doit s'adapter à une typologie de population vieillissante plus ou moins aisée et vulnérable.

- **Un territoire en pleine attractivité**

Une attractivité majoritairement externe à la Gironde (60 % des ménages qui s'y installent sont néo-girondins) liée également au desserrement métropolitain (27 % des nouveaux ménages) particulièrement marquée sur le Val de l'Eyre (34 % des nouveaux ménages).

Une armature territoriale qui se conforte autour d'une conurbation littorale historique, et se recompose autour d'une diffusion rétrolittorale sur le Val de l'Eyre du fait d'une certaine ouverture foncière.

Un territoire dynamique tant par son offre associative sur l'ensemble des communes que par sa couverture en équipements et services qui doit s'adapter à l'accroissement démographique comme aux évolutions de la structure de sa population.

- **Un territoire riche de ses fragilités environnementales**

Un territoire d'exception de par sa grande qualité naturelle et paysagère, doté de nombreux outils de protection (SAGE, Natura 2000, SMVM...) dont l'attractivité générée en fait aussi sa fragilité.

Parcours de vie

Un territoire fortement impacté par le vieillissement (la plus forte progression attendue de Gironde - supérieure à 18,5 % - pour les personnes de plus de 75 ans entre 2012 et 2022) et dont la part des jeunes de moins de 20 ans reste inférieure à la moyenne départementale. Toutefois cette part progresse sur le Val de l'Eyre (+ 0,7 % entre 2006 et 2011) avec un afflux important de familles avec jeunes et enfants.

En réponse, le Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre bénéficie d’un bon maillage d’équipements et services, et de la présence de nombreux acteurs, y compris en faveur de la jeunesse (plus que sur d’autres territoires) ou des personnes âgées.

Par contre, l’organisation actuelle des services, sur un territoire étendu qui connaît des problématiques de mobilité, ainsi que la multiplicité des acteurs, rendent difficile le repérage des bons interlocuteurs. Elles constituent des freins pouvant générer des risques de rupture dans les parcours de santé, d’insertion, d’emplois... des populations plus fragiles. Les dysfonctionnements repérés relèvent notamment :

- du manque de structuration (pas de logique de réseaux) et de coordination de certains acteurs, et parfois de leur isolement (ex. : structures jeunesse). Cela peut freiner le portage de projets à une échelle interterritoriale et rend nécessaire la mise en relation de l’action de chaque territoire, en lien avec les besoins de la population (ex. des secteurs du Val de l’Eyre et de la COBAN où les CCAS disposent de peu de moyens, sans relais locaux associatifs et/ou institutionnels. La mise en réseau de ces derniers pourrait préfigurer la mise en place d’un centre intercommunal d’action sociale).
- de la saturation de certains services notamment de santé dans un territoire en croissance démographique.
- de l’inadaptation de certains services (enfance, services de maintien à domicile...) aux problématiques du territoire (saisonnalité, horaires, congestion routière).
- d’un manque de partage et de circulation de l’information pour en favoriser l’accès aux usagers.

Le territoire tente de s’adapter en développant des projets expérimentaux notamment sur l’accueil en horaires atypiques de la petite enfance avec le Pays, mais des champs restent confrontés aujourd’hui à des problématiques laissées sans réponse adaptée (ex. : projet de CLIC en attente, concurrence du recrutement entre les secteurs saisonniers

et ceux de l’aide à la personne notamment, manque de structures intermédiaires et d’hébergements transitoires, tissu local de l’insertion professionnelle limité au regard des secteurs d’intervention et du volume d’emploi concernés notamment en raison du manque d’activation de la commande publique...).

Vivre ensemble

Le territoire bénéficie d’une véritable dynamique locale associative, tous secteurs confondus. Il bénéficie d’une forte présence culturelle avec des programmations variées sur les 17 communes du territoire. Il compte parmi ses acteurs le Parc naturel régional, présent sur 12 des 17 communes, porteur d’un axe culturel notamment.

Présente toute l’année, cette offre qui se développe à l’échelle communale reste néanmoins hétérogène à l’échelle du Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre, et différenciée en fonction des secteurs. Elle ne s’inscrit pas aujourd’hui dans un travail de mise en réseau et de coordination qui pourrait permettre d’étendre et de conforter des partenariats, et ainsi sécuriser des initiatives locales tout en favorisant les dynamiques de coopération et de programmation concertées à l’échelle du Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre tout au long de l’année.

Par ailleurs la croissance démographique et l’évolution de la demande, notamment celles des jeunes, nécessitent pour le territoire de s’adapter. À noter les dynamiques déjà en cours : cinéma intercommunal récent, piscine intercommunale dans le Val de l’Eyre, lieu de 3^{ème} génération dans le Sud Bassin.

Le fort développement démographique peut entraîner sur certains secteurs une saturation des équipements sportifs et culturels, plus particulièrement sur le pourtour sud du Bassin et un manque de créneaux horaires pour garantir un accès équilibré à tous les publics.

En matière sportive, la structuration des partenaires publics et privés garantit une professionnalisation significative des structures et de l’encadrement.

Capacité de développement

Au 2^{ème} rang de l'accueil des territoires girondins, le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre connaît une augmentation continue de la population avec des perspectives de poursuite de croissance qui vont nécessiter une adaptation des services. Au-delà des secteurs du Sud Bassin et du Nord bassin, le Val de l'Eyre devient progressivement un territoire attractif. La période plus récente a vu l'essor de territoires aux entrées du Bassin, celui de bourgs traditionnels en rétro-littoral (Salles, Belin-Beliet), mais aussi le développement de nouvelles villes (Le Barp, Marcheprime) qui sont les témoins d'un desserrement de l'agglomération bordelaise et des communes de la COBAS et de la COBAN vers le Val de l'Eyre.

Doté d'une offre relativement structurante, le territoire reste confronté à des difficultés d'accès au logement et aux services pour les populations locales, véritables freins au parcours d'insertion, de formation et d'emploi.

Le territoire est relativement bien couvert en offre de mobilité (transport à la demande, transport urbain sur la COBAS qui est Autorité Organisatrice de Transport, aires de covoiturage, voies cyclables...) mais souffre d'un déficit de lisibilité, d'accessibilité pour certains publics, et d'harmonisation qui ne facilite pas les déplacements entre intercommunalités et qui connaît par ailleurs des phénomènes de saturation, avec des conséquences sur les déplacements internes au territoire notamment en période de saisonnalité. Les déplacements transversaux liés aux migrations professionnelles saturent régulièrement les axes peu nombreux de franchissement de l'A63.

Le territoire connaît un déficit de logements sociaux, de structures d'urgence et de logements intermédiaires et saisonniers. Les réponses apportées restent très différenciées selon les territoires (ex. de la COBAS qui a la compétence logement) ce qui favorise l'hétérogénéité et crée des déséquilibres dans l'accès au logement pour les populations fragilisées notamment.

La couverture numérique est équivalente aux autres territoires girondins mais elle est différenciée localement avec la présence de zones grises dans les secteurs les plus ruraux. Le développement des usages et services semble faible, notamment en raison de la fragilité du tissu associatif dans ce secteur.

Le territoire est assez bien doté en équipements et services, mais leur accessibilité reste relative en fonction des territoires, notamment sur le Val de l'Eyre et la COBAN faute d'équipements structurants. Des manques sont constatés en matière d'accès à la formation, concentrée sur l'agglomération bordelaise.

Économie

Un territoire au tissu économique plutôt diversifié (avec une prépondérance des secteurs du commerce et de l'hôtellerie - restauration) qui dispose de vecteurs de développement autour du tourisme, des filières traditionnelles, de filières de pointe en émergence (laser et nautisme avec des perspectives Recherche et Développement pour la mise en œuvre de solutions « douces » - bateaux électriques...). Ce potentiel se heurte à des difficultés :

- risque de saturation des infrastructures routières.
- déficit de structures d'accueil et d'accompagnement des entreprises et entrepreneurs / conditions d'accueil des salariés (problématiques du logement).
- faiblesse de l'activité productive.
- une partie du tissu économique liée à la saisonnalité de l'activité.
- faible niveau de qualification de la main d'œuvre et peu d'offre de formation au niveau local.
- distorsion entre le coût de la vie et la précarité de certains emplois proposés.
- fragilité des filières traditionnelles.
- importance de la filière sylvicole.

Des dynamiques territoriales différenciées entre le Nord et le Sud Bassin, entre le littoral et le rétro-littoral, ainsi que les difficultés d'accès à des logements adaptés (logements saisonniers, logements pour les jeunes) et à la formation, concentrée sur Bordeaux, posent plus globalement la question de l'accès à l'emploi des publics faiblement qualifiés, y compris au-delà du territoire. Des démarches sont en cours au niveau du Pays pour développer les démarches de gestion prévisionnelle territoriale des emplois et compétences.

Qualité de vie

Conséquence de son attractivité, le Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, reconnu internationalement pour son rôle en matière de biodiversité (espaces et espèces d'intérêt majeur dont migration) et doté de ressources abondantes (eau, bois...), est un territoire sous pression démographique, urbanistique (étalement urbain dans le Val de l'Eyre) et touristique (augmentation des risques de feux de forêt...). Il est exposé aux risques liés au changement climatique (zones urbanisées proches du niveau de la mer, sites naturels emblématiques : Ile aux oiseaux, prés salés, Banc d'Arguin, Dune du Pyla...).

Doté d'outils de protection forts sur des zones délimitées (loi littoral, Natura 2000, ZPENS, espaces boisés classés, réserves naturelles, sites classés...), et d'une très bonne connaissance acquise par les acteurs du secteur, le territoire cherche à garantir son équilibre entre évolution démographique, urbanisation et ressources, et à limiter son développement dans le respect de l'armature urbaine (contrairement au reste du département).

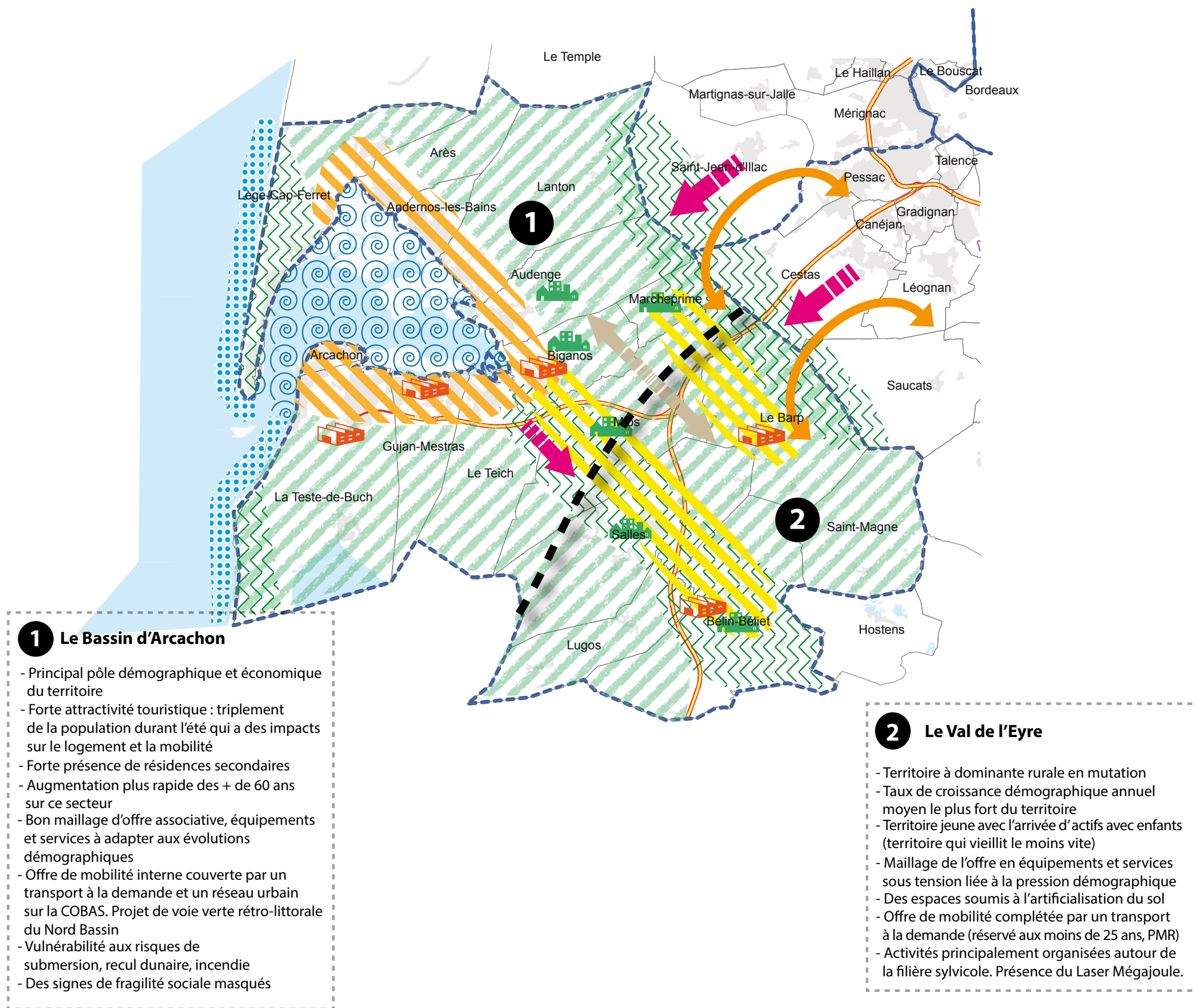
La réussite de cet équilibre réside à terme dans la capacité du territoire à faire le lien entre l'ensemble des outils disponibles, avec l'ensemble des acteurs impliqués, et à y associer les populations pour assurer un développement équilibré à long terme.

La bonne gestion des risques et des ressources tient aujourd'hui à la capacité du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre à intégrer ces dimensions dans ses logiques de développement. Les évolutions démographiques pourraient rapidement mettre sous tension ses installations (assainissement notamment, dont la capacité pourrait être limitée à terme, et pression sur les ressources en eau).



Bassin d'Arcachon

Carte des dynamiques du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre



Zone d'attractivité économique et/ou résidentielle en développement

Zone d'attractivité économique et/ou résidentielle existante

Entreprise locomotive liée aux secteurs d'activité du territoire

Commune point d'appui de la diffusion démographique

Espace agricole et forestier support d'activités économiques traditionnelles

Desserrement du cœur d'agglomération

Flux domicile / travail

Problématique de mobilité transversale

Espace maritime support d'activités économiques traditionnelles et innovantes

Risque de submersion / recul du trait de côte

Espace naturel vulnérable

Les enjeux qui se dégagent

Favoriser la capacité des 3 intercommunalités à se fédérer autour d'un projet de développement local global pour l'égalité de tous

- Mutualiser les moyens, améliorer la qualité de l'offre de services et d'équipements existante. Notamment prendre en compte la problématique de la santé à l'échelle du territoire.
- Favoriser le développement de projets communs à l'échelle du territoire en réponse aux besoins des habitants et à leur mode de vie.
- Développer les coopérations internes, et les coopérations externes avec l'agglomération bordelaise et les territoires voisins (Sud Gironde, Médoc) notamment sur la question de l'emploi.

Prendre en compte le caractère saisonnier et non saisonnier du territoire dans la réponse aux besoins des publics vulnérables

- Éviter que la saisonnalité soit un facteur de précarisation à la fois pour les saisonniers et les habitants permanents (dont les jeunes) et être capable de répondre aux contrastes sociaux importants observés sur le territoire.
- Agir sur la mixité intergénérationnelle dans un territoire qui connaît un vieillissement important de sa population et qui accueille dans le même temps des familles avec enfants et jeunes : faire du lien social.
- Satisfaire les besoins permanents et temporaires des populations vulnérables en logement, en mobilité, en accessibilité aux équipements et services. Agir en faveur du maintien à domicile des personnes âgées.
- Répondre à la carence de solutions locales en accueil d'urgence, en hébergement temporaire et en logements saisonniers. Travailler sur l'habitat des jeunes.
- Donner la possibilité aux habitants sédentaires de vivre sur un territoire aux fortes temporalités : déplacements internes à améliorer, accès aux logements à développer.
- Maintenir une offre touristique d'intersaison en vue de compléter les temps d'activités.



Améliorer l'accès aux parcours de vie par la mise en réseau de l'ensemble de l'offre en équipements et services, et la coordination des acteurs

- Garantir l'accès aux droits des personnes et familles vulnérables et créer les conditions de réussite de parcours de vie, d'insertion, de santé des publics fragiles et des jeunes.
- Agir en faveur de la jeunesse notamment celle en situation de rupture.
- Répondre aux besoins en logement par une offre diversifiée, y compris le logement d'urgence.
- Réduire les inégalités d'accès aux équipements et services constatées entre les territoires notamment par une offre de services mieux coordonnée et adaptée à tous les publics y compris ceux à mobilité réduite.
- Être en capacité de proposer des réponses coordonnées et de qualité face à la pression démographique et au risque de saturation de l'offre existante.
- Dynamiser et enclencher une mise en mouvement globale de l'offre territoriale existante par l'implication des usagers et la mise en place de nouveaux partenariats territoriaux.
- Favoriser l'accès au numérique en travaillant sur une couverture territoriale optimale.

Faire de l'écosystème naturel du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre « l'affaire de tous »

- S'appuyer sur les acteurs en place et leur connaissance du territoire pour garantir l'équilibre à long terme entre des richesses naturelles à préserver et une attractivité du territoire à accompagner.
- Renforcer la protection et la valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers particulièrement fragiles et riches sur ce territoire à partir de la démonstration de leur valeur écologique.
- S'appuyer sur le potentiel du territoire pour encourager le déploiement d'une économie innovante et de proximité alliant développement éco-responsable et dimension sociale : circuits courts, économie sociale et solidaire, énergies renouvelables...
- Favoriser l'émergence d'un projet de développement social local créant les conditions d'une participation active des habitants comme acteurs de la valorisation d'un patrimoine naturel et paysager remarquable.
- Développer une gouvernance partagée entre les nombreux acteurs impliqués pour la protection des espaces naturels.
- Contribuer à l'émergence d'une gouvernance partagée associant les usagers au Parc naturel régional des Landes de Gascogne pour en renforcer l'appropriation locale.

Le Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre

Les leviers d'action (identifiés en conseils de territoire)

Favoriser la capacité des 3 intercommunalités à se fédérer autour d’un projet de développement local

- Par le choix d’une gouvernance interne au territoire, indispensable à la coordination des réponses à l’échelle du pays : mutualisation, coopération, égalité de traitement, éviter les redondances / meilleure prévention (santé) / meilleure répartition du niveau de services entre partie urbaine et partie rurale.
- Par la mise en œuvre du projet de SCoT, porteur d'une stratégie d'aménagement à l'échelle des 3 intercommunalités.

Prendre en compte le caractère saisonnier et non saisonnier du territoire dans la réponse aux besoins des publics vulnérables

- Par l’optimisation des offres de transport existantes, pour en améliorer l’efficience : poursuivre le développement des aires de covoiturage pour rejoindre les axes principaux afin de désengorger les voies existantes, optimiser l’usage des pistes cyclables, s’appuyer sur la connaissance des relais locaux (pôle de solidarité du Département, offices du tourisme...) en matière de transport collectif pour mieux diffuser l’information auprès du public, assurer le dernier kilomètre en favorisant l’accès à des dessertes courtes, travailler sur la voie rétro-littorale nord bassin, revoir les schémas de circulation en saison (camping-car, caravanes, poids lourds), développer des offres intermodales (train, bus, cycle, déplacements doux) à l’échelle des bassins de vie. Coordonner l’offre des trois intercommunalités : notamment création d’un ticket unique de transport en commun, renforcement des connexions (horaires, accessibilité), création d’une autorité organisatrice de transport à l’échelle du bassin.
- Par une mobilisation en faveur du logement :
 - répondre à la carence de logement et d’hébergement d’urgence :
 - › monter une action de mutualisation des moyens d’accueil d’urgence des publics fragiles disponibles dans les collectivités (gestion collective du parc de logement d’urgence, mise en place d’une cellule de coordination), assouplissement des disponibilités des structures pour accueillir une pluralité de publics,
 - › repérer les logements vacants, récupérer dans les grands projets immobiliers des espaces de vie communs et les mettre à disposition d’associations qui accompagnent les personnes en difficulté, mettre à disposition des bâtiments communaux (ex. : expérience de l’association pour l’accueil des femmes en difficulté - APAFED- sur l’agglomération).
 - fluidifier les parcours de logement en répondant à des carences spécifiques : rattrapage quantitatif sur la COBAN et la COBAS en logement social, enjeu du logement saisonnier sur le littoral, logement d’urgence à développer sur tout le territoire.
 - répondre à la carence de logement pour les publics fragiles et les jeunes : création d’habitat pour les jeunes, réservation de logements dans le cadre de nouveaux programmes portés par les bailleurs sociaux à confier à la gestion d’Habitat Jeunes (comme cela se fait sur la COBAS), création de résidences sociales, de logements intermédiaires pour personnes âgées en perte d’autonomie.
 - développer le logement d’urgence accompagné : besoin a minima de 10 places d’hébergement d’urgence à l’année pour des personnes sans domicile fixe, utilisation du bus d’accueil existant sur Arcachon et La Teste pour organiser une prise en charge plus globale du parcours social avec la création d’une association agréée sur le territoire pour assurer l’accompagnement, mise en place d’une Maison Relais (logement et accompagnement social).

- En développant l’hébergement saisonnier : recensement des logements accessibles aux saisonniers, développement d’initiatives publiques indispensables pour favoriser la création d’une mixité d’hébergement, politiques plus homogènes à l’échelle du territoire mobilisant notamment les compétences intercommunales (création de campings communaux avec péréquation financière des intercommunalités), utilisation d’internats, développement de colocations y compris dans les programmes des bailleurs sociaux, développement du logement chez l’habitant, construction de logements spécifiques à bas loyers et accessibles aux transports et commerces, ouverture de logements sociaux dédiés à l’accueil de saisonniers en les maintenant le reste de l’année pour l’accueil en logement d’urgence.

- En facilitant l’accueil des saisonniers par une coordination des acteurs concernés (logement, transport, formation...) ; en proposant la création d’un guichet unique territorial pour les travailleurs et les entreprises.

- En développant les compétences et en générant localement une offre de formation en adéquation avec les besoins actuels et futurs du territoire (hôtellerie, restauration, médiation numérique, services à la personne, santé et paramédical...) : repérage des besoins de formation, organisation de formations délocalisées ou à distance (visioconférences), amélioration de l’information sur les métiers porteurs (ex. : salon découverte), mise en relation des acteurs de la formation et de l’insertion.

- En favorisant la mobilité et la formation des saisonniers été / hiver : faciliter l’accès à l’apprentissage dans les secteurs touristiques, favoriser l’apprentissage de langues étrangères, développer les échanges et la mobilité entre mer et montagne.

- En assurant des emplois pérennes aux publics vulnérables : multi-salariat, groupement d’employeurs... En attirant des activités différentes, au-delà du secteur des services déjà présent, pour assurer une diversité de l’emploi.

- Par la médiation numérique pour les jeunes et les seniors sur un territoire où les initiatives sont en retrait.

- Par l’intégration plus systématique d’une dimension temporelle dans les politiques de développement (ex. : accueil en horaires atypiques pour la petite enfance).

- En s’appuyant sur l’écotourisme et sur le levier que constitue la mise en réseau récente des offices du tourisme.

Améliorer l’accès aux parcours de vie par la mise en réseau de l’ensemble de l’offre en équipements et services, et la coordination des acteurs.

- Par l’implication des usagers et des partenaires territoriaux pour dynamiser et mettre en mouvement l’offre d’équipements et services existante.

- Par l’amélioration de l’accès à l’information sur l’offre de transport existante sur l’ensemble des réseaux : favoriser la rencontre des acteurs pour coordonner leur offre de transport, impliquer les mairies, les CCAS notamment dans l’amélioration de l’accès à l’information, créer un numéro vert unique d’accès à l’information, créer une plateforme de mobilité pour accompagner les personnes en difficulté dans l’utilisation des transports, mettre en valeur les entreprises d’insertion favorisant le transport ou les prêts de véhicule, développer du transport à la demande pour permettre l’accès aux dispositifs.

- En proposant l’extension du contrat local de santé à l’échelle de l’ensemble du territoire. En travaillant à l’évolution du CLIC, en cours de constitution, vers un niveau 3, en appui à la MAIA mise en place en 2015.
- En améliorant les actions en faveur des personnes âgées par leur mise en réseau :
 - créer un SPASAD (service polyvalent d’aide et de soin à domicile), faire évoluer les SSIAD et les SAAD existants sur les secteurs le nécessitant : rôle de repérage des situations à risque et de fragilité à domicile, capacité à mobiliser sur un délai court les différents professionnels,
 - développer des places d’accueil de jour dans les EHPAD existants, et en favoriser l'accès par les transports et par une coordination entre les mairies, les gestionnaires de l'APA et les établissements,
 - proposer un espace de formation pour les différents intervenants à domicile,
 - développer un espace de coordination entre les différents acteurs (associations d’aide à domicile, offre de logement social...).
- Par la mise en place d’un travail partenarial en faveur de la jeunesse : articuler les interventions et mettre en place des instances de construction de parcours en vue de l’insertion sociale et professionnelle des jeunes (16-25 ans), développer les actions de prévention concernant les addictologies dans les collèges et lycées, conforter le rôle des missions locales, soutenir les associations qui déploient les missions d’éducateurs de rue.
- Par le développement d’initiatives type « Coopérative jeunesse de services » afin de donner aux jeunes, durant les congés d’été, l’envie d’entreprendre.
- Par l’accès à la formation des animateurs jeunesse, nécessaire face à l’évolution des besoins des populations.
- En garantissant l’accès aux droits des personnes et familles vulnérables :
 - étendre les points d’accès aux droits, développer leur mission vers la jeunesse, communiquer sur leur existence (ex. : point d’accès de la COBAS),
 - développer avec les partenaires concernés une permanence d’accès aux soins de santé (PASS) mobile,
 - proposer la réouverture d’antennes de planning familial, proposer des temps de concertation dans les lycées, créer des équipements mobiles...
- Par l’accompagnement des publics dans l'accès aux soins afin de faciliter leur parcours et détecter en amont les comportements fragiles :
 - mettre en place des référents dans toutes les structures (sociale, association, hébergement...) pour la détection des personnes en besoin de soin et les personnes connaissant des addictions,
 - avoir des référents « psy » pour orienter ces personnes en difficulté, mettre en place un service d’urgence « psy »,
 - élargir les actions d’éducateur de rue sur les territoires.
- En utilisant les collèges comme leviers de développement local et lieux de prévention auprès des jeunes.
- En comblant les zones moins bien desservies sur le plan numérique.
- Par la co-construction, avec les parties prenantes, d’un projet de développement artistique et culturel de territoire, qui alimente les parcours éducatifs des enfants et des jeunes et qui contribue à leur formation citoyenne.
- Par l’optimisation des initiatives concernant l'accès au sport et à la culture pour tous (forêt d’art contemporaine, PNR, dispositif CAP33 du Département...) : mieux communiquer sur les offres du territoire, envisager la révision des tarifs pour les jeunes et les personnes modestes, développer des festivals à l’échelle du territoire, diversifier les temps de programmation et d’ouverture des médiathèques, former les bénévoles.
- Par l’émergence de nouveaux partenariats entre les bibliothèques et les structures relevant d’autres champs du vivre ensemble (social, formation, numérique...) pour élargir l’accès à la culture et aux services. Par la coordination des dynamiques culturelles qui existent sur le territoire : coopération, harmonisation, programmation concertée, saisonnalité.
- En proposant la création de maisons associatives à l’échelle intercommunale qui favoriseraient la mutualisation de locaux, de matériel, de ressources humaines.

Faire de l'écosystème naturel du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre « l'affaire de tous »

- En faisant de la richesse environnementale et paysagère un levier pour un projet de développement social local à l’échelle du Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre (intégrant les conditions d’une participation active des habitants) : diffuser l’éducation à l’environnement et à la culture locale, s’appuyer sur les acteurs du territoire (PNR, parc naturel marin...), développer des projets participatifs impliquant les populations (ex. : projet Odyssée), et des services et contenus multimedias pour toucher les jeunes et les personnes qui ne peuvent se déplacer, développer des programmes de conférences, sensibiliser aux pratiques qui nuisent à l’écosystème, organiser des visites et en faire connaître l’existence.
- En sensibilisant les nouveaux arrivants et les touristes à l’histoire et à l’aspect nourricier (production locale) du territoire. Faire de chacun un acteur du territoire et du vivre ensemble, et non un simple consommateur ou spectateur.
- En faisant des espaces naturels agricoles et forestiers, des axes hydrauliques et des zones humides, les fils conducteurs d’un développement maîtrisé et renouvelé : modernisation des stations touristiques, densification et diversification de l’habitat, développement de l’écotourisme en renforçant la coordination des acteurs, marketing territorial, développement raisonné des infrastructures en évitant les coupures des continuités écologiques, promotion d’une agriculture de proximité, mise en place de conventions de gestion extensive avec les agriculteurs le long de la Leyre...
- En s’appuyant sur le SCoT pour maintenir des coupures vertes, notamment entre l’agglomération et le Bassin, secteur soumis à forte pression.
- En privilégiant un développement urbain qui permette la densité et limite la consommation foncière (appui sur de l’ingénierie, le CAUE), en réorganisant l’utilisation de l’espace à des échelles plus larges (réviser, étendre, diffuser lors d’expositions ou de rencontres le Livre blanc de l’urbanisme du PNR...).
- Par l’accompagnement des collectivités dans la mise en place de stratégies foncières locales permettant de renforcer la préservation des espaces, tout en gérant les problématiques de recul du trait de côte et de densification, de développement de l’habitat.
- En assurant la cohérence des massifs forestiers, en considérant la gestion forestière durable conforme au schéma régional de gestion sylvicole certifiée comme une garantie de la préservation des milieux forestiers et associés.
- Par une gouvernance autour de la protection des espaces naturels qui soit partagée entre les nombreux acteurs : Syndicat mixte de la Dune du Pyla, Conservatoire du Littoral, GIP Littoral, parc naturel marin Bassin d’Arcachon, PNR Landes de Gascogne, ONF...
- En travaillant avec les élus des collectivités à la richesse naturelle et paysagère de leurs communes. En agissant en faveur de la lutte contre les pollutions (bateaux électriques, navette maritime, alternatives aux engrais...).
- En conservant et développant une culture locale autour de la langue gasconne,
- En veillant à la qualité paysagère des entrées de ville, des infrastructures, des « fenêtres » sur le bassin, l’océan et l’étang de Cazaux (appui de l’ingénierie départementale, du CAUE...).
- En prenant en considération le risque incendie et la problématique de desserte forestière. En diffusant l’information aux touristes et aux nouveaux arrivants.
- En étant vigilant sur la gestion de la ressource en eau notamment en période estivale, en considérant la gestion forestière durable comme une garantie de la préservation des milieux forestiers et associés (zones humides, lagunes...) et de la biodiversité.

2.6

Médoc

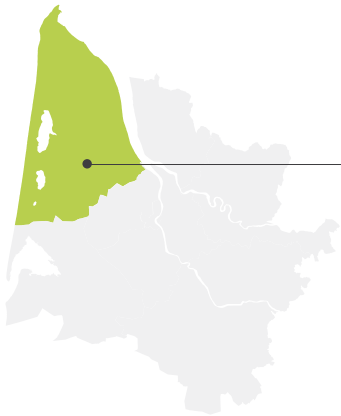
Éléments de cadrage



Données clés du Médoc

Population

DÉMOGRAPHIE



84 539

POPULATION AU
1^{ER} JANVIER 2012*

Médoc
5,7 %

Part de la population
du territoire dans
le département
au 1^{er} janvier 2012*

1,6 %

ACCROISSEMENT
ANNUEL MOYEN
2007 - 2012*

36,8

DENSITÉ MOYENNE
DE POPULATION
(HAB/KM²)
EN 2011**

Répartition de la population
au 1^{er} janvier 2012 selon le
groupe d'âges*

80 ANS ET +

6 %

65-79 ANS

13 %

55-64 ANS

14 %

40-54 ANS

21 %

25-39 ANS

18 %

18-24 ANS

5 %

11-17 ANS

8 %

- DE 11 ANS

14 %

* Source : INSEE / RPP

** Source : INSEE base-cc-séries historiques-1968 à 2011 croisée xls communes

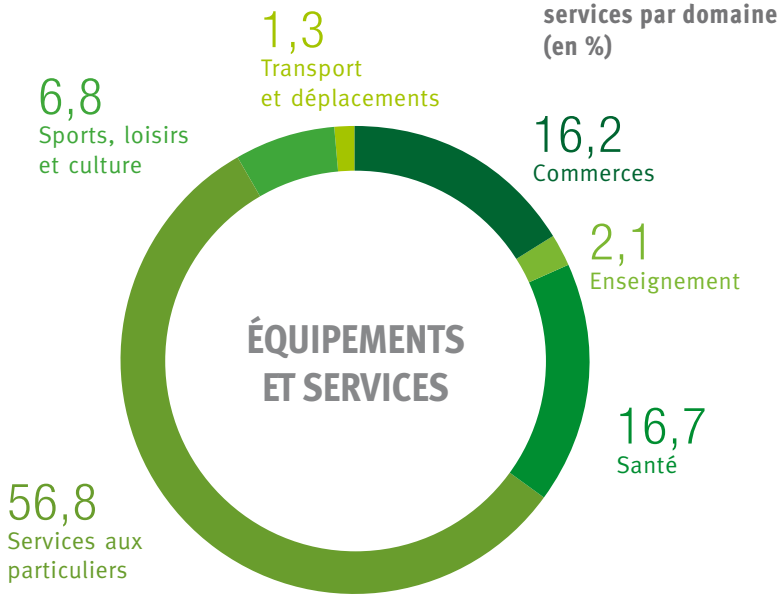
*** Source : IODAS / INSEE (RPP 2012)

PRESTATIONS SOCIALES

7,5 %

Part des allocataires du
RSA parmi les 25-64 ans
au 31 décembre 2014***

Offre du territoire



Source : INSEE, base permanente des équipements et services 2013

Habitat

2,2 %

PART LOGEMENTS HLM
Source : INSEE

6 %

PART LOGEMENTS
VACANTS
AU 1^{ER} JANVIER 2012
Source : INSEE / RPP

555,5

SURFACE TOTALE
ARTIFICIALISÉE EN HA
DE 2000 À 2013
Source : données SAFER -
Traitement CG33

PRIX MOYEN M² EN 2013

Source : données DGFIP - Demande de Valeurs Foncières -
Traitement CG33

MAISON

1 630 €

APPARTEMENT

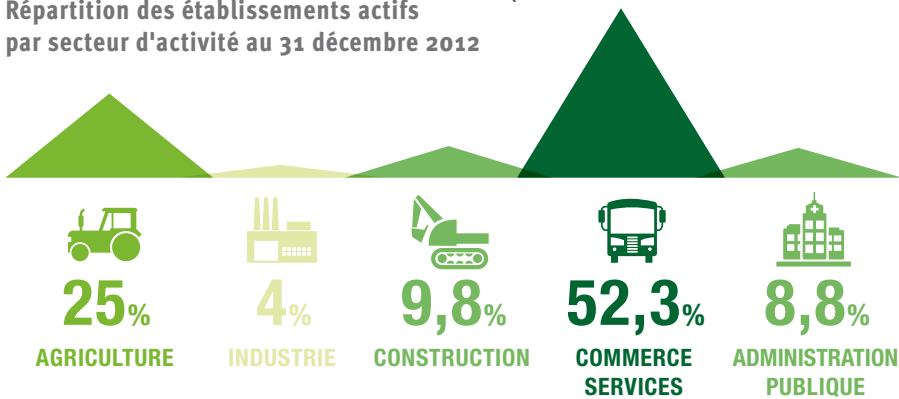
2 415,2 €

Économie

ÉTABLISSEMENTS

Répartition des établissements actifs
par secteur d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 11 938
(SOIT 7% DES ÉTABLISSEMENTS GIRONDINS)

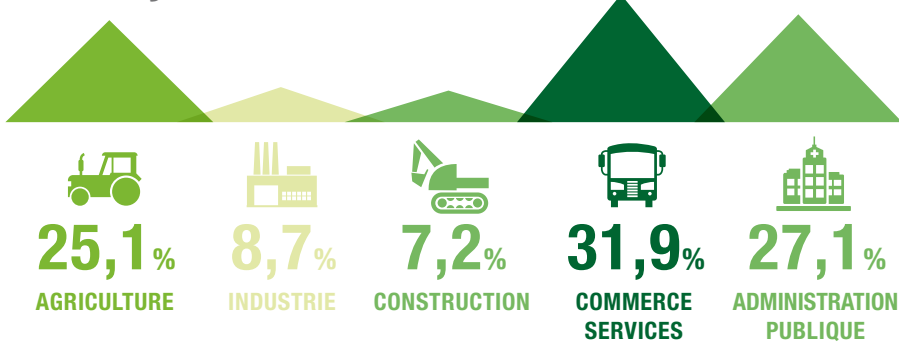


Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

EFFECTIFS SALARIÉS

Répartition des salariés par secteur
d'activité au 31 décembre 2012

TOTAL : 18 747
(SOIT 4% DES EFFECTIFS SALARIÉS GIRONDINS)



Source : INSEE base-cc-demo-entreprises

17,6 %

TAUX DE CRÉATION
D'ENTREPRISES
EN 2013

Source: INSEE base-cc-demo-entreprises-13 croisée avec xls communes

Médoc

Éléments de diagnostic

- Un territoire « péninsule » avec une forte identité et des contrastes sociaux et économiques importants.
- Un territoire de projet qui ne joue pas toujours collectif, ce qui peut freiner les dynamiques à l’œuvre tant sur le plan économique, social que culturel, malgré un pays et un futur parc naturel régional (PNR).
- Un territoire pluriel géographiquement organisé autour du littoral forestier et de l’estuaire viticole avec un poids croissant de la métropole sur la partie Sud du Médoc, qui n’est pas sans conséquence sur le vivre ensemble.
- Un territoire marqué par une diversité des filières économiques en mutation : agriculture, viticulture, aquaculture, sylviculture, tourisme, industrie des composites. Le Médoc enregistre le plus grand nombre de création de PME/TPE de la Gironde. Toutefois, de très fortes inégalités existent et provoquent des tensions sociales.
- Un territoire attractif par son capital patrimonial et paysager qui est une source de richesse à développer par une organisation adaptée et une vision partagée. C’est l’un des enjeux du futur PNR.

Parcours de vie

Un territoire dont certaines caractéristiques (saisonnalité, précarité, enclavement géographique...) favorisent l’isolement de ses habitants, isolement renforcé par des problématiques de mobilité récurrentes.

Un projet global en faveur de la petite enfance à l’échelle du territoire est à construire.

Deux types d’inégalités, sociales et territoriales, se croisent en Médoc et ont des répercussions sur l’éducation. Le lien entre l’éducation et la vie sur le territoire (culture, sports, associations, temps privé...) doit être soutenu, en renforçant la mobilisation, par les collèges, des ressources éducatives de proximité.

La jeunesse est attachée à son territoire, il faut poursuivre la structuration de l’offre de formation (déjà fortement améliorée au cours des cinq dernières années, tant en termes de volume horaire disponible que de diversité des compétences proposées) pour lui permettre de rester. La crainte de partir est forte, ce qui renforce la nécessité d’une politique éducative axée également sur l’ouverture au monde.

Le Médoc connaît un vieillissement prononcé de sa population à mesure que l’on se rapproche du Nord, ce qui rend nécessaire la mise en place d’un centre local d’information et de coordination gérontologique (CLIC).

Le domaine de la santé souffre d’un manque de structures et de professionnels spécialisés. Le Contrat Local de Santé témoigne d’une volonté d’œuvrer dans ce domaine si sensible.

Si les acteurs sont très impliqués dans le domaine social, partage et complémentarité seront nécessaires et à renforcer pour accompagner les publics et répondre à l’enjeu de l’inclusion. Le fort potentiel du Médoc en matière de développement économique, social, touristique et culturel représente également un atout, de même que la dynamique de projet existante sur ce territoire (PNR).

Vivre ensemble

Un territoire riche de ressources patrimoniales propices à une vie locale favorisant un lien d’appartenance, une identité partagée et mêlée, pour ses habitants (populations nouvelles, saisonniers et Médocains de longue date).

Une offre culturelle inégale, pas assez coordonnée à l’échelle du territoire, avec un manque d’équipement (lecture publique, numérique...) et des ressources associatives relativement faibles et vieillissantes (bénévolat) mais qui compte quelques manifestations d’envergure.

Un environnement favorable au développement de pratiques sportives mais qui se heurte à des freins à lever :

- un manque d’équipements (piscines notamment) et auxquels l’accès est rendu difficile par les problèmes de mobilité notamment,
- un manque de lien entre les professionnels des collectivités et les associations.

A noter aussi, une disparité de l’offre sportive et associative entre :

- les communes du littoral et les autres communes,
- les communes du Nord et du Sud Médoc.

Le Parc naturel régional constitue une opportunité pour aborder le vivre ensemble plus largement et d’une façon nouvelle.

Nécessité de mener un travail important en matière de citoyenneté, notamment chez les jeunes, en développant les initiatives dans et hors temps scolaire par un projet porté avec les structures associatives.

Capacité de développement

Un territoire accessible pour les populations nouvelles qui viennent de l’agglomération (en raison des prix abordables du foncier et de l’immobilier en 2ème et 3ème couronne notamment). La dynamique démographique se fait au détriment du tissu urbain et de l’armature historique des centres bourgs (dont le rôle structurant est à conforter) mais aussi des espaces naturels et agricoles.

Un tel développement, lorsqu’il n’est pas planifié, génère des besoins nouveaux en services, difficilement satisfaits. Par ailleurs, l’offre en logement est trop « tournée » vers la saisonnalité, ce qui constitue un frein pour certains habitants et rend difficile l’accès au logement des personnes vulnérables.

Il y a également une attractivité forte du littoral qui attire des populations bénéficiant de certaines capacités financières et dont l’installation en Médoc est durable.

La mobilité est au cœur d’un certain nombre de problèmes que rencontre le Médoc. Elle constitue une condition de son développement. Sa géographie et sa faible densité, la superficie des communes, en font le territoire où la problématique de la mobilité est la plus forte. En outre, son prix du foncier accessible et sa qualité de vie lui permettent de capter une population qui choisit d’y habiter mais qui n’a pas toujours les moyens de « vivre la mobilité ».

Il faut penser la mobilité Est / Ouest et améliorer l’axe Nord / Sud trop dépendant de la seule RD 1215. L’accessibilité et la desserte du territoire sont des enjeux majeurs pour le développement économique et l’attractivité du territoire. Il est indispensable d’avoir une vision intermodale du transport (routier, ferroviaire, fluvial...) et d’intégrer le transport maritime à la réflexion.

Le déploiement du numérique est un pré-requis nécessaire au développement de l'économie et à l'accueil d'entreprises. Il peut également permettre progressivement de régler certains problèmes liés à l'isolement et aux difficultés de mobilité. La seule logique « de tuyaux », d'infrastructure numérique, n'est donc pas suffisante : le numérique exige acculturation et médiation pour devenir un outil partagé par tous.

Il faut adapter équipements et services aux réalités du territoire. Ainsi peut-on aussi imaginer des services mobiles.

Économie

Les difficultés de mobilisation de projets d'implantations industrielles ne doivent pas cacher l'existence de PME liées à la haute technologie et de nombreuses TPE.

Une mobilisation des acteurs économiques et politiques est en cours pour redynamiser l'avant-port du Verdon d'une part et créer une zone d'équilibre économique autour des composites à Lesparre d'autre part.

L'économie reste toutefois sous forte influence de la saisonnalité pour deux de ses principales filières : la viticulture et le tourisme. Une part prépondérante de l'activité en Médoc est basée sur la saisonnalité. Celle-ci renforce les problèmes de précarité en générant des contrats de travail courts, avec une alternance de périodes d'inactivité. On assiste à une évolution récente tendant à la stigmatisation de ce type de travail (pratique non reconnue, non valorisée, non organisée). Il faut renverser la situation, ne plus subir cette saisonnalité mais essayer d'en tirer profit. Redonner corps à la saisonnalité exige qu'elle soit accompagnée par une véritable stratégie de formation, qui est en marche en Médoc mais doit se poursuivre, notamment pour les jeunes.

Les espaces et paysages préservés sont des atouts à valoriser. Les conséquences du recul du trait de côte doivent amener à une diversification accentuée de l'offre touristique et à penser différemment l'attractivité du littoral. Il existe en Médoc, un fort potentiel de développement et d'accueil touristique à professionnaliser. L'itinérance et l'oénotourisme constituent des gisements. Il faut rendre plus lisible le projet touristique du Médoc, en l'intégrant à celui de la Gironde, créer un projet touristique d'ensemble, une dynamique commune. Ainsi, une meilleure structuration et coordination de l'offre touristique est nécessaire, en lien étroit avec la métropole.

L'émergence d'une dynamique collective à travers le projet de Parc naturel régional est en cours (attractivité du patrimoine naturel, historique, des paysages) ; il est impératif d'y adjoindre une volonté de développement économique.



L'agriculture, richesse traditionnelle du Médoc, est confrontée à plusieurs difficultés : déprise agricole, crise d'une certaine viticulture familiale, difficultés d'adaptation du massif forestier, manque d'intérêt des jeunes pour les métiers agricoles. Néanmoins, le Médoc bénéficie de la renommée internationale des grands crus, et d'anciennes activités semblent renaître grâce à la qualité des ressources environnementales et à des innovations (gemmage, ostréiculture).

L'économie sociale et solidaire est encore peu développée. Elle constitue pourtant un gisement pour le Médoc et gagnerait à une mise en transversalité et en réseau. Les projets et initiatives issus de l'ESS engagent à réfléchir autrement et créent un regain d'attractivité. Ils contribuent à changer l'image du territoire et sont vecteurs d'innovation.

Qualité de vie

Le Médoc bénéficie d'espaces naturels de grande étendue, peu fragmentés, et de forte valeur patrimoniale et paysagère : le cordon dunaire, la forêt dunaire, les grands lacs, l'estuaire de la Gironde, les mattes et palus, les marais estuariens (en déclin du fait de l'urbanisation, de la déprise agricole - enfrichement - et de la gestion hydraulique qui y est pratiquée), la grande forêt de pins maritimes sur le plateau. Ainsi, il y a un contraste entre la richesse des paysages médocains et certains centres bourgs fortement dégradés (ex. : Lesparre, Pauillac) qu'il faudrait donc requalifier.

Le paysage médocain est aussi soumis à une forte pression urbaine (aire d'influence de la métropole). Il n'y a pas d'organisation générale et de maîtrise des interfaces nécessaires entre les parties naturelles, agricoles, forestières et bâties. La consommation d'espaces par l'urbanisation au détriment de certains paysages identitaires (perte des pâturages, disparition des haies et des canaux, marais et zones humides comblés, forêt « grignotée ») aboutit à une fragilisation des paysages, une standardisation des formes urbaines, une banalisation de l'architecture (peu de références à l'architecture locale, multiplication des lotissements et des zones d'activités).

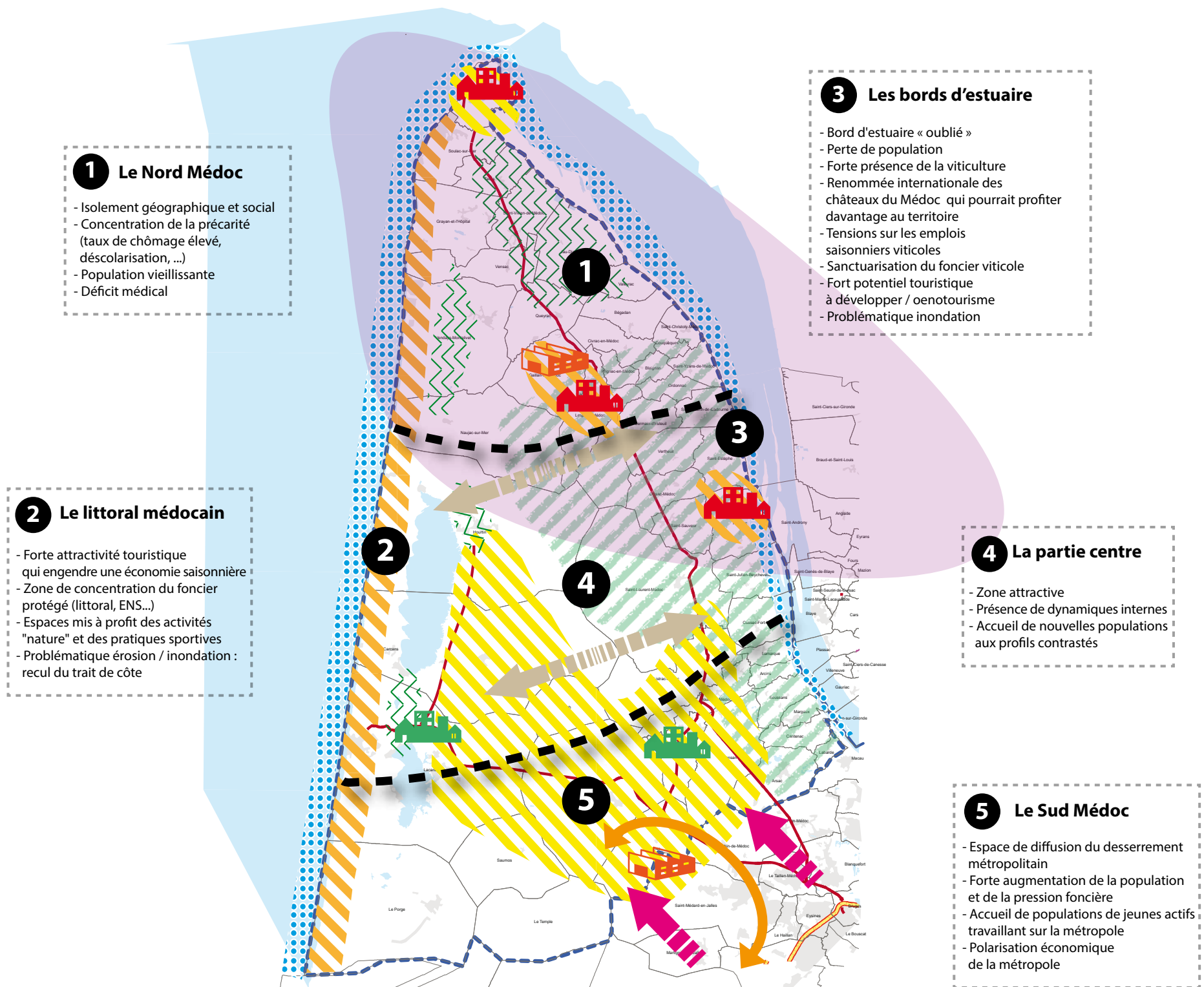
Les espaces d'intérêt majeur bénéficient d'une protection forte et pérenne : espaces remarquables de la loi Littoral, 10 sites Natura 2000, réserves naturelles.... Le futur Parc naturel régional renforcera cette protection qui doit être aussi un atout de développement et d'attractivité.

La ressource en eau présente en Médoc est fragilisée au nord et en bordure d'estuaire par un risque de dégradation des nappes souterraines par intrusion d'eau marine et au Sud-Est (Région d'Arsac) par des pressions qualitatives : domaine minéralisé, problème de dépassement des seuils réglementaires en fluor, forte teneur en fer. Dans le Sud Médoc, qui connaît un afflux constant d'habitants, les besoins futurs sont supérieurs à la capacité de production en eau potable. Sur l'eau comme sur la gestion des déchets, une politique coordonnée à l'échelle du Médoc serait nécessaire, en complémentarité avec les autres territoires girondins.

Il y a un potentiel énergétique à développer et à valoriser (éolien, biomasse...) : le Médoc pourrait être un territoire à énergie positive.

Le changement climatique fragilise les espaces littoraux (montée des eaux), la forêt (risque accru de tempêtes, risque incendie) et l'estuaire (augmentation de la température de l'eau).

Carte des dynamiques du Médoc



Commune point d'appui de la diffusion démographique



Bourg / village vulnérable



Entreprise « locomotive » liée aux secteurs d'activités du territoire



Vulnérabilité économique et sociale des ménages



Zone d'attractivité économique et/ou résidentielle existante



Zone d'attractivité économique et/ou résidentielle en développement



Desserrement du cœur d'agglomération



Flux domicile / travail



Problématique de mobilité transversale



Risque d'inondation / recul du trait de côte



Espace naturel vulnérable



Espace agricole et forestier support d'activités économiques traditionnelles

Les enjeux qui se dégagent

Un territoire à promouvoir autour d'une gouvernance partagée

Il conviendrait de mettre davantage en synergie et en valeur les initiatives et ressources locales et d'accompagner le portage et la réalisation des projets. Il serait nécessaire de favoriser l'émergence d'actions porteuses de cohésion sociale, économique, de qualité de vie... en mettant les habitants au cœur du projet territorial.

Pour une approche coordonnée des entités médocaines qui respecte leur identité.

Créer une réelle dynamique entre métropole et territoire médocain.

Rompre l'isolement géographique et soutenir les actions socio-économiques : « s'adapter au Médoc » et le rendre plus accessible et mobile

Il existe un isolement géographique et social particulièrement marqué sur la partie Nord de la presqu'île. L'accès aux droits fondamentaux, aux services, aux équipements est déterminant. Il repose largement sur une politique de mobilité indispensable au développement du territoire et à son accessibilité.

Un accent particulier doit être mis sur les jeunes. La jeunesse médocaine se trouve confrontée à un paradoxe : une volonté de rester sur un territoire dont elle a une image positive tout en étant consciente du manque de ressources pour son avenir. Cet accent doit aussi être mis sur les parents.

- Garantir l'accès aux droits fondamentaux : santé, éducation, culture, sports, loisirs, informations...
- Garantir une accessibilité de tous aux services publics : préserver la proximité.
- Lutter contre la précarité : insérer, impliquer, former. Contribuer à forger un autre regard sur les ressources du territoire pour développer de nouvelles activités économiques.
- Garantir un accompagnement professionnel.
- Garantir l'accessibilité par les transports, notamment sur les réseaux transversaux en grand déficit.
- Faire du numérique un enjeu de rapprochement économique, social, culturel et territorial.
- Favoriser la mise en œuvre d'une réelle transversalité et complémentarité entre les différentes actions visant un même public.

Faire du Médoc un territoire de vie et de citoyenneté, ouvert à tous. Mettre en réseau

Il faut penser autrement et collectivement la création et l'utilisation des équipements pour mieux animer et faire vivre le territoire.

- Mailler le territoire en équipements de vie adaptés : tiers-lieux, médiathèques, équipements sportifs, couverture numérique...
- Développer des espaces de vie sociale autour d'une structure (accueil petite enfance, association culturelle ou sociale...).
- Favoriser la dynamique associative par les échanges et la coordination entre acteurs et le soutien aux projets associatifs.
- Renforcer la citoyenneté : promouvoir une politique de médiation, y compris numérique, en fédérant les acteurs du vivre ensemble (éducatifs, culturels, sportifs...).
- Mettre en place des outils de réseau : agenda culturel du Médoc, espaces de coordination des acteurs.

Maîtriser l'espace : la richesse du Médoc, c'est lui-même

Partager le Médoc et non le consommer. L'enjeu sur ce territoire repose sur :

- un équilibre entre l'organisation d'un développement raisonné de l'urbanisation et le respect de la protection des richesses et des ressources patrimoniales (naturelles et culturelles),
- la revitalisation des bourgs ruraux autour de services de proximité, d'emplois et d'équipements,
- la préservation et la valorisation des ressources et des espaces. Le projet de Parc naturel régional est une opportunité. Penser autrement le littoral face à l'érosion côtière,
- mieux connaître son territoire et améliorer l'image que les Médocains ont d'eux-mêmes.

Promouvoir le Médoc comme territoire d'initiatives, d'économie et d'innovation : par le numérique, la formation, l'opportunité de l'économie sociale et solidaire...

Le Médoc doit devenir un territoire d'excellence et d'innovation et s'ouvrir aux initiatives structurantes afin de renforcer la notion du vivre ensemble et son attractivité.

- Poursuivre la structuration de l'offre de formation et en faire un enjeu majeur.
- Elaborer une politique touristique comme vecteur économique : structurer les acteurs du tourisme autour de la destination et de la marque Médoc.
- Développer de nouveaux partenariats avec le monde de l'entreprise pour revaloriser certaines filières.
- Poser l'économie sociale et solidaire comme la matrice des futurs projets et inventer des accompagnements adaptés.
- Choisir le Médoc comme un territoire pilote en matière de numérique (e-territoire) tant pour faciliter l'accès des habitants aux services (ex. : e-santé, télétravail...) que pour renforcer son attractivité, susciter des projets innovants, attirer de jeunes entrepreneurs.
- Revaloriser et moderniser la saisonnalité : accueil, échanges, formation.



Le Médoc

Les leviers d'action (identifiés en conseils de territoire)

Un territoire à promouvoir autour d'une gouvernance partagée

- Par la nécessité de renforcer la mise en réseau, de fédérer les acteurs, tant institutionnels que privés ou associatifs, revalorisant son image, ses actions et ses habitants.
- Par la mise en place du Parc naturel régional.
- Par la mise à disposition d'une ingénierie et d'un accompagnement à la maîtrise d'œuvre urbaine et rurale : aide à la mutualisation, accompagnement de la structuration intercommunale (fusion / regroupement) et des transferts de compétences.

Rompre l'isolement géographique et soutenir les actions socio-économiques : « s'adapter au Médoc » et le rendre plus accessible et mobile

- Par une nouvelle offre d'accueil des professionnels de santé (mode d'exercice regroupé, projet santé territoire, e-santé).
- Par l'accès aux droits fondamentaux pour tous les publics (saisonniers, gens du voyage, jeunes en errance...) :
 - créer un guichet unique d'accès aux droits ;
 - proposer une résidence administrative pour la domiciliation des personnes exclues pour l'ouverture de droits sociaux ;
 - conforter les actions du contrat local de santé ;
 - soutenir les actions de la Mission locale et des équipes de prévention spécialisée pour les jeunes.
- Par l'émergence d'équipements faisant lien :
 - création d'un espace polyculturel à l'échelle du territoire (espace ressource, de mutualisation des moyens techniques et humains...), mutualisation des équipements sportifs, de santé.
 - renforcement et développement des structures existantes, notamment les crèches, micro-crèches, crèches à horaires décalés, crèches d'entreprises.
- Par des services itinérants et des services de proximité mutualisés :
 - regrouper les missions de service public, aller vers les territoires ;
 - décentraliser les actions (formation, santé, réponses administratives, recherche d'emploi...).
- En accentuant la présence des services départementaux dans les collèges (information, mise en réseau avec les associations...).
- Par l'accès au numérique : poursuivre le déploiement sur tout le territoire, créer des espaces numériques communs.
- Par le désenclavement du Médoc :
 - grâce à des réseaux routiers et ferrés performants (axe Bordeaux / Le Verdon) ;
 - par une offre de transport adaptée aux besoins spécifiques des populations captives, complémentaire de l'offre structurante, répondant aux besoins de déplacements pendulaires vers la métropole et à l'intérieur du territoire ;
 - par le développement d'offres de transports alternatives ou « ultra locales » : covoiturage (pour de courts trajets, familial...), taxibus, pédibus..., valorisées et accessibles par une plateforme internet ;
 - par des liens à vivre « vers et par » l'estuaire : gestion des bacs Le Verdon / Royan et Lamarque / Blaye - accès au bassin d'emplois des territoires voisins (traversée vers et depuis la Charente maritime et la rive droite girondine).



- Par l'accompagnement des collectivités et des associations dans la définition et la mise en œuvre de politiques globales dédiées à la jeunesse.
- Par la nécessité d'élever le niveau et l'offre éducatifs : mise en place d'accueils de loisirs éducatifs ou d'autres formes d'organisation éducatives pour tous les publics.
- Par la poursuite de la mise en place, sur le Médoc, de formations professionnelles adaptées aux besoins du territoire (tourisme, bois, viticulture, sport, composites...).

Faire du Médoc un territoire de vie et de citoyenneté, ouvert à tous. Mettre en réseau

- Par la co-construction, avec les parties prenantes, de projets de développement artistique et culturel de territoire, susceptibles d'alimenter les parcours éducatifs et citoyens des enfants et des jeunes.
- Par la construction d'équipements sportifs et culturels structurants :
 - création d'un pôle culturel avec comme vocation l'irrigation du territoire ;
 - construction d'équipements pour grands événements culturels, médiathèques, piscines, pistes d'athlétisme, pistes cyclables...
- Par la structuration du tissu associatif et des projets fédérateurs :
 - catalogue des équipements existants (sportifs, culturels, salles publiques) et de leurs conditions d'utilisation ;
 - inventaire des acteurs et des initiatives locales ;
 - partage de connaissance entre les acteurs (rencontres, échanges) ;
 - création d'un fonds coopératif (avance sur trésorerie) pour soutenir les associations et les projets culturels.
- Par un développement de l'accès à une pratique sportive plus large en s'appuyant sur le Plan départemental des espaces et sites d'itinérance, axé sur le développement maîtrisé des sports de nature, en partenariat avec les forestiers et les viticulteurs (conventions).
- Par le soutien aux actions permettant de compenser la pénurie en piscine (rénovation, création de piscines intercommunales, conventions avec les structures privées...), l'apprentissage de la nage et les activités nautiques pouvant générer un certain nombre d'emplois.
- Par l'ouverture des équipements sportifs des collèges à la vie locale, en concertation avec l'ensemble des acteurs potentiels.
- Par le soutien et le renforcement des outils existants de communication locale (ex. : agenda des sorties « sport & culture » en Médoc).

Maitriser l’espace : la richesse du Médoc, c’est lui-même

- Par la mise en place d’outils de planification foncière, de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, de réserves foncières, par une action sur les dents creuses et en faveur de la diversification des habitats (pour les personnes âgées, les saisonniers...).
- Par la revitalisation des centres bourgs : mener des politiques globales d’habitat, de maintien des commerces de proximité, de maitrise foncière, d’appropriation des espaces publics.
- Par des déplacements favorisés par des infrastructures routières et ferroviaires performantes, une offre de transport en commun diversifiée, complétée par du transport à la demande.
- Par un équilibre spatial pensé dans son ensemble et à un niveau intercommunal (habitat / déplacement & infrastructure / activité économique / assainissement / gestion des déchets / préservation des ressources).
- Par la prise en compte des risques présents sur le territoire : inondation, érosion et recul du trait de côte, incendie.
- Par l’accompagnement des petites communes qui voient leur population fortement augmenter, pour améliorer le vivre ensemble.
- Par un accès à une eau de qualité pour tous les Médocains et par la mise en place de ressources de substitution en eau, accessibles à tous les Girondins.
- Par la mise en place d’outils de gestion agro-environnementale et hydraulique des marais et zones humides.
- Par la mise en place d’une gouvernance concertée des nombreux acteurs de protection de l’environnement de ce territoire.
- Par des actions d’éducation à l’environnement et de sensibilisation aux cultures du Médoc : actions pédagogiques autour de la relance du gemmage et de l’ostréiculture, de la faune et la flore du Médoc.

Promouvoir le Médoc comme territoire d’initiatives, d’économie et d’innovation : par le numérique, la formation, l’opportunité de l’économie sociale et solidaire (ESS)...

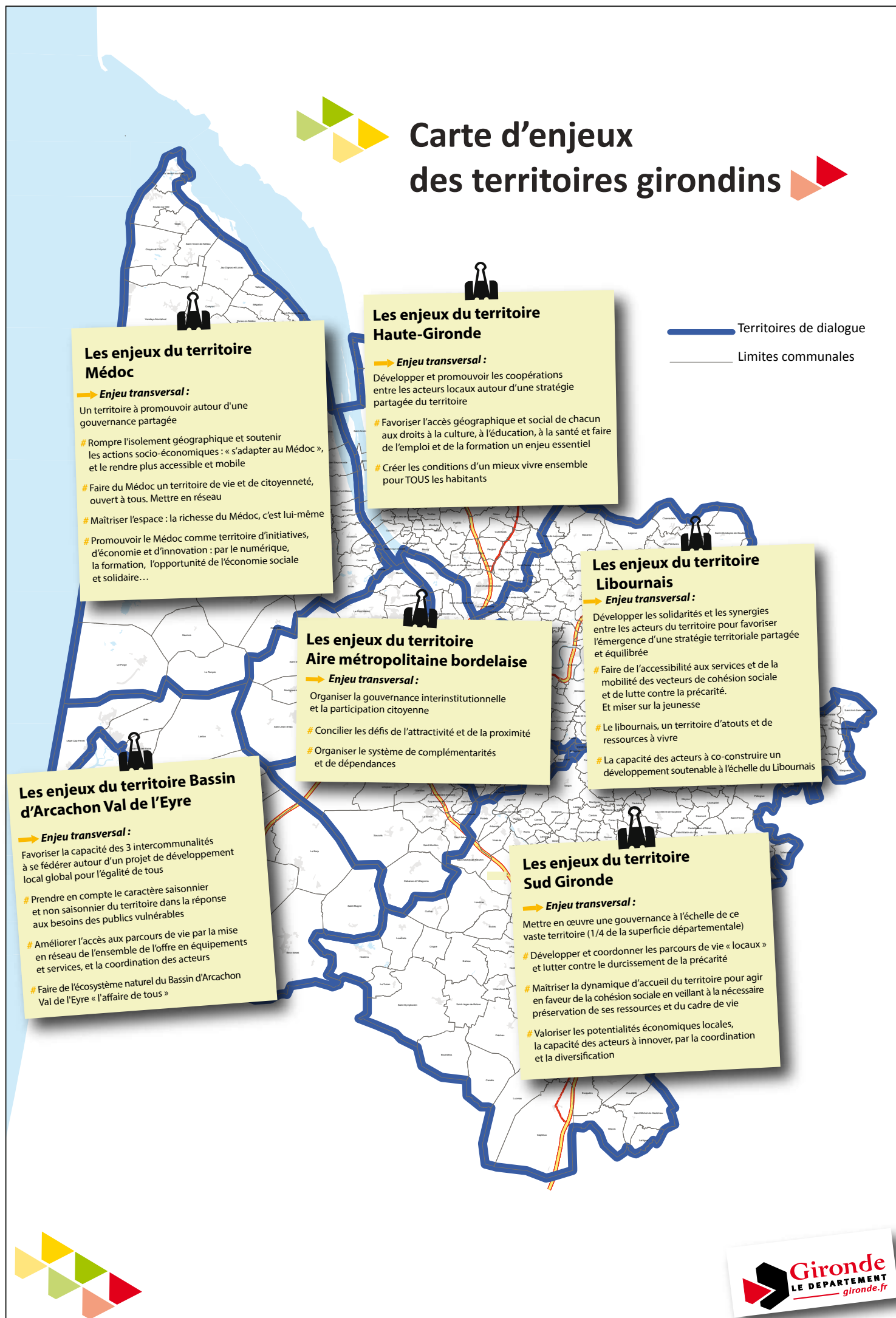
- Par un territoire à dynamiser du point de vue économique qui peut devenir le laboratoire de la lutte contre la précarité en pensant un projet associant les besoins sociaux et en services publics, l’accueil d’entreprises, mais aussi les infrastructures de transport.
- Par le renforcement des infrastructures routières et ferroviaires, pré-requis pour l’attractivité du territoire.
- Par le développement du numérique pour permettre l’essor du territoire :
 - mener une stratégie commune, à l’échelle du Médoc, avec Gironde Numérique ;
 - mettre la priorité sur les sites économiques, les services, l’accueil en matière de tourisme, les solutions à proposer aux ménages.
- Par le renforcement des pôles de formation en lien avec les besoins actuels et futurs du Médoc : gestion prévisionnelle de l’emploi et des compétences, compétences linguistiques, techniques (tourisme, vigne, forêt, composites...).
- Par l’ESS, clé de voûte d’une économie à privilégier : création expérimentale d’un fonds de soutien à l’ESS pour accompagner les projets innovants dans tous les domaines (agriculture, culture, tourisme, patrimoine, ressources naturelles, émergence de tiers lieux...).
- Par le soutien aux filières économiques régionales d’excellence ancrées dans le tissu médocain et la création d’un pôle de compétence territoriale.
- Par le tourisme à promouvoir :
 - appuyer la structuration et la professionnalisation des offices du tourisme ;
 - développer l’industrie touristique en sortant de la « monoculture balnéaire » par la mise en tourisme de tout le territoire ;
 - développer de nouvelles formes de tourisms (fluvial, sportif, nature, santé, culturel, oenotourisme...) ;
 - accompagner en structurant la saisonnalité d’accueil et de formation ;
 - soutenir une « destination Médoc ».

- Par le développement de l’économie circulaire et des circuits courts en agriculture, en forêt :
 - favoriser l’installation des producteurs (alimentaires ou non) locaux, le maintien des terres agricoles à vocation vivrière ;
 - soutenir des points de vente collectifs de producteurs, des marchés nocturnes en saison et hors saison...
 - permettre un approvisionnement en produits frais et locaux des restaurations scolaires, EHPAD...
- Par la prise en compte de la forêt, patrimoine naturel et richesse économique du Médoc :
 - rendre attractif le territoire afin d’attirer les investisseurs de la filière bois ;
 - favoriser la gestion durable de la forêt, développer la multifonctionnalité du massif et protéger la forêt contre le risque incendie ;
 - inciter les PME à développer sur place la filière bois pour les ouvrages locaux ou à l’export via le port du Verdon ;
 - développer le tourisme vert par un conventionnement avec les propriétaires pour les chemins de randonnée ;
 - rechercher de nouveaux marchés dans la transformation du bois (CLT lamellés / collés), chimie verte (biomasse, bois énergie) ;
 - monter des formations autour des métiers de la filière bois.
- Par le développement des énergies renouvelables : éolien, biomasse, hydroliennes...
- Par des relations plus étroites à tisser avec le Grand port maritime de Bordeaux (mise en place d’un comité stratégique).
- Par la création d’une maison des saisonnalités : répertorier les offres d’emploi en lien avec Pôle emploi, identifier les besoins de formation avec les employeurs, assurer les parcours de formation avec les prestataires, soutenir l’hébergement des saisonniers, initier des jumelages, réfléchir à la « désaisonnalité ».



Le verdon

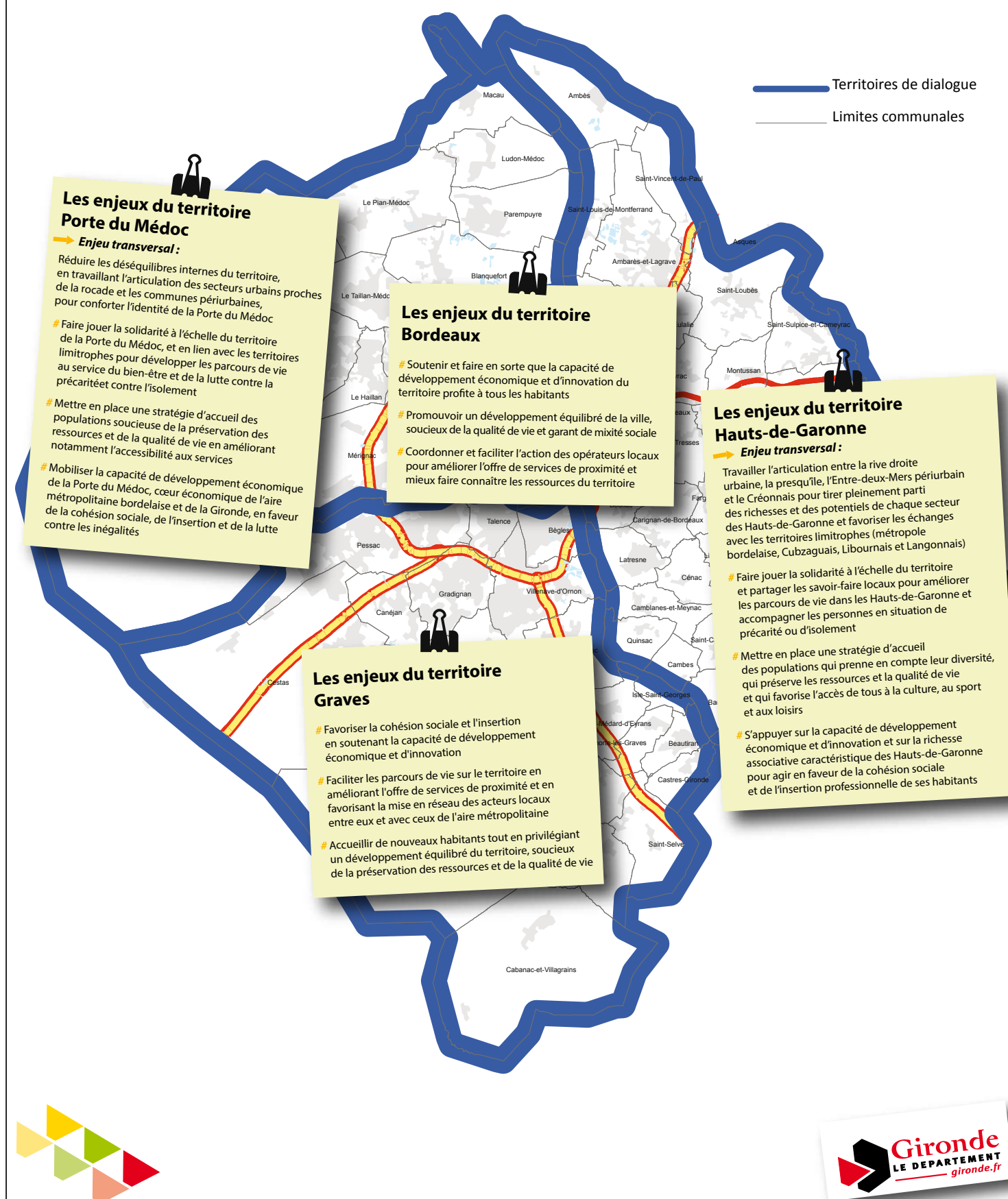
Synthèse des enjeux par territoire



Synthèse des enjeux par territoire



Carte d'enjeux des territoires de l'Aire métropolitaine bordelaise



Glossaire

A

AAH

Allocation Adulte Handicapés

ADIL

Agence Départementale d'Information sur le Logement

AGEC

Aquitaine Groupement Employeurs Culture

AFAP

Aménagement Foncier Agricole et Forestier

AMAP

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

AMENAG'EAU

Mission d'assistance territoriale sur l'AMÉNAGEMENT du territoire et l'EAU

APA

Allocation Personnalisée d'Autonomie

ASE

Aide Sociale à l'Enfance

B

BARVAL

Pays Bassin d'ARCACHON VAL de l'Eyre

BDP

Bibliothèque Départementale de prêt

C

CAF

Caisse d'Allocations Familiales

CALI

Communauté d'Agglomération du Libournais

CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Aménagement

CCAS

Centre Communal d'Action sociale

CDAC

Commission Départementale d'Aménagement Commercial

CDC

Communauté de Communes

CDL

Commission Départementale du Logement

CER

Contrat d'Engagement Réciproque

CIGALES

Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire

CLLAJ

Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

CMU

Couverture Maladie Universelle

COBAS

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud

COBAN

Communauté de communes du Bassin d'Arcachon Nord

CPER

Contrat de Plan Etat-Région

CRSD

Cadre de Référence Stratégique Départemental

CUCS

Contrat Urbain de Cohésion Sociale

CUMA

Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

DGFIP

Direction Générale des Finances Publiques

DLA

Dispositif Local d'Accompagnement

DOCOB Natura 2000

Document d'objectifs établi pour chaque site Natura 2000

EHPAD

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EMS

Etablissement Médico-social

ENS

Espace Naturel Sensible

EPCI

Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ESS

Economie Sociale et Solidaire

EI

Entreprise d'Insertion

ESI

Espaces, Sites et Itinéraires

FLE

Français Langue Etrangère

G

GE

Groupement d'Employeurs

GEIQ

Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

GPEC

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

GPMB

Grand Port Maritime de Bordeaux

GPSO

Grand Projet du Sud-Ouest

GPV

Grand Projet de Ville

IAE

Insertion par l'Activité Economique

IDF

Ile-de-France

IFAID

Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement

Insup

Institut Supérieur de Formation

LEADER

Programme de développement Européen de stratégie locale de développement, coopération interterritoriale et transnationale

LGV SEA

Ligne Grande Vitesse Sud Europe Atlantique

MAC Eau

Programme Européen sur la MAîtrise de la Consommation d'Eau

MAE

Mesures Agro Environnementales

MAIA

Maison d'Accueil pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer

MAGEA

Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau et de l'Assainissement

MAPTAM (loi)

Loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles

MARPA

Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées

D

E

F

I

L

M

MDSI

Maison Départementale de l’Insertion et de la Solidarité

MSA

Mutualité Sociale Agricole

O

ODAC 33

Orientations Départementales pour un Aménagement Commercial de la Gironde

ONF

Office National des Forêts

OTEM

Office de Tourisme de l’Entre-deux-Mers

OPAH

Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat

P

PA

Personnes Agées

PAPI

Programme d’Action de Prévention des Inondations

PASS

Permanence d’Accès aux Soins de Santé

PCH

Prestation de Compensation du Handicap

PDALHPD

Plan d’Actions pour le Logement et l’Hébergement des Personnes Défavorisées

PDESI

Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires

PDH

Plan Départemental de l’Habitat

PETR

Pôle d’Equilibre Territorial et Rural

PH

Personnes Handicapées

PIG

Programme d’Intérêt Général

PJT

Pôle Jeunesse Territorial

PLAAE

Programme Local d’Actions Agri Environnemental

PLAI

Prêt Locatif Aidé d’Intégration

PLC

Programme Local de Citoyenneté

PLH

Plan Local de l’Habitat

PLIE

Plan Local pour l’Insertion et l’Emploi

PLU

Plan Local d’Urbanisme

PLUiHD

Plan Local d’Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacement

PME

Petites et Moyennes Entreprises

PMR

Personne à Mobilité Réduite

PNM

Parc Naturel Marin

PNR

Parc Naturel Régional

POLA (Fabrique)

Lieu dédié à la création contemporaine

PPEANP

Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains

PPRI

Plan de Prévention des Risques d’Inondation

PTS

Pôle Territorial de Solidarité

R

RPA

Résidence pour Personnes Agées

RSA

Revenu de Solidarité Active

S

SAAD

Service d’Aides À Domicile

SAGE

Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux

SAPIENS

Programme destiné à Susciter l’Accès et le Partage de l’Information Et des Nouveaux Savoirs

SATESE

Service d’Assistance Technique

SATANC

Service d’Assistance Technique pour l’Assainissement Non Collectif

SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale

SIPHEM

Syndicat mixte Interterritorial du Pays du Haut-Entre-deux-Mers

SMAC

Scène de Musiques ACTuelles

SMICVAL

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde

SMVM

Schéma de Mise en Valeur de la Mer

SPANC

Service Public d’Assainissement Non Collectif

SPASAD

Service Polyvalents d’Aide et de Soin A Domicile

SRU (loi)

Loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain

SSIAD

Service de Soins Infirmiers A Domicile

SYSDAU

Syndicat du Schéma Directeur d’Aménagement et d’Urbanisme (porteur du SCoT de l’aire métropolitaine bordelaise)

T

TAD

Transport A la Demande

TEPOS

Territoire à Energie POSitive

TISF

Technicien d’Intervention Sociale et Familiale

TIC

Techniques d’Information et de Communication

TPE

Très Petites Entreprises

TRI

Territoire à Risque Important d’Inondation

U

UNADEV

Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels

Z

ZPENS

Zone de Prémption des Espaces Naturels



Livre blanc des territoires girondins

Sources des cartes solidarités humaines et territoriales de la partie 1

Les parcours de vie :

- « Répartition de la population girondine par tranche d'âge », INSEE, recensement de la population 2011
- « 180 000 Girondins vivent sous le seuil de pauvreté », Rapport Développement Durable 2014, Département de la Gironde
- « 13,2 % de logements sociaux publics en Gironde », Plan Départemental de l'habitat de la Gironde, 2015
- « 25 210 Girondins bénéficient de l'Allocation aux Adultes Handicapés », CAF 33, 2012
- « 8,7 % des Girondins sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active », Pôle ressources sociales, DGAS, Département de la Gironde, 2013
- « 12,2 % des + de 60 ans touchent l'Allocation Personnalisée d'Autonomie », Pôle ressources sociales, DGAS, Département de la Gironde, 2013
- « 6,4 % des Girondins sont couverts par la Couverture Maladie Universelle Complémentaire », CPAM 33, 2013

Les capacités de développement :

- « 1 483 712 habitants en Gironde dont la moitié vit hors de Bordeaux Métropole" Plan départemental de la Gironde (INSEE 2012)
- « 14 000 logements construits en 2013 », Plan Départemental de l'habitat de la Gironde
- « 80 % de la croissance de la population se fait hors métropole », Plan Départemental de l'habitat de la Gironde / INSEE
- « +10 % pour les maisons, +15 % pour les appartements, +44 % pour les terrains nus »
- « Des prix de l'immobilier toujours en croissance sur la période 2006-2013 », Plan Départemental de l'habitat de la Gironde
- « 5 millions de passagers : aéroport de Bordeaux », Aéroport Bordeaux/Mérignac, 2014
- « 60 % des déplacements sont internes à la métropole », les cahiers territoriaux de la Mobilité, Département de la Gironde, 2015
- « En moyenne, 1 000 hectares par an de terres agricoles et forestières disparaissent dans le département » SAFER
- « 99 % du territoire couvert par le haut débit », Gironde numérique, 2014

Économie locale :

- « 10,1 % de taux de chômage" Observatoire pôle emploi, 2^d trimestre 2015
- « 169 548 établissements », INSEE, 2011
- « 531 436 salariés », INSEE, 2011
- « 8^{ème} département français pour les séjours touristiques », Agence Départementale du Tourisme, 2014
- « 1 302 Grandes et Moyennes Surfaces pour 1 838 831 m² de surface de vente », CCI 33, 2014
- « Près de 5 000 établissements employeurs font partie de l'ESS », Livre blanc de l'Economie Sociale et Solidaire 33, Département de la Gironde, 2014
- « 56 % : Taux de survie des entreprises à 5 ans », CCI Bordeaux, 2014
- « 1 salarié sur 10 travaille au sein de l'ESS », Livre blanc de l'Economie Sociale et Solidaire 33, Département de la Gironde, 2014
- « 9 % taux de création d'entreprises », CCI 33, 2014
- « 472 000 lits touristiques soit 34 % de l'offre régionale », Agence Départementale du Tourisme, 2014

Qualité de vie :

- « 229 sur 542 communes concernées par le risque inondation », préfecture de la Gironde
- « + de 50 % de la Gironde concernés par le risque feux de forêt », préfecture de la Gironde
- « 615 kgs de déchets collectés chaque année par Girondin », rapport Développement Durable de la Gironde, 2014
- « 100 % des communes littorales concernées par le risque érosion marine et avancée dunaire », préfecture de la Gironde
- « 255 monuments historiques classés et 787 monuments historiques inscrits », Direction de la Culture et de la Citoyenneté, Département de la Gironde, 2014
- « + 80 % des Girondins raccordés à l'assainissement collectif », Direction de la Valorisation des Ressources et des Territoires, Département de la Gironde
- « 200 zones naturelles d'intérêt écologique faunistique floristique en Gironde », Rapport Développement Durable de la Gironde, 2014
- « 97 % de l'eau potable est issue des nappes profondes (55 % en moyenne pour le reste de la France) », SAGE Nappes Profondes de Gironde, 2013

Vivre ensemble :

- « 520 actions culturelles accompagnées dans les collèges en 2014 », Direction de la Culture et de la Citoyenneté, Département de la Gironde
- « + 7 500 équipements sportifs en Gironde », Datalocale, Département de la Gironde, Région Aquitaine
- « 159 soutiens aux projets associatifs en 2014 », Direction de la Culture et de la Citoyenneté, Département de la Gironde
- « 89 % des Girondins ont accès à une bibliothèque dans sa commune ou son intercommunalité », BDP 33, Département de la Gironde, 2014
- « 200 communes partenaires des Scènes d'Été en Gironde avec plus de 360 000 spectateurs », Direction de la Culture et de la Citoyenneté, Département de la Gironde, 2014
- « 34 projets culturels accompagnés dans EHPAD en 2014 », Direction de la Culture et de la Citoyenneté, Département de la Gironde, 2014
- « 185 000 Girondins sont inscrits dans une bibliothèque », BDP 33, Département de la Gironde, 2014
- « 682 projets pédagogiques en 2014 soutenus dans 100 % des collèges », DGAJ, Département de la Gironde, 2014
- « 250 000 Girondins bénéficiaires des dispositifs d'animations sportives », DGAJ, Département de la Gironde, 2014
- « + de 200 manifestations associatives ou sportives soutenues à travers la Gironde », DGAJ, Département de la Gironde, 2014

LIVRE BLANC DES TERRITOIRES GIRONDINS

Adopté à l'unanimité en décembre 2015, le *Livre blanc des territoires girondins* constitue le socle de l'action départementale avec les territoires girondins. Il est le fruit du dialogue initié par le Département avec ceux qui font, au quotidien, le dynamisme de la Gironde, pour fédérer l'ensemble des forces vives autour des solidarités humaines et territoriales. Sur la base d'un document initial, *Vers un Livre blanc des territoires girondins*, proposé par le Département, 18 conseils de territoire ont été organisés sur l'ensemble de la Gironde de septembre à novembre 2015.

Avec près de 1 800 participations et contributions d'acteurs associatifs, élus, représentants institutionnels et économiques issus de plus de 600 structures différentes, ils ont permis de nourrir un dialogue riche et constructif.

Ainsi amendé et complété, le *Livre blanc des territoires girondins* est désormais un document partagé avec les forces vives girondines. Il est le point de départ d'une nouvelle étape, celle des pactes territoriaux qui, dès 2016, permettra, à travers la poursuite du dialogue, de constituer de véritables contrats de coresponsabilité, porteurs d'engagements réciproques pour les territoires, et générateurs de synergies entre les acteurs.

Pour toute question ou renseignement, vous pouvez nous contacter :

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

1, Esplanade Charles-de-Gaulle - CS 71223
33 074 BORDEAUX CEDEX

**Direction de la Cohésion Territoriale
et de la Coopération Européenne**



TÉL. : 05 56 99 66 37



EMAIL : dialogue-territoires@gironde.fr



FAX : 05 56 99 66 04

gironde.fr/dialogue-territoires

